

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# La Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale Histoire de l'usine Blanchet de 1860 à 1933

Christian Schnakenbourg

Numéro 119-120, 1er trimestre–2e trimestre 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043195ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043195ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schnakenbourg, C. (1999). La Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale : histoire de l'usine Blanchet de 1860 à 1933. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (119-120), 3–79. <https://doi.org/10.7202/1043195ar>

# La Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale

## Histoire de l'usine Blanchet de 1860 à 1933\*

par  
*Christian Schnakenbourg*  
Université de Picardie, Amiens

Cette étude constitue la dernière d'une série de trois monographies d'usines sucrières guadeloupéennes pour lesquelles nous avons la chance de disposer de suffisamment de documents pour retracer leur histoire entre le moment de leur création, dans les années 1860, et le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans les deux précédentes, consacrées respectivement à Darbous sier et Beauport, les deux principales usines de l'île à cette époque<sup>1</sup>, nous

---

\* Abréviations utilisées. ADG = *Archives Départementales de la Guadeloupe* (Bq Gpe, CA = *Registres des délibérations du conseil d'administration de la Banque de la Guadeloupe* ; Hyp. PAP, tr. = *Registres des transcriptions des hypothèques de Pointe-à-Pitre*). AOM = *Archives d'Outre-Mer* (Gua. = *Fonds ministériel, séries géographiques, Guadeloupe*). CFC = *Crédit Foncier Colonial*. CG Gpe = *Procès-verbaux des délibérations du Conseil Général de la Guadeloupe* (SE = *session extraordinaire* ; SO = *session ordinaire*). CMSC = *Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale*. CSPAP = *Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre*. GO Gpe = *Gazette Officielle de la Guadeloupe*. JO Gpe = *Journal Officiel de la Guadeloupe*. SAUB = *Sté Anonyme des Usines de Beauport*. SIAPAP = *Sté Industrielle et Agricole de la Pointe-à-Pitre*.

AG 1897, 1905, 1906, 1908 = *Compte-rendus des AG des actionnaires de la Compagnie Marseillaise des 21 décembre 1897 (exercice 1896-97), 22 décembre 1905 (exercice 1904-05), 22 décembre 1906 (exercice 1905-06) et 19 décembre 1908 (exercice 1907-08)* ; rapports, comptes, bilans, résolutions. Brochures imprimées conservées dans ADG, Fonds de la Chambre d'Agriculture, pour celle de 1897 ; et Arch. SIAPAP, dossier « *Constitution de la SIAPAP* » n° 1, pour les trois autres. Ce sont malheureusement les seules brochures d'AG qui nous sont parvenues.

*Nota* : Des recherches effectuées à notre demande aux AD Bouches-du-Rhône et dans les Archives de la Chambre de Commerce de Marseille n'ont pas permis d'y retrouver des documents relatifs à la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale.

1. Ch. SCHNAKENBOURG, *La Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre (E. Souques & C<sup>ie</sup>). Histoire de l'usine Darbous sier de 1867 à 1907*, Paris, L'Harmattan, 1997, 308 p. ; et « *Histoire de Beauport au temps des Souques (1836-1901). Recherche sur les causes de la*

avons noté que cette histoire se caractérise par d'énormes difficultés. Créées initialement par des propriétaires blancs créoles qui ne disposaient pas, et de très loin, de ressources suffisantes, ces entreprises sont vite fragilisées par un endettement excessif, dont les effets sont encore aggravés par un engagement trop important dans la culture de la canne et par les pertes qu'elle leur occasionne. Quand éclate la grande crise sucrière mondiale de la fin du siècle (1884 à 1905), leur situation est déjà tellement dégradée qu'elle ne peut plus être redressée. Malgré le recours croissant à des acrobaties financières de plus en plus scabreuses et un soutien sans faille de l'administration coloniale, les usiniers créoles se dirigent inexorablement vers la faillite et leur remplacement par des capitaux métropolitains. Ainsi en va-t-il pour Ernest Souques, le propriétaire des deux usines précitées, qui se retrouve évincé de Beauport en 1901 et de Darboussier en 1907, à l'issue d'une longue et désespérée « course à l'argent » d'une quarantaine d'années.

L'histoire spécifique de ces deux entreprises et de leur propriétaire est assez représentative de celle, plus générale, de la plupart des usines et des usiniers de la Guadeloupe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, mais il ne faudrait toutefois pas que le poids très lourd dont pèsent alors Beauport et Darboussier dans la production locale<sup>3</sup> ainsi que le côté « énorme » et flamboyant du personnage de Souques<sup>4</sup> nous conduisent à ériger automatiquement celui-ci en modèle unique de l'histoire des industriels sucriers guadeloupéens à cette époque, et encore moins à considérer comme les seules possibles ses méthodes de gestion, caractérisées par leur extrême brutalité financière et sociale. En réalité, les modalités de cette histoire varient sensiblement d'une usine à l'autre. Sur fond commun d'une conjoncture également désastreuse pour tous, les choix personnels des usiniers jouent un rôle fréquemment décisif dans le devenir et les résultats de leurs entreprises et dans la capacité de celles-ci à survivre à la grande crise sucrière de la fin du siècle, ou au contraire à s'y perdre.

L'histoire de Blanchet jusqu'à la première Guerre Mondiale illustre assez bien ce qui précède et conduit à s'interroger sur la pertinence de certains choix de Souques dans la gestion de ses usines. A bien des égards, on peut même dire qu'elle constitue l'antithèse de celle de Beauport et de

---

chute des usiniers créoles en Guadeloupe au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 115, 1998, p. 61-141.

2. Les de Chazelles à Marly, les Duchassaing de Fontbressin à Zévallos et Duchassaing, le marquis de Rancogne à Clugny, F. Lacaze-Pouñçou à Marquisat, G. Descamps à la Re-traite, F. Vassort à Duval, etc.

3. Ensemble, elles fournissent environ le tiers du total à partir du début des années 1880, ce qui fait d'E. Souques le premier producteur de sucre de la Guadeloupe.

4. Pendant pratiquement quarante ans, de la fin des années 1860 au début de la décennie 1900, il occupe, comme usinier, comme élu et comme patron de presse, une place considérable dans la vie politique, économique et sociale de la Guadeloupe, et joue un rôle central et dominant dans l'histoire de l'île. Les sources de l'époque sont pleines de son personnage et de ses « exploits ». Une courte biographie dans Ch. SCHNAKENBOURG, « Un grand industriel guadeloupéen du XIX<sup>e</sup> siècle : Ernest Souques (1831-1908) », *Bull. Sté d'Hist. Gpe*, n° 95-98, 1993, p. 78-149. Nous faisons volontiers nôtre l'appréciation d'un autre de ses biographes qui considère Ernest Souques comme l'un des « accoucheurs » de la société guadeloupéenne moderne ; Cl. HOTON, « Ernest Souques, le manipulateur de Nègres », in « Guadeloupe, 1875-1914. Les soubresauts d'une société pluri-ethnique ou les ambiguïtés de l'assimilation », *Autrement*, série Mémoires, n° 28, 1994, p. 132-155.

Darboussier, dans la mesure où les propriétaires successifs de Blanchet, la famille Monnerot jusqu'en 1881 puis la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale ensuite, adoptent vite, dès avant la crise de la fin du siècle, une stratégie complètement différente de celle de Souques. Ce qui ne les empêche pourtant pas de parfaitement réussir dans cette voie, puisque leur usine constitue alors l'une des plus importantes de la Guadeloupe, bien loin derrière Darboussier, certes, mais au coude à coude avec Beauport pour la seconde place, tout en parvenant par ailleurs à traverser la crise sucrière sans trop de dégâts.

Quelque importants que soient la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> dans l'histoire de Blanchet, celle-ci ne s'arrête pas pour autant en 1914. L'activité de la Compagnie Marseillaise se poursuit au-delà pendant encore dix-huit années, mais avec des résultats nettement moins brillants après la guerre qu'avant. Gérée de façon peu dynamique, la société se trouve progressivement confrontée à de très sérieuses difficultés structurelles, que parvient toutefois à masquer pendant encore un temps une apparente prospérité de façade, due à une conjoncture exceptionnellement favorable. Mais à la fin de la décennie 1920, la vérité des comptes finit par apparaître : la situation est si mauvaise que l'entreprise ne peut résister au retournement de la conjoncture sucrière et aux conséquences du cyclone de 1928 ; malgré d'ultimes tentatives de sauvetage, la faillite survient quatre ans plus tard.

Les sources dont nous disposons pour étudier l'histoire de Blanchet antérieurement à cette date ne sont ni aussi abondantes ni aussi précises que nous pourrions le souhaiter, mais elles permettent néanmoins d'en reconstituer les grandes lignes. Après avoir présenté les origines de l'usine et son évolution jusqu'en 1881, à l'époque des Monnerot, nous retracerons le processus de création de la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale et les difficultés affrontées par celle-ci pendant la grande crise sucrière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, puis nous examinerons ses problèmes et les différentes phases de sa gestion au cours de la première Guerre Mondiale et dans les années 1920, avant de terminer sur son effondrement au début de la décennie suivante.

## 1. LES ORIGINES ET L'ÉPOQUE DES MONNEROT (1834-1881)

### 1.1. De l'habitation-sucrierie à l'usine (1834-1870)

#### *a) L'habitation-sucrierie Blanchet jusqu'en 1861*

Jusqu'aux années 1840, la production sucrière antillaise repose exclusivement sur l'activité de grandes plantations familiales appelées « habitations-sucrieries ». Ce sont des entreprises de grandes dimensions (en moyenne 150 ha et une centaine d'esclaves), intégrées et autonomes (elles sont à la fois plantation de canne et manufacture sucrière et ne manipulent que leurs propres cannes), qui utilisent des techniques de fabrication encore peu mécanisées (moulin à eau, à bêtes ou à vent, évaporation et cuite à feu nu dans des chaudières à l'air libre) et reposant essentiellement sur l'emploi massif d'une main d'œuvre servile misérable pour produire 50 à 100 tonnes par an d'un sucre brut de médiocre qualité. Ce mode d'organisation de la production est appelé « système du père Labat », du

nom du célèbre dominicain qui géra pendant onze années à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'habitation-sucrerie de son ordre, à la Martinique, et nous en laissa, dans son *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, une description devenue classique.

L'existence d'une habitation-sucrerie sur l'emplacement de la future usine Blanchet, situé alors dans la commune du Moule<sup>5</sup>, n'est attestée de façon certaine qu'à partir de 1833 seulement ; à cette époque, elle s'appelle *Tabacco* et appartient aux époux Charles et Marie-Louise Blanchet, dont elle conservera définitivement le nom<sup>6</sup>. Son histoire antérieure à cette date nous échappe totalement. Nous ne savons pas quand et comment les Blanchet en deviennent propriétaires, et nous ignorons même le moment de sa création ; il semblerait toutefois qu'il se situe sous la Restauration<sup>7</sup>. Elle est déjà indiscutablement une grosse habitation, avec 175 ha et à peu près autant d'esclaves<sup>8</sup>.

Charles Blanchet a tout juste le temps de donner son nom à l'habitation avant de disparaître de son histoire. Après la mort de son épouse, en 1833, il part s'installer à Libourne (Gironde), où il décède en 1852. Nous ne savons pas comment sa propriété guadeloupéenne, laissée entre les mains d'un fermier, traverse la crise finale du système esclavagiste, entre 1835 et 1848, ainsi que les difficultés de la dépression post-abolitionniste<sup>9</sup>. En tout cas, ses héritiers, tous définitivement fixés dans la région de Bordeaux, n'ont manifestement aucune intention de reprendre l'exploitation de la plantation familiale, surtout dans une conjoncture pareille ; deux ans seulement après la mort de leur père, les trois fils Blanchet vendent l'habitation à un négociant de Pointe-à-Pitre du nom de Louis Hérisson<sup>10</sup>.

---

5. Jusqu'en 1861, le territoire du Moule s'étend vers l'intérieur de la Grande-Terre jusqu'à l'extrémité orientale de la plaine de Grippon ; c'est à cette date seulement que cette région est rattachée à Morne-à-l'Eau avec toutes les habitations s'y trouvant, notamment Blanchet.

6. AOM, Notaires Gpe, minutes Callard, 11 janvier 1834, inventaire de la communauté après le décès de l'épouse.

7. Le recensement nominatif de tous les habitants et toutes les propriétés de la Guadeloupe en 1796 (AOM, *G1-501*) dénombre 44 habitations-sucreries sur le territoire de la commune du Moule. Pratiquement toutes peuvent être localisées précisément, mais aucune ne correspond de près ou de loin à la future Blanchet ; nous en déduisons donc que celle-ci n'est pas encore établie en sucrerie. Par la suite, selon les divers recensements conservés aux AOM, le nombre de sucreries en activité à Moule augmente fortement sous la Restauration, passant de 45 en 1813 à 50 en 1818 et 64, son maximum historique, en 1835 ; ceci nous conduit donc à supposer que celle de *Tabacco* a été construite à cette époque.

8. AOM, Notaires Gpe, minutes Callard, 11 janvier 1834, inventaire de la communauté Blanchet. Ce document n'indique pas le nombre d'esclaves de l'habitation mais seulement leur valeur totale d'estimation, soit 208 700 F. Or, au milieu de la décennie 1830, on estime à 1 200 F « la valeur vénale moyenne d'un esclave cultivateur » ; *Notices statistiques sur les colonies françaises*, Paris, Impr. Royale, 1837, t. I, p. 50. Blanchet compterait donc alors 174 esclaves. Pour ce qui concerne la superficie de 175 ha, elle n'est pas non plus donnée par cet inventaire, mais par divers autres documents postérieurs concordants. Rappelons que l'habitation-sucrerie guadeloupéenne moyenne des années 1830 s'étend sur 143 ha et possède 79 esclaves ; Ch. SCHNAKENBOURG, *La crise du système esclavagiste, 1835-1847*, Paris, L'Harmattan, 1980, p. 31 et 50.

9. SCHNAKENBOURG, *ibid.*, p. 91-171 ; et « La disparition des habitations-sucreries en Guadeloupe (1848-1906). Recherche sur la désagrégation des structures préindustrielles de la production sucrière antillaise après l'abolition de l'esclavage », *Revue Fse d'Hist. d'O.M.*, t. LXXIV, 1987, p. 258-273.

10. Sur tout ce qui précède, voir AOM, Notaires Gpe, minutes Marfin, 2 octobre 1854.

Mais à son tour, celui-ci meurt en 1855. Sa veuve revend alors l'habitation à Paul Guy et à la société Solange Monnerot, R. Tillet & C<sup>ie</sup>. Les nouveaux propriétaires s'attachent à développer Blanchet ; en 1860, celle-ci produit 150 tonnes de sucre, deux fois plus que la moyenne des habitations-sucreries de la Guadeloupe, ce qui en fait alors la quatorzième de l'île (sur environ 470) par l'importance de sa production<sup>11</sup>. Enfin, en 1861, S. Monnerot rachète sa part dans l'habitation à son associé R. Tillet, à la suite de quoi Blanchet devient propriété indivise entre Paul Guy et lui<sup>12</sup>.

#### *b) La création de l'usine (1862-1870)*

Les difficultés croissantes du système traditionnel « du père Labat » à partir des années 1830 puis la crise d'obsolescence qui le frappe après 1848 conduisent progressivement les planteurs antillais à l'abandonner au profit d'une nouvelle organisation de la production. En une quarantaine d'années seulement après l'Abolition, les vieilles habitations-sucreries cessent pratiquement toutes leur fabrication, remplacées par de grandes usines centrales manipulant les cannes de plusieurs habitations et employant une technologie mécanisée moderne, importée de la sucrerie de betterave (emploi généralisé de la vapeur, évaporation et cristallisation sous vide, turbinage de la masse cuite), grâce à laquelle elles produisent en grandes quantités (2 000 tonnes par campagne en moyenne au début des années 1880) et à moindre coût un sucre de qualité très supérieure. Les premières usines modernes sont créées en Guadeloupe en 1844. Interrompu par la crise pré- et post-abolitionniste ainsi que par le manque général de capitaux dans l'île, le mouvement de construction reprend avec force à partir de 1860, essentiellement grâce aux prêts du Crédit Colonial, devenu Crédit Foncier Colonial trois ans plus tard. Dix usines sont inaugurées entre 1860 et 1870 ; en 1884, à l'apogée de ce mouvement, elles sont au nombre de 22<sup>13</sup>.

Les modalités de leur création varient d'une usine à l'autre, mais peuvent, en gros, se ramener à deux types principaux. Soit elles sont créées *ex nihilo*, en abandonnant brutalement les procédés « du père Labat » et en les remplaçant immédiatement par la technologie sucrière la plus moderne ; c'est à ce type que se rattachent la plupart des usines de la Guadeloupe, notamment Beauport et Darboussier. Soit elles sont créées par étapes, en modernisant progressivement les procédés de fabrication à partir d'une habitation-sucrerie traditionnelle, par adjonctions successives d'équipements plus performants ; tel est en particulier le cas de Blanchet.

Il semble qu'initialement S. Monnerot et P. Guy, copropriétaires de Blanchet à partir de 1861, n'aient prévu qu'une modernisation partielle de leur habitation, limitée à l'adoption du système « bourbonien ». Ainsi

---

11. D'après tableau publié dans *GO Gpe*, 1<sup>er</sup> février 1861.

12. Histoire de propriété de l'habitation retracée dans AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 5 février 1864. *Nota* : malgré son prénom féminin, dû probablement aux hasards du calendrier, Solange Monnerot est un homme.

13. Sur tout ce qui précède, voir A. BUFFON, *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe (1635-1919)*, Basse-Terre, Sté d'Hist. de la Gpe, 1979, p. 223-274 ; SCHNAKENBOURG, *Disparition*, p. 257-309 ; et Darboussier, p. 15-17.

dénommé parce qu'il a été mis au point par des colons de la Réunion, l'ancienne île Bourbon, dans les années 1850, ce mode de fabrication, qualifié de « mixte » dans les documents, combine à la fois les méthodes traditionnelles et la technologie moderne. Il repose sur l'emploi généralisé de la vapeur pour toutes les opérations de fabrication, ainsi que sur une mécanisation très poussée, mais l'évaporation et la cristallisation se font encore à l'air libre, quoique dans des appareils beaucoup plus perfectionnés que les vieilles chaudières « du père Labat ». Les sucreries bourbonniennes obtiennent donc un rendement industriel sensiblement supérieur à celui des habitations-sucreries traditionnelles<sup>14</sup>, ainsi qu'une production beaucoup plus importante, de l'ordre des 200 à 300 tonnes le plus souvent, mais qui peut parfois dépasser les 500 tonnes sur les plus grosses et les mieux outillées d'entre elles. En fait, ce sont de véritables petites usines particulières, qui représentent le stade supérieur de la modernisation du système traditionnel et constituent le point de passage obligé du processus de création par étapes d'une usine moderne. En Guadeloupe, on en compte une vingtaine créées au cours de la décennie 1860<sup>15</sup>.

C'est en 1862 que S. Monnerot et P. Guy décident de moderniser Blanchet. Pour cela, ils empruntent 125 000 F au Crédit Colonial, nouvellement créé, pour « l'augmentation et l'amélioration de l'outillage de fabrication de leur habitation-sucrerie »<sup>16</sup>. Complété par leurs ressources propres, ce prêt leur permet de créer une usine bourbonnienne<sup>17</sup>, avec appareil à cuire Wetzell et turbines, qui commence à fonctionner au début de la campagne 1864<sup>18</sup>. Outre les cannes de Blanchet, elle manipule également celles de l'habitation voisine Beaumont, d'une superficie de 150 ha, que S. Monnerot et P. Guy ont pris la précaution d'acheter l'année précédente pour assurer leur approvisionnement en matière première<sup>19</sup>. En 1864, un nouveau prêt du CFC, d'un montant de 75 000 F, leur permet d'améliorer encore leur équipement et d'accroître sa capacité<sup>20</sup>. Blanchet devient alors la première usine bourbonnienne de la Guadeloupe<sup>21</sup> ; sa production passe de 150 tonnes en 1860, quand elle n'était encore qu'une grosse habitation-sucrerie traditionnelle, à 500 en 1865 et environ 800 en 1869<sup>22</sup>.

---

14. On appelle « rendement industriel » la proportion de sucre extraite d'une tonne de canne. Il se situe généralement autour des 9,5 à 10 % sur les usines centrales modernes, des 7,5 à 8 % sur les sucreries « bourbonniennes » et des 5 à 6 % sur les habitations-sucreries traditionnelles.

15. Sur tout ce qui précède, SCHNAKENBOURG, *Disparition*, p. 283-284.

16. AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 16 octobre 1862.

17. *Ibid*, le même, 5 février 1864 : sur l'habitation Blanchet se trouve « une installation de fabrication d'après les procédés de la Réunion que MM. Monnerot et Guy ont faite monter récemment, en partie avec les ressources d'un emprunt de 125.000 F... (au) Crédit Colonial, en partie avec leurs ressources propres ».

18. *GO Gpe*, 22 avril 1864, bull. agricole.

19. Référence postérieure à cet achat dans AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 6 mars 1869.

20. *Ibid*, le même, 5 février 1864.

21. AOM, Gua. 129, d. 864, gouverneur Lormel au ministère, 26 septembre 1865, « Exposé général sur la situation de la Guadeloupe ».

22. Voir *annexes*, tableau n° 1. La production de 1869 a été estimée à partir du tonnage de cannes passées aux moulins, soit 10 349 tonnes avec un rendement industriel de 7,5 à 8 %, ce qui donne donc 776 à 828 tonnes de sucre.

Mais il apparaissait alors que ce système bourbonien, dans lequel les planteurs de la Guadeloupe avaient initialement placé de si grands espoirs, conduit en réalité à une impasse. Ce n'est qu'un succédané médiocre des usines modernes, et acceptable uniquement dans l'attente de la construction de celles-ci ou s'il n'en existe pas une à proximité. Les habitants-sucriers l'ayant adopté accumulent les pertes, et il est clair que s'ils poursuivent dans cette voie, l'expropriation et la ruine les guettent à brève échéance. Dès la fin de la décennie 1860, ce système est définitivement en crise. En 1880, il ne reste plus que deux sucreries bourbonniennes en activité dans l'île ; toutes les autres ont dû cesser leur fabrication pour se transformer soit en usines centrales modernes, soit en simples plantations de canne vendant leur récolte à un usine voisine<sup>23</sup>.

Blanchet ne fait évidemment pas exception à cette évolution générale. Mais outre l'obsolescence du système bourbonien, une autre menace encore plus grave pèse sur elle, celle que constitue l'existence d'un projet de création d'une usine centrale à l'autre extrémité de la plaine de Grippon.

Le 18 avril 1868, « une réunion d'habitants et de capitalistes » décide de créer une usine à Morne-à-l'Eau, sur le canal des Rotours ; le lieu choisi est l'habitation Pointe-à-Raie, à l'Ouest du bourg<sup>24</sup>. Le projet, initié par un ancien ingénieur de la maison Cail, alors le principal constructeur français de matériel sucrier, et plusieurs négociants importants de Pointe-à-Pitre, est cohérent et sérieux. La future usine est prévue pour une production de l'ordre des 2 500 tonnes de sucre par campagne, un chiffre élevé qui devrait la placer à peu près au niveau de Beauport ; elle sera approvisionnée par seize habitations de la plaine de Grippon et ses environs immédiats, qui se sont engagées à lui apporter leurs cannes lorsqu'elle entrera en service. Au début d'août, le projet de statuts de la *Société de l'Usine des Rotours*, une commandite au capital de 1 700 000 F, est déjà rédigé, la souscription des actions est ouverte, l'affaire semble définitivement lancée<sup>25</sup>.

Un tel projet fait évidemment peser de lourdes menaces sur l'approvisionnement en matière première de Blanchet ; s'il aboutissait, il ruinerait définitivement toute possibilité d'extension future de celle-ci faute de canne. Pour S. Monnerot et P. Guy, bloquer sa réalisation devient donc une question de survie, car il n'y a pas de place pour deux usines centrales dans la plaine de Grippon. Il leur faut prendre leurs concurrents de vitesse. C'est probablement ce qui précipite leur décision de passer à la seconde étape du processus de modernisation de Blanchet, celle de la création d'une usine employant la totalité de la technologie sucrière la plus avancée, essentiellement l'évaporation et cristallisation dans le vide. Quinze jours seulement après la réunion de lancement du projet de l'usine des Rotours, ils obtiennent du CFC un nouveau prêt de 80 000 F, destiné « à payer les augmentations à faire à l'usine Blanchet pour y installer les appareils nécessaires à la filtration au noir et à la cuite en grains dans le vide »<sup>26</sup>.

---

23. Sur ce qui précède, SCHNAKENBOURG, *Disparition*, p. 285-286.

24. *GO Gpe*, 19 mai 1868, bull. agricole.

25. *Commercial*, 13 juin et 8 août 1868.

26. AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 1<sup>er</sup> mai 1868 ; rappelons que la réunion sur la création de l'usine des Rotours s'était tenue le 18 avril. Le montant du prêt demandé et



Ce prêt renverse complètement le rapport des forces entre les deux parties dans l'espèce de course qu'elles se livrent pour la maîtrise de l'industrialisation de la production sucrière de Morne-à-l'Eau, en donnant aux propriétaires de Blanchet une sérieuse avance sur leurs concurrents. A supposer en effet que ceux-ci parviennent à rassembler rapidement les capitaux nécessaires à la constitution de leur société avant la fin de l'année 1868, il faudra encore douze à quinze mois avant que l'usine des Rotours soit en état de fonctionner, le temps de faire venir d'Europe le matériel de fabrication et de le monter ; au mieux pourra-t-elle entrer en service pour la campagne 1870. Il y aura alors toutes les chances pour que Blanchet ait achevé sa modernisation avant, attirant à elle toutes les cannes de la plaine de Grippon. Derniers arrivés dans une région déjà relativement bien pourvue en usines centrales, coincés entre Clugny et Duval au Nord, Darboussier au Sud et, demain, Blanchet à l'Est, et risquant donc de ne pouvoir disposer de toute la matière première qui leur serait nécessaire, les initiateurs du projet des Rotours sont inévitablement conduits à renoncer. Après août 1868, on n'en entend plus parler et cette usine ne sera jamais construite.

Commandé, semble-t-il, à Cail<sup>27</sup>, le nouvel équipement de Blanchet est installé à la fin de 1869<sup>28</sup>. Il fait de celle-ci une usine ultramoderne, bénéficiant des perfectionnements les plus récents de la technologie sucrière<sup>29</sup>. La production passe de 800 tonnes environ en 1869, dernière année de fonctionnement de l'installation bourbonnienne, à 1 350 en 1870, première campagne du nouvel établissement moderne, et 1 700 en 1873<sup>30</sup>. Blanchet est alors déjà la seconde usine de la Guadeloupe par l'importance de sa production<sup>31</sup>.

Au terme de ces développements, on ne peut manquer d'être frappé par l'extrême prudence dont font preuve les fondateurs de Blanchet tout au long du processus de création de leur usine. Ils progressent lentement, en s'appuyant prioritairement sur leurs fonds propres et ne recourant à l'emprunt qu'à titre complémentaire ; celui-ci ne contribue que pour 33 % au financement de la création de l'usine<sup>32</sup>. Ce faisant, S. Monnerot et P. Guy conservent très aisément la propriété de leur entreprise et la maîtrise de leur gestion. Rien de comparable, à cet égard, avec la méthode suivie par le Dr Aman Souques pour créer Beauport, qui fonce aveuglément sans un seul franc d'apport personnel et emprunte la totalité de son financement, avant de se retrouver le couteau sur la gorge et menacé de

---

accordé initialement par l'agence locale du CFC était de 100 000 F, mais il est finalement réduit à 80.000 par le conseil d'administration de celui-ci ; allusion à cette décision dans *ibid*, le même, 6 mars 1869.

27. Auquel il est encore dû un tout petit reliquat de 562 F par les Monnerot en 1883 ; *ibid*, minutes L. Guilliod, 28 mai 1883.

28. *GO Gpe*, 18 décembre 1869 et 18 janvier 1870, bull. agricoles.

29. « Défécateurs, filtres, triple effet et chaudières à cuire dans le vide » ; *ibid*, 18 décembre 1869.

30. *Annexes*, tableau n° 1.

31. D'après le tableau présenté par la commission de l'immigration et des usines à *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30.

32. Celle-ci est estimée à 850 000 F en 1871 ; AOM Notaires Gpe, minutes Thionville, 22 août 1871. Sur ce total, 280 000 F ont été empruntés en trois fois (1862, 1864 et 1868) au Crédit Colonial puis CFC ; voir *supra*.

ruine quelques mois plus tard, ayant déjà complètement perdu la maîtrise de son investissement et de sa gestion<sup>33</sup>. Et même à Darboussier, s'il n'emprunte « que » 46 % du coût de construction de l'usine, Ernest Souques ne se retrouve pas, sur le fond, dans une situation très sensiblement moins mauvaise que son père à Beauport<sup>34</sup>. Dès le début, on le voit, la politique suivie par les fondateurs de Blanchet diverge d'avec celle des Souques ; l'histoire de leurs usines respectives jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle en sera durablement marquée.

## 1.2. La croissance de Blanchet à l'époque des Monnerot (1869-1881)

### a) Les Monnerot

En 1869, Solange Monnerot et son fils René rachètent à Paul Guy sa part dans Blanchet<sup>35</sup> et se retrouvent ainsi seuls propriétaires de l'usine. Voici donc l'occasion de nous intéresser de plus près à cette famille.

Comme beaucoup d'autres créateurs d'usines modernes en Guadeloupe, qui sont des métropolitains ou des créoles de très fraîche date<sup>36</sup>, les Monnerot ne sont installés dans l'île que depuis une date relativement récente, postérieure à 1815. Solange Monnerot lui-même est né à Jonzac (Charente-Maritime) en 1809<sup>37</sup>. Il semble que la décision d'émigrer aux Antilles ne provienne pas directement de lui mais plutôt de son père, parti vers la Guadeloupe avec toute sa famille<sup>38</sup> à une date que nous ignorons mais antérieure à 1844<sup>39</sup> ; ce n'est pas prendre de bien grands risques que de supposer qu'elle se situe entre 1815 et le début de la décennie 1830, à un moment où l'île connaît une importante immigration blanche attirée par la très forte croissance de l'économie esclavagiste de plantation, alors à son apogée.

Originellement, les Monnerot sont des négociants, et ne sont que cela jusqu'au début du Second Empire. Dans les années 1850 et 1860, on croise épisodiquement dans les archives des traces de l'activité de diverses maisons de commerce de Pointe-à-Pitre et Moule portant ce nom dans leur raison sociale et associant entre eux des membres de la famille ou ceux-ci avec des tiers<sup>40</sup>. Par contre, il ne semble pas que jusqu'en 1855 aucun d'eux ait jamais cherché à s'implanter dans la propriété foncière et la production sucrière. Il est évidemment impossible de savoir si c'est par manque de moyens ou par prudence, compte-tenu de la crise structurelle

---

33. SCHNAKENBOURG, *Beauport*, p. 68-69.

34. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 42-43 et 87-91.

35. Vente sous seing privé du 22 juin 1869, transcrite dans ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 293, n° 21.

36. Le Dr A. Souques et son fils Ernest, Paul Daubrée, F. Vassort, le marquis de Ranouge, le comte de Chazelles, F. Lacaze-Poungou, etc.

37. ADG, Etat-civil de Pointe-à-Pitre, acte de décès de S. Monnerot, n° 329 du 25 juillet 1871 ; date de naissance n.d., mais il est alors âgé de 62 ans.

38. On trouve en effet, dans divers documents des décennies 1850 et 1860, plusieurs références à Edouard et Marcelin Monnerot, frères de Solange et comme lui négociants à Pointe-à-Pitre et acquéreurs d'habitations en Grande-Terre, ce qui semble bien prouver l'implantation d'une famille entière et non pas une installation individuelle.

39. Date de naissance à Pointe-à-Pitre de René Monnerot, fils cadet de Solange et son successeur à la tête de Blanchet.

40. L. Monnerot & C<sup>ie</sup>, Monnerot frères, S. Monnerot & R. Tillet, S. et E. Monnerot, E. Monnerot & C<sup>ie</sup>.

qui frappe alors ce secteur, mais ce que nous connaissons par ailleurs de l'histoire de leur gestion de Blanchet par la suite laisse volontiers croire que la seconde hypothèse est probablement la bonne.

C'est Solange Monnerot qui, le premier dans l'histoire familiale, se décide à sauter le pas, en 1855, en se portant coacquéreur de Blanchet. Sans doute profite-t-il alors de l'effondrement de la valeur de la propriété foncière qui suit l'Abolition<sup>41</sup> pour concrétiser un vieux projet, mais ce n'est certainement pas pour satisfaire une éventuelle vanité d'entrer à tout prix dans la caste de « Grands-Blancs » sucriers, quitte à s'y ruiner, comme le font au même moment tant d'autres acquéreurs d'habitations-sucreries. Au contraire, la politique de modernisation qu'il met très vite en œuvre à Blanchet montre bien que cette acquisition est d'abord un investissement destiné à être rentabilisé.

En tout cas, la réussite industrielle et sociale de cette politique est éclatante. En une quinzaine d'années, pendant que les habitants-sucriers « ancienne manière » disparaissent par centaines, S. Monnerot passe du stade de simple négociant, comme il en existe alors des dizaines en Guadeloupe au lendemain de l'Abolition, au statut de second producteur de sucre de l'île. Cette extraordinaire ascension fait rapidement de lui un notable, comme le prouvent les responsabilités élevées qu'il occupe dans les institutions économiques de l'île à partir de 1860 ; il est co-fondateur et trésorier du Comité des Usines de la Guadeloupe, le futur Syndicat des Fabricants de Sucre<sup>42</sup>, administrateur de la Chambre de Commerce de Pointe-à-Pitre, puis de celle d'Agriculture, et censeur électif, d'abord suppléant puis titulaire, de la Banque de la Guadeloupe<sup>43</sup>. A la fin de sa vie, Solange Monnerot fait indiscutablement partie de l'élite de la population blanche locale.

Il meurt en 1871. Tout naturellement, c'est son fils cadet René, qu'il avait déjà associé de son vivant à la gestion de Blanchet, qui lui succède à la tête de l'entreprise familiale.

René Monnerot est né en 1844 à Pointe-à-Pitre. Nous ne savons rien de sa jeunesse, sauf qu'il part outre-Atlantique faire des études ; il en revient en 1865 licencié en droit<sup>44</sup>, une rareté dans la Guadeloupe de l'époque, où l'on ne compte même pas une dizaine de bacheliers par an. Au passage, observons que le fait d'avoir envoyé son fils en France pour y acquérir une formation supérieure confirme bien ce que nous avons noté précédemment sur l'esprit moderniste de Solange Monnerot.

A son retour de métropole, René commence par se « faire les dents » dans une affaire de commerce de bois<sup>45</sup>, puis en 1869 son père l'appelle à ses côtés pour diriger Blanchet avec lui. Deux ans plus tard, alors qu'il

---

41. SCHNAKENBOURG, *Disparition*, p. 270-273. En 1834, la valeur d'inventaire de Blanchet avait été estimée à 602 000 F dont 393 000 pour les éléments autres que les esclaves (terres, plantation, bâtiments, ustensiles et bestiaux) ; en 1855, l'habitation, désormais sans esclaves, est rachetée 76 000 F par S. Monnerot et ses coacquéreurs, soit une baisse de 80 % ; AOM, Notaires Gpe, minutes Callard, 11 janvier 1834, et minutes Thionville, 5 février 1864.

42. Statuts et autorisation gubernatoriale dans *GO Gpe*, 17 juillet 1866.

43. *Annuaire de la Gpe*, 1860 à 1871.

44. Notice nécrologique publiée dans *Courrier de la Gpe*, 25 juin 1886.

45. Signalée incidemment dans AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 18 décembre 1869 ; mais sa création est largement antérieure.

est âgé d'à peine 27 ans, il prend la succession de celui-ci et assure seul la gestion de l'usine, d'abord pour le compte de la société qu'il forme avec ses frères et sœurs, jusqu'en 1881, puis au-delà comme administrateur-délégué et directeur général en Guadeloupe de la Compagnie Marseillaise de Sucrerie Coloniale<sup>46</sup>.

A la différence de son père, qui mena de front une double carrière de négociant et d'usinier, René Monnerot n'est que producteur de sucre<sup>47</sup>. Bien sûr, il exerce aussi à côté diverses fonctions politico-administratives, mais toutes sont complémentaires de son activité principale et manifestement destinées à fournir à celle-ci un environnement favorable : dans sa commune de Morne-à-l'Eau, sur le territoire de laquelle se trouve désormais Blanchet depuis 1861, il est conseiller municipal de 1871 à sa mort, et même maire jusqu'en 1877 ; de 1874 à 1879, il est également membre du Conseil Général, alors totalement maître des finances locales et dont les décisions en matière budgétaire et fiscale peuvent avoir des répercussions considérables sur l'activité et les résultats des usines<sup>48</sup> ; enfin, il est administrateur de la Chambre d'Agriculture de Pointe-à-Pitre, l'une des institutions importantes de l'île par lesquelles passe l'influence du groupe de pression usinier sur l'administration coloniale<sup>49</sup>.

Mais surtout, quand éclate, en 1884, la grande crise sucrière mondiale qui menace alors d'emporter la sucrerie guadeloupéenne, il devient vite l'un des principaux porte-paroles et défenseurs des intérêts de celle-ci en métropole. Bien que n'étant plus conseiller général depuis cinq ans, il est choisi sans hésitation pour faire partie, avec Ernest Souques et l'ancien directeur de l'Intérieur Alexandre Isaac, de la délégation que l'assemblée locale décide d'envoyer en France pour plaider la cause de l'industrie sucrière coloniale et obtenir des pouvoirs publics qu'elle ne soit pas oubliée dans la grande loi protectionniste sur les sucres alors en préparation puis en discussion à la Chambre des Députés<sup>50</sup>. Il y reste pendant près de trois mois, de fin Mai à début Août 1884, menant auprès des parlementaires et des milieux sucriers métropolitains une intense activité de « lobbying »<sup>51</sup>, grâce à laquelle il obtient en partie satisfaction par la loi

---

46. Nous reviendrons évidemment avec plus de précisions sur sa gestion de Blanchet au cours de toute cette période dans la suite du présent paragraphe.

47. C'est son frère Louis qui reprend la maison de commerce familiale et succède à leur père comme censeur de la Banque de la Guadeloupe.

48. Sur le Conseil Général dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et l'action du groupe de pression usinier en son sein, voir H. BANGOU, *Histoire de la Guadeloupe*, t. II, *Les aspects de la colonisation après l'abolition de l'esclavage, 1848-1939*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 79-92 ; et SCHNAKENBOURG, *Grand industriel*, p. 104-106.

49. *Annuaire de la Gpe*, 1871 à 1886.

50. Sur cette délégation, les circonstances de son envoi en France et son action lors de son séjour métropolitain, voir de plus longs développements dans SCHNAKENBOURG, *Dar-boussier*, p. 157-158.

51. *Courrier de la Gpe*, 4 juillet 1884 : Souques et lui ont été reçus par le ministre de la Marine et son sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, par le Président du Conseil, par les ministres des Finances et du Commerce, par le président de la commission des sucres à la Chambre ; ils ont participé à plusieurs réunions avec les députés des colonies. *Ibid*, 8 juillet 1884 : ils ont participé à une importante réunion avec les parlementaires des départements sucriers métropolitains. *Ibid*, 5 août 1884 : lettre de R. Monnerot au *Journal des Fabricants de Sucre* pour rectifier certaines inexactitudes sur l'industrie sucrière guadeloupéenne contenues dans un précédent article de celui-ci. *Ibid*, 26 août 1884, « Rapport adressé aux Chambres de Commerce et d'Agriculture de la Guadeloupe par MM. E. Souques et R. Monnerot, leurs délégués », récapitulant l'ensemble de leurs démarches.

du 29 juillet 1884. A son retour en Guadeloupe, il est pratiquement accueilli comme un sauveur<sup>52</sup>.

On sait<sup>53</sup> que, très vite, l'application de cette loi se révèle décevante pour les producteurs coloniaux, qu'elle pénalise involontairement mais lourdement par rapport aux fabricants métropolitains. Aussi, à la fin de 1885, les Chambres de Commerce et d'Agriculture de Pointe-à-Pitre décident d'envoyer un nouveau délégué en France pour obtenir une révision de la loi de 1884. C'est encore R. Monnerot qui est nommé et, cette fois, part seul. Il déploie pendant tout le premier semestre 1886 une activité débordante<sup>54</sup>, qui finit par miner sa santé. Il meurt brutalement à Soissons, le 22 juin 1886 ; trois semaines plus tard, le 13 juillet, la Chambre des Députés vote une nouvelle loi sur les sucres qui donne définitivement satisfaction aux usiniers coloniaux. Il est à peine exagéré de dire, même s'il n'a évidemment pas agi seul, qu'elle est un peu son enfant posthume.

La personnalité de René Monnerot n'est pas facile à cerner faute de suffisamment de documents. Il meurt relativement jeune, à 42 ans, n'est conseiller général que pendant six ans et ne signe qu'un petit nombre d'articles dans la presse. Son apparence physique même nous échappe totalement ; on sait seulement qu'il est blanc, ce qui n'est certes pas très original pour un usinier antillais de cette époque.

La principale caractéristique de son personnage nous paraît être la discrétion. En témoigne son comportement au Conseil Général ; il y intervient peu et ses interventions sont généralement courtes mais disent l'essentiel en peu de mots. Rien à voir ici avec les performances oratoires d'un Souques, capable de monopoliser la parole pendant des heures pour dire et redire dix fois la même chose de façon différente<sup>55</sup>. Grande discrétion également dans les articles qu'il publie dans la presse locale au moment de la grande bataille pour la révision de la loi de 1884 ; il est capable d'expliquer avec la plus grande clarté des problèmes très techniques de fiscalité sucrière et de montrer de façon convaincante en quoi et comment ce texte pénalise les usines coloniales<sup>56</sup>, et ceci tout tranquillement, sans « en rajouter », sans se croire obligé d'étaler sa formation de juriste, à la différence d'un Souques qui n'hésite jamais à faire longuement état de toute sa science<sup>57</sup>. Chez René Monnerot, efficacité et modestie vont de pair.

On aperçoit également chez lui un plus grand sens de l'humain. Est-ce parce que, âgé de quatre ans seulement au moment de l'Abolition et issu d'une famille de négociants qui ne possédait pas alors d'habitation, il n'a pas eu le temps d'être pollué idéologiquement par l'esclavage ? On ne trouve en tout cas pas, dans ses interventions au Conseil Général, cette dureté, cette morgue et ce mépris de l'Autre et des autres qui prennent

---

52. *Ibid*, 15-19 août 1884, art. dithyrambique sur trois colonnes en première page annonçant son retour dans l'île. Voir également, *ibid*, 19 septembre 1884.

53. Voir sur ce point SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 158-160.

54. Sur tout ce qui précède, voir les développements détaillés contenus dans ADG, Mss J. Ballet, t. VI, p. 160-162, 174-183 et 188-196 ; ainsi que *Courrier de la Gpe*, 5, 8 et 12 janvier, 9 et 16 février, 16 et 23 mars, 11 et 25 mai 1886.

55. SCHNAKENBOURG, *Grand industriel*, p. 127-128.

56. Voir en particulier *Courrier de la Gpe*, 28 août 1885, 9, 12 et 16 février 1886.

57. SCHNAKENBOURG, *Grand industriel*, p. 133-134.

parfois chez Souques, fils de planteur esclavagiste âgé de 17 ans en 1848, un tour insupportable. Une disposition d'esprit dont nous verrons qu'elle se retrouve également dans son attitude envers les petits planteurs approvisionnant Blanchet en canne, même si, naturellement, son comportement à leur égard s'explique d'abord et surtout par l'intérêt bien compris de l'usine.

Sans doute ne s'agit-il pas seulement ici d'un problème d'origine ou de génération, mais aussi de choix politique personnel. Ici aussi la différence avec Souques est éclatante. Alors que celui-ci se proclame fièrement réactionnaire<sup>58</sup>, les Monnerot appartiennent à la famille des républicains modérés<sup>59</sup>, et René n'hésite pas, quand les intérêts de l'Usine ne sont pas directement concernés, à mêler sa voix au Conseil Général avec les maîtres républicains minoritaires, ce qui, dans l'atmosphère étouffante de racisme de la Guadeloupe de l'époque, témoigne tout de même d'un certain courage politique. Ce n'est d'ailleurs pas seulement sur les grands principes constitutionnels que les deux hommes divergent, mais également sur l'avenir politico-institutionnel de la Guadeloupe. En 1882, un débat courtois en la forme mais sévère sur le fond les oppose en pleine Chambre d'Agriculture sur le problème de l'assimilation et de la transformation de la colonie en un département ; Souques la souhaite ardemment quand Monnerot ne veut pas en entendre parler<sup>60</sup>.

Sur l'essentiel, toutefois, ce qui les unit est plus fort que ce qui les divise, et René Monnerot n'est pas moins *usinier* que Souques. Avec lui, il est l'un des principaux animateurs du Comité des Usines ; avec lui, il est co-fondateur du *Courrier de la Guadeloupe*, organe de l'Usine par excellence ; comme lui, il est un défenseur acharné des usines et de leurs intérêts ; et comme lui, il réclame les mêmes mesures en leur faveur. Nous avons vu précédemment quel rôle décisif il joue dans l'élaboration et l'extension aux colonies des deux lois sur les sucres de 1884 et 1886, mais là ne se limite pas son action. Quand il est en Guadeloupe, il s'engage fortement dans les institutions dont il est membre. Comme Souques, il est hautement partisan de l'immigration indienne, qui fournit leur main d'œuvre aux habitations des usines, et il se bat à ses côtés pour maintenir les subventions du budget colonial à celle-ci<sup>61</sup> ; comme Souques, il estime nécessaire de maintenir une discipline « ferme » dans les ateliers d'immigrants indiens et donc d'élaborer dans ce sens une réglementation *ad hoc*<sup>62</sup> ; comme Souques, il est hostile à l'établissement d'une surtaxe spécifique sur la production des usines, venant s'ajouter aux droits de sortie frappant déjà tous les sucres<sup>63</sup> ; comme tous les autres usiniers, il s'oppose à l'octroi de primes en faveur des planteurs de café, car, outre leur

---

58. *Ibid*, p. 134.

59. Solange Monnerot est franc-maçon ; il meurt à Pointe-à-Pitre à la Loge de la Paix, « où il demeurerait passagèrement » ; ADG, Etat-civil de Pointe-à-Pitre, acte de décès n° 329 du 25 juillet 1871. Quelques mois auparavant, en Octobre 1870, il avait co-signé un manifeste électoral en faveur de la candidature républicaine d'Auguste Duchassaing pour les législatives prévues au début de l'année suivante ; O. LARA, *La Guadeloupe dans l'histoire* (1921), rééd. L'Harmattan, Paris, 1979, p. 268.

60. *Courrier de la Gpe*, 30 juin 1882.

61. Voir par exemple les rapports qu'il présente au nom de la commission de l'immigration devant *CG Gpe*, SO 1877, p. 83-87 ; SO 1879, p. 122-126.

62. *Courrier de la Gpe*, 19 septembre 1884.

63. Intervention lors du débat sur ce point dans *CG Gpe*, SO 1877, p. 328.

coût budgétaire, il craint que le développement des cultures « secondaires » se fasse au détriment de la canne<sup>64</sup> ; inversement, il participe activement à la grande campagne des producteurs de sucre et de leur organe de presse pour obtenir du Conseil Général qu'il élève de 250 000 à 500 000 F par an la garantie coloniale en faveur du CFC, afin que celui-ci puisse accorder de nouveaux prêts aux usines pour leur permettre de surmonter la crise sucrière<sup>65</sup> ; de même, il est favorable à l'établissement en Grande-Terre d'un chemin de fer qui faciliterait l'expédition de la production des usines jusqu'au port de Pointe-à-Pitre<sup>66</sup>. En somme, si le cœur bat à gauche, le portefeuille, lui, demeure solidement fixé à droite ! René Monnerot est avant tout un usinier qui pense et agit comme tel.

L'histoire des Monnerot entre 1855 et 1886, quand ils possèdent et/ou dirigent Blanchet, semble assez représentative des mutations structurelles qui modifient la stratification sociale de la population blanche créole au lendemain de l'abolition de l'esclavage et en conséquence de celle-ci. Les vieilles familles de propriétaires d'habitations, souvent implantées dans l'île depuis plus d'un siècle, qui étaient parvenues à survivre à la tourmente révolutionnaire, sont éliminées au profit d'hommes nouveaux, engagés sur une ou deux générations dans un processus d'ascension sociale extrêmement rapide et qui deviennent, en un quart à un tiers de siècle à peine, les véritables maîtres de l'industrie sucrière locale, les Souques, les Monnerot, les Pauvert, les Dubos... C'est en quelque sorte la version guadeloupéenne du triomphe de la bourgeoisie industrielle sur l'aristocratie terrienne, auquel on assiste au même moment en France.

#### b) La gestion et les résultats

En 1869, pour des raisons que nous ignorons, Paul Guy, associé depuis quatorze ans avec S. Monnerot dans Blanchet, décide de s'en désengager. Il vend la moitié de sa part dans l'usine à Solange, qui en détient ainsi 75 %, et l'autre moitié, soit 25 % du total, à René<sup>67</sup>. Puis les deux hommes font apport de leurs droits respectifs à une société en nom collectif, S. Monnerot & C<sup>ie</sup>, dont ils sont cogérants, le père assurant toutefois la gestion générale et le fils plus particulièrement la direction industrielle<sup>68</sup>.

Deux ans plus tard, Solange Monnerot meurt. La société est automatiquement dissoute, mais les six enfants décident de poursuivre l'exploitation de Blanchet dans une nouvelle société familiale, prenant immédiatement la suite de la précédente, Monnerot Jeune & C<sup>ie</sup><sup>69</sup>. C'est une commandite simple au capital de 1 074 000 F, dont René est le seul gérant. Il en détient 37,5 %<sup>70</sup> et chacun de ses cinq frères et sœurs 12,5 % ; par la suite, la répartition interne du capital subit quelques modifications,

---

64. *Ibid*, p. 97-100.

65. Séance de la Chambre d'Agriculture de Pointe-à-Pitre du 2 avril 1885 ; p. v. reproduit dans *Courrier de la Gpe*, 1<sup>er</sup> mai 1885. Pour plus de précisions sur ce problème de l'extension de la garantie coloniale, voir BUFFON, *Monnaie et crédit*, p. 309-310, et SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 142.

66. *CG Gpe*, SE Février 1879, *passim*.

67. ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 293, n° 21, vente sous seing privé du 22 juin 1869.

68. AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 6 juillet 1869.

69. *Ibid*, le même, 22 août 1871.

70. Soit 1/6 des 75 % (= 12,5 %) laissés par son père, plus 25 % à titre personnel.

en conséquences de diverses opérations de mutation de leurs parts sociales effectuées entre membres de la famille, mais René conserve sa prééminence et sa majorité relative<sup>71</sup>. C'est cette société qui va constituer le cadre juridique de l'entreprise familiale jusqu'en 1881.

Pendant ces dix années, la gestion de R. Monnerot se caractérise par une politique de prudente croissance.

Croissance, tout d'abord, des performances et de la valeur de l'usine. Sauf lors de très mauvaises années, résultant de circonstances climatiques exceptionnellement défavorables<sup>72</sup>, la production augmente régulièrement au cours de cette période, passant entre 1870 et 1882 de 1 350 à 4 250 tonnes, son second plus haut niveau historique jusqu'à l'après-guerre<sup>73</sup>. A ce triplement de la capacité correspond un accroissement pratiquement équivalent de la valeur brute<sup>74</sup> de l'usine et de son domaine foncier, qui passe de 1 074 000 F en 1871<sup>75</sup> à 2 934 000 F en 1881<sup>76</sup>. Au début des années 1880, Blanchet occupe toujours la seconde place au classement des usines de la Guadeloupe<sup>77</sup>.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils sont obtenus avec une très grande prudence dans la mise en œuvre des moyens de l'entreprise. René Monnerot « serre » au maximum sa gestion en limitant le plus possible toutes les dépenses qui ne sont pas strictement d'exploitation. Les avances aux fournisseurs de canne ne sont accordées qu'avec une extrême parcimonie, et de nouvelles habitations ne sont achetées que pour autant qu'elles soient indispensables à l'approvisionnement de l'usine ; on est très loin ici de la folle prodigalité de Souques, avançant sans compter aux « adhérents » de Darboussier et Beauport l'argent qu'il n'a pas, avant de devoir reprendre, en d'immenses et dispendieux domaines fonciers, leurs habitations ruinées<sup>78</sup>. Quant à la distribution de dividendes aux associés, tout membres de la famille qu'ils soient, elle est limitée statutairement à des niveaux faibles ou très faibles<sup>79</sup> ; ici aussi, il

---

71. En 1876, René Monnerot cède à son frère Louis la moitié du quart qu'il avait acheté en 1869 à Paul Guy, puis deux ans plus tard il rachète à sa sœur Louisa les 12,5 % que celle-ci possède dans la société ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 27 avril 1876 et 6 juin 1878. A la suite de toutes ces opérations, René détient toujours 37,5 % du capital, Louis 25 % et leurs trois autres frères et sœur encore associés avec eux 12,5 % chacun ; *ibid*, le même, 28 mai 1883, liquidation de la société.

72. Sécheresse en 1872, qui se répercute sur la production de l'année suivante ; pluies continues qui noient le pays sucrier de la Grande-Terre en 1879 et 1880 et expliquent les très faibles récoltes de 1880 et 1881 ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 53.

73. *Annexes*, tableau n° 1.

74. C'est-à-dire déduction non faite des dettes.

75. Valeur expressément portée par les statuts de la société Monnerot Jeune (850 000 F pour l'usine + 224 000 F pour les deux habitations Blanchet et Beaumont) ; AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 22 août 1871.

76. Prix total auquel les fondateurs de la Compagnie Marseillaise rachètent l'usine et son domaine à la société Monnerot Jeune ; statuts de la Compagnie Marseillaise, déposés dans *ibid*, minutes L. Guilliod, 30 janvier 1882. Voir détail de cette somme *infra*, point 2.1.a.

77. Voir tableau publié par R. Monnerot dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884 ; en 1883, Darboussier a manipulé 91 300 tonnes de canne, Blanchet 43 700 et Beauport 42 300.

78. Nous allons revenir sur ces divers problèmes, *infra*, point c.

79. AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 22 août 1871, statuts de la société Monnerot Jeune : pendant les trois premiers exercices, les bénéfices seront « laissés dans la société pour l'acquittement de ses dettes et l'accroissement de ses affaires » ; après cette période, on pourra les distribuer, mais à raison de 3 000 F maximum par associé. En 1876, il est décidé



n'y a aucune comparaison avec la politique excessivement généreuse suivie en la matière par Souques et les Cail à Beauport jusqu'en 1875<sup>80</sup>.

Tout ceci explique pourquoi, malgré des coûts de production supérieurs<sup>81</sup>, la situation financière de Blanchet au début des années 1880 est bien meilleure que celle de Beauport et Darboussier, comme le prouve la comparaison du ratio de financement des immobilisations par l'endettement, le seul qu'il soit possible de calculer pour les trois usines à cette époque<sup>82</sup>. Naturellement, le poids de la dette en est allégé d'autant ; sur la moyenne des deux exercices 1882 et 1883, la charge en intérêts et capital du remboursement de l'endettement à long terme représente 4,5 % du chiffre d'affaire à Blanchet et à 6,2 % à Darboussier<sup>83</sup>.

Il est vrai pourtant que l'endettement à long terme lui-même augmente fortement à Blanchet au cours de la décennie 1870, passant de 224 000 F au moment de la constitution de la société Monnerot Jeune, en 1871<sup>84</sup>, à 656 000 F à sa mise en liquidation dix ans plus tard<sup>85</sup>. En rythme, il augmente même plus rapidement que celui de Darboussier sur une période voisine et de durée comparable<sup>86</sup>. Mais cette comparaison est trompeuse, car à la différence des pratiques funambulesques de Souques, qui à la même époque en est déjà à devoir emprunter pour payer ses dettes<sup>87</sup>, l'endettement des Monnerot et son accroissement ont uniquement pour objet de financer des investissements productifs. Les

---

que la distribution annuelle se limitera à un maximum de 6 % du montant de l'actif net ; *ibid*, minutes L. Guilliod, 27 avril 1876.

80. SCHNAKENBOURG, *Beauport*, p. 84-87.

81. Sur les deux exercices 1882 et 1883, les seuls pour lesquels le calcul soit possible, le coût unitaire par tonne de canne manipulée se monte à une moyenne de 37,40 F à Darboussier et de 41,10 F à Blanchet ; cette différence en faveur de la première est évidemment normale, dans la mesure où elle manipule environ deux fois plus de canne. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 10 mai 1883 et 12 mai 1884, rapports du gérant à l'AG des actionnaires de la CSPAP ; et *annexes*, tableau n° 1. Comparaison avec Beauport malheureusement impossible.

82. Mesuré par le rapport entre l'endettement à long terme et la valeur comptable des immobilisations (l'usine et son domaine foncier). Il n'est que 22 % à Blanchet en 1881 (656 000/2 934 000 F ; voir *infra*), contre 60 % à Darboussier en 1881-82 (4 550 000/7 600 000 ; Arch. SIAPAP, dossier « Constitution de la SIAPAP » n° 2, rapport d'expertise du CFC sur Darboussier et ses habitations, 8 juin 1881, et lettre de Souques au directeur du CFC, 24 septembre 1882), et 95 % à Beauport en 1880 (4 048 000/4.256 000 ; BN, Dépt des Imprimés, 4° Wz 3800, AG de la Sté Sucrière du Port-Louis du 20 octobre 1881, bilan). Rappelons que nous avons calculé précédemment (*supra*, point 1.1.b) que ce ratio était de 33 % à Blanchet, 46 % à Darboussier et 100 % à Beauport à l'issue du processus de création de ces trois usines, en 1870, 1869 et 1864 respectivement. La situation financière à long terme de la première s'est donc améliorée au cours de la décennie 1870 pendant que celle des deux autres s'est encore dégradée ou est demeurée catastrophique.

83. Pour Darboussier, paiement des obligations émises en 1870 et amortissement du prêt de 1882 du CFC ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 10 mai 1883 et 12 mai 1884, rapports du gérant à l'AG des actionnaires de la CSPAP. Pour Blanchet, amortissement des différents prêts du CFC dont il va être question ci-après.

84. AOM, Notaires Gpe, minutes Thionville, 22 août 1871, statuts.

85. *Ibid*, minutes L. Guilliod, 19 février 1883, quittance du CFC.

86. Il est multiplié par 2,93 à Blanchet entre 1871 et 1881, contre 2,80 à Darboussier entre 1868 et 1879.

87. En 1877 et 1880, il émet deux emprunts obligataires de 3 375 000 et 1 462 000 F respectivement à des conditions relativement onéreuses pour rembourser les créances des Cail sur Beauport ; en 1882, il emprunte 2 000 000 F au CFC, aux conditions habituelles très onéreuses de celui-ci (pas loin des 10 % d'intérêt) pour solder les dettes de Darboussier envers les mêmes ; SCHNAKENBOURG, *Beauport*, p. 92 ; et *Darboussier*, p. 124-128.

224 000 F de dettes de 1871 représentent le solde encore dû des trois emprunts de 1862, 1864 et 1868 au Crédit Colonial puis au CFC, qui ont permis la création initiale de l'usine<sup>88</sup>. Par la suite, un nouvel emprunt de 400 000 F, contracté en 1876 auprès du CFC<sup>89</sup>, permet de financer l'augmentation de la capacité de production ainsi que l'établissement d'un chemin de fer pour desservir les fournisseurs de canne<sup>90</sup>. Viennent s'y ajouter diverses autres sommes dues en conséquence du rachat d'habitations des environs pour renforcer l'approvisionnement de l'usine : d'une part 132 000 F à la Colonie de la Guadeloupe pour l'acquisition de Richeval<sup>91</sup>, et d'autre part 225 000 F de prêts accordés par le CFC aux anciens propriétaires de quatre autres habitations rattachées par la suite à Blanchet<sup>92</sup>. Dans ces conditions, par le supplément d'activité qu'il permet, ce surcroît d'endettement produit aisément par lui-même les moyens de son propre remboursement, et d'ailleurs celui-ci ne semble pas avoir jamais posé le moindre problème ; au contraire, l'amortissement des différents prêts du CFC s'opère régulièrement<sup>93</sup>. Ajoutons enfin que, là encore, R. Monnerot est très prudent dans la gestion de son endettement, afin d'en réduire le coût au maximum. Ainsi, son emprunt de 1876 au CFC est remboursable en quinze ans seulement pour en limiter la charge totale, au lieu des trente habituellement stipulés pour ce type de prêt, quitte à devoir payer des annuités plus élevées<sup>94</sup> ; de même, les conditions du paiement de Richeval au Trésor Colonial sont extrêmement avantageuses<sup>95</sup>.

Sans être véritablement excellente, la situation financière de Blanchet en 1881 est donc fondamentalement saine. A la veille du déclenchement de la grande crise sucrière mondiale, alors que Souques est déjà irrémédiablement en train de se noyer dans ses dettes<sup>96</sup>, René Monnerot « surfe » tranquillement sur les siennes ; rétrospectivement, la décennie 1870 constitue l'une des périodes de plus grande prospérité de toute l'histoire de Blanchet.

### c) L'approvisionnement en canne et la constitution du domaine foncier

A la différence de la plupart des autres usines de la Guadeloupe, Blanchet n'a jamais été *centrale* au sens strict. On appelle ainsi, à l'époque de

---

88. Voir *supra*, point 1.1.b.

89. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 6 mai et 25 septembre 1876.

90. A ce sujet, voir *infra*, point c.

91. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 1<sup>er</sup> octobre 1873 et 19 février 1883.

92. Marchand, 80 000 F ; Dutau, 25 000 F ; Clugny, 100 000 F ; Blanchard, 20 000 F ; *ibid*, le même, deux actes du 11 février 1882. Sur le rachat de ces habitations et la constitution du domaine foncier de Blanchet, voir *infra*, point c, et *annexes*, tableau n° 4.

93. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, deux actes du 11 février 1882 ; la dette en capital de Blanchet envers le CFC n'est plus alors « que » de 524 000 F (506 000 dus par la société Monnerot Jeune et 18 000 par René Monnerot personnellement) pour un total emprunté initialement de 905 000 F.

94. Les 400 000 F empruntés alors sont remboursables en 15 ans, par annuités de 51 000 F ; soit un paiement total de 765 000 F. Si R. Monnerot avait emprunté sur 30 ans, il aurait dû payer 1 200 000 F (30 annuités de 40 000 F).

95. Les 132 000 F de son prix sont payables en cinq annuités égales de 26 400 F et sans intérêt, à compter du 30 juin 1883, dix ans après que Richeval soit entrée dans le domaine foncier de l'usine.

96. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 117-120 ; et *Beauport*, p. 94-95.

la modernisation de la production sucrière antillaise, un établissement purement industriel, sans domaine foncier propre et sans implication dans la culture de la canne, qui achète toute sa matière première à des habitations voisines, antérieurement établies en sucreries et ayant désormais abandonné leur fabrication, liées à lui par un contrat de fourniture de longue durée (les « habitations-adhérentes ») ; Darboussier au moment de sa création constitue l'archétype même de l'usine centrale<sup>97</sup>.

Au contraire, l'usine Blanchet, qui est issue de la transformation progressive d'une habitation-sucrierie traditionnelle, naît tout naturellement sous le signe de l'intégration foncière. Avant l'Abolition, quand elle n'utilisait encore que les méthodes « du père Labat », elle possédait évidemment déjà ses propres plantations de canne. Puis dans les années 1860, quand S. Monnerot et P. Guy la transforment en un établissement bourbonien dont la capacité de production est très largement supérieure<sup>98</sup>, et qui exige donc des approvisionnements en canne beaucoup plus importants, ils n'ont aucune raison de ne pas poursuivre dans la même voie ; ils achètent donc deux autres habitations, Beaumont (1863) et Dutau (1866), afin d'être sûrs de disposer de toute la matière première dont ils ont désormais besoin<sup>99</sup>.

En 1869, au moment où elle va se transformer en usine moderne, Blanchet possède donc déjà en propre trois habitations et 429 ha. Mais il est clair que ce domaine n'est suffisant pour approvisionner seul un établissement de la taille de celui que les Monnerot envisagent de construire, dont la capacité devrait se situer autour des 30 000 tonnes de canne par campagne<sup>100</sup> ; une ancienne habitation-sucrierie reconvertie en plantation ne fournit guère en moyenne que 1 300 à 1 500 tonnes par an<sup>101</sup>, 3 000 à 3 500 au maximum pour les plus grandes, les mieux cultivées et les plus favorisées d'entre elles<sup>102</sup>. Il leur faut donc nécessairement trouver ailleurs une quantité importante de matière première. Pour cela, ils disposent de deux possibilités.

Ils peuvent tout d'abord s'adresser à la « petite culture » (petits planteurs et colons partiaires), dont tous les usiniers de la Guadeloupe en général, et René Monnerot en particulier<sup>103</sup>, encouragent très fortement

---

97. Sur tout ceci, SCHNAKENBOURG, *La crise*, p. 200-206 et 212-223 ; et Darboussier, p. 45-46.

98. En 1860, quand elle n'était encore qu'une grosse habitation-sucrierie, Blanchet avait produit 150 tonnes de sucre ; en 1869, dernière campagne de la sucrierie bourbonienne avant sa transformation en usine moderne, sa production se monte à 800 tonnes environ. Voir *annexes*, tableau n° 1, et note 22, *supra*.

99. Sur la formation du domaine foncier de Blanchet, voir *annexes*, tableau n° 4.

100. Voir chiffres des tonnages de canne manipulés et de la production de sucre au cours des années 1870, dans *annexes*, tableau n° 1.

101. La production moyenne de sucre des habitations-sucrieries traditionnelles dans les années 1860 se situe autour des 75 tonnes par an ; avec un rendement industriel de l'ordre des 5 à 6 %, qui est normalement celui de ce type d'établissement, on a donc bien 1 300 à 1 500 tonnes de canne passées au moulin.

102. Ce sont les chiffres obtenus sur les meilleures habitations exploitées en FVD par Darboussier dans la plaine des Abymes ; le document cite l'exemple de dix habitations dont la production unitaire varie de 250 à 3 475 tonnes de canne, avec une moyenne de 2 020. Rapport du conseil de surveillance à l'AG des actionnaires de la CSPAP du 20 mars 1873 ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 avril 1873.

103. Voir ce qui est dit de ses relations avec eux dans l'article qui lui est consacré dans *Courrier de la Gpe*, 15-19 août 1884.

le développement, pour des raisons à la fois idéologiques et économiques<sup>104</sup>. Blanchet bénéficie à cet égard d'un avantage appréciable avec la présence, à proximité immédiate, de la zone morneuse des Grands-Fonds, dans laquelle les anciens affranchis de 1848 et leurs enfants multiplient les défrichements pour établir des micro-parcelles de quelques hectares ; une partie est consacrée à la canne qui, seule, leur permet de se procurer des ressources monétaires<sup>105</sup>. Ces petits fournisseurs lui apportent ainsi des quantités croissantes de canne, formant une part de plus en plus importante des tonnages passés aux moulins<sup>106</sup>, mais même ainsi ils ne constituent néanmoins qu'une source secondaire et seulement complémentaire de matière première.

Dès le début, par conséquent, R. Monnerot doit trouver des adhérents pour approvisionner Blanchet. En tout, compte-tenu de celles lui appartenant déjà, 7 habitations fournissent des cannes à l'usine en 1869 et 15 en 1874<sup>107</sup>. Un chemin de fer de 6 km est construit dans la plaine de Gripon<sup>108</sup>, où se situent la plupart d'entre elles, afin de faciliter et d'accélérer le transfert de leur production vers les moulins et limiter ainsi les pertes de richesse après la coupe.

Dans ses relations avec ses adhérents, René Monnerot déploie la même extrême prudence qu'il met dans tous les autres domaines de sa gestion. On peut même dire que sa politique en la matière se situe à l'exact opposé de celle de Souques. On sait que lorsqu'il met en route ses deux usines, celui-ci commence par accorder par centaines de milliers de F à ses fournisseurs désargentés tous les crédits qu'ils lui réclament, avant de se trouver à son tour complètement piégé par les énormes créances irrécouvrables qu'il détient sur ces débiteurs insolvables, n'ayant plus alors d'autre choix que de continuer à leur prêter sans espoir de recouvrement ou tout perdre<sup>109</sup>. Il est clair que le propriétaire de Blanchet veut par dessus tout éviter de se faire prendre lui aussi dans un tel engrenage. Les avances qu'il consent à ses adhérents ne concernent qu'un tout petit nombre d'habitations, et pour de très faibles montants<sup>110</sup>. D'autre part, et ici aussi à la différence de Souques, qui espère toujours que la situation de ses débiteurs va se redresser et hésite longuement avant de faire saisir

---

104. Sur ce mouvement, ses causes et ses modalités, voir de plus longs développements dans SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 56-58.

105. Sur ce processus et cette région, G. LAWSON-BODY, *Stratégies paysannes dans la Guadeloupe en transition vers le salariat. Des habitations marchandes esclavagistes aux communautés paysannes libres dans l'espace des Grands-Fonds*, thèse d'Histoire dact., Université de Paris VII, 1990, p. 290-322.

106. 1 029 tonnes et 9,9 % du total manipulé par l'usine en 1869 ; 3 513 t. et 13,3 % en 1874 ; 7 806 t. et 17,8 % en 1883. *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30 ; *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

107. *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30, rapport de la commission de l'immigration et des usines. *Nota* : bien que ce document présente ces deux chiffres comme ceux du nombre d'adhérents, il s'agit en réalité du nombre total d'habitations approvisionnant l'usine, y compris celles lui appartenant en propre, ou à son propriétaire personnellement, et qui ne sont donc pas « adhérentes » *stricto sensu*.

108. *GO Gpe*, 31 janvier 1873 et 2 mars 1875, bulletins agricoles ; *CG Gpe*, SE Février 1879, p. 91.

109. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 61-65 ; et *Beauport*, p. 76-78. En 1876, au moment où il s'apprête à changer de politique, ses créances sur ses fournisseurs se montent à 3 900 000 F dans la première usine et à 2 700 000 F dans la seconde.

110. Voici *tous* les cas dont nous avons trouvé trace dans les archives. Ils ne concernent

leurs habitations<sup>111</sup>, René Monnerot ne laisse guère à ses adhérents endettés envers lui le temps de s'installer dans leurs dettes ; dès qu'il devient évident qu'ils ne pourront plus « sortir du rouge », il tranche dans le vif au lieu de laisser pourrir la situation, en les obligeant à lui abandonner leurs habitations<sup>112</sup>.

Ceci explique que le processus de constitution du domaine foncier de Blanchet soit très différent de celui de Beauport et Darboussier. Sur ces deux usines, E. Souques, très vite dépassé par la rapide montée de l'endettement de ses fournisseurs, est plus ou moins emporté par les événements et doit finalement se résoudre contre sa volonté initiale à reprendre leurs habitations ; il se retrouve ainsi au début des années 1880 à la tête d'un énorme ensemble de propriétés, pas très cohérent géographiquement et pas très bien mis en valeur, qui pèse lourdement sur ses coûts et aggrave encore ses difficultés financières<sup>113</sup>. A Blanchet au contraire, R. Monnerot, qui craint par dessus tout de se trouver pris dans une évolution « à la Souques »<sup>114</sup>, limite ses avances à ses adhérents et demeure donc constamment maître de la situation. Il peut ainsi composer son domaine foncier en fonction de ses besoins en matière première et non pas des défaillances de ses débiteurs. Au noyau initial constitué par son père au cours des années 1860 (Blanchet, Beaumont et Dutau), il se contente de n'ajouter qu'un petit groupe de six habitations voisines et contiguës, toutes situées dans la plaine de Gripon ou à proximité immédiate de celle-ci et pouvant donc apporter très facilement leurs cannes à l'usine<sup>115</sup> ; plus une septième, Richeval, excentrée à l'autre extrémité de cette même plaine, près du bourg de Morne-à-l'Eau, mais parfaitement reliée par chemin de fer. A cette seule exception près, dont on a d'ailleurs du mal à percevoir les causes<sup>116</sup>, le domaine foncier de Blanchet forme un ensemble relativement peu étendu (10 habitations et 1 641 ha) mais cohérent<sup>117</sup>, qui, à la veille du déclenchement de la grande crise sucrière

---

que quatre habitations seulement. Le montant maximum de leurs dettes envers l'usine au moment où elles sont rachetées par celle-ci représente 25 000 F à Clugny, 1 800 F à Blanchard, 34 000 F à Sommabert et 30 000 F à Marchand ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 8 septembre 1873, 26 avril, 25 mai, 20 juillet et 30 août 1874, 21 mai 1879. Encore faut-il noter que deux de ces habitations appartiennent à des membres ou alliés de la famille, Sommabert à Marcelin Monnerot, frère de Solange et oncle de René, et Marchand à un beau-frère de ce dernier, ce qui explique peut-être que les avances qui leur ont été consenties soient supérieures à celles accordées aux deux autres.

111. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 66-68 ; et *Beauport*, p. 79.

112. A lire attentivement les clauses financières des contrats de leur reprise par Blanchet, c'est très exactement ce qui se passe pour Blanchard (achat), Sommabert (antichrèse) et Marchand (achat) ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 26 avril et 25 mai 1874 et 21 mai 1879.

113. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 68-75 ; et *Beauport*, p. 79. En 1883, le domaine foncier de la première s'étend sur 22 habitations et 3 765 ha, et celui de la seconde sur 16 habitations et 2 795 ha.

114. Voir à ce sujet les propos très significatifs qu'il tient dans une conférence donnée au Cercle du Moule, dans *Courrier de la Gpe*, 19 septembre 1884.

115. Blanchard, Acomat, Clugny, Marchand (acquisitions), Sommabert (antichrèse) et Elisa ou Larroche (location).

116. Est-ce la volonté de se créer une réserve foncière dans la perspective d'un éventuel agrandissement futur de l'usine ; ou pour empêcher l'expansion vers le Sud de l'aire de ramassage de l'usine voisine et concurrente de Clugny, à Petit-Canal ; ou encore tout simplement pour saisir une opportunité qui se présentait ? Nous ne le savons pas.

117. *Annexes*, tableau n° 4.

mondiale, fournit à l'usine 55 % de sa matière première<sup>118</sup>, une proportion très supérieure à celle de Darboussier<sup>119</sup> et qui constitue probablement le record guadeloupéen de l'époque.

## 2. BLANCHET DANS LA GRANDE CRISE SUCRIÈRE MONDIALE (1882-1906)

### 2.1. La Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale

#### a) La création

Le 17 octobre 1881, René Monnerot, agissant tant en son nom personnel que comme gérant de la société Monnerot Jeune & C<sup>ie</sup>, et Armand de Saint-Alary, simplement qualifié ici de « négociant », déposent chez M<sup>e</sup> Allières, notaire à Marseille, les statuts de la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale, une société anonyme au capital de 2 600 000 F qui reprend Blanchet et l'ensemble de son domaine foncier<sup>120</sup>. C'est manifestement là l'aboutissement de longues tractations dont nous ignorons les tenants, la durée et le contenu, mais qui semblent s'être achevées quelques semaines auparavant<sup>121</sup>.

Les causes de cette création s'éclairent en grande partie par la personnalité même d'Armand de Saint-Alary. Issu d'une vieille famille créole installée en Guadeloupe depuis avant la Révolution, mais définitivement fixé à Marseille pour les besoins de ses affaires, il est l'un des fondateurs, en 1865, des Raffineries de la Méditerranée, la seconde entreprise sucrière du grand port phocéén, puis leur PDG à partir de 1876, et il a besoin de sucre brut pour les approvisionner. Pour cela, il peut tout d'abord compter sur la production de Gardel, l'usine créée en 1870 par son frère Evremont sur l'habitation-sucrierie familiale Sainte-Marie, à Moule, mais cela n'est manifestement pas suffisant<sup>122</sup>. Au début des an-

---

118. Calculé sur la moyenne des deux années 1882 et 1883, d'après *annexes*, tableaux n° 1 et 2.

119. Où elle n'est que de 44 % en 1883 ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 52, note 24.

120. Dépôt par R. Monnerot des statuts et pièces constitutives de la CMSC, reproduits dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 janvier 1882 ; ou ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 428, n° 8 ; ou *Courrier de la Gpe*, 31 janvier 1882. Pour ne pas surcharger inutilement notre texte de notes infrapaginales, nous nous abstenons, dans la suite de ce paragraphe, de redonner systématiquement ces références quand il ne sera pas strictement indispensable d'en faire état.

121. AOM, Notaires Gpe, répertoire des minutes L. Guilliod, référence à trois actes (non joints) du 21 septembre 1881, par lesquels Henri, Albert et Félix Monnerot, frères de René, donnent procuration à M... (en blanc) « pour souscrire des actions à la SA qui va se former pour l'acquisition et l'exploitation de l'usine Blanchet et (de ses) habitations » ; les négociations venaient donc juste de se terminer.

122. Sur la moyenne des trois années 1880 à 1882, Gardel n'a produit que 1 400 t de sucre par campagne (à peine 3,7 % du total guadeloupéen), ce qui ne la classe qu'au dixième rang des usines de l'île ; ADG, Mss J. Ballet, t. VI, p. 47-48. La généalogie des divers membres de la famille de Saint-Alary est donnée incidemment à l'occasion de l'établissement de propriété d'un terrain situé à Pointe-à-Pitre, dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 22 juillet 1884.

nées 1880, diverses erreurs de gestion, de graves dissensions au sein de l'équipe dirigeante et la prise de conscience d'un retard croissant sur Saint-Louis, le grand rival marseillais, rendent indispensable une relance de l'affaire, qui passe par la prise de contrôle de nouvelles sources d'approvisionnement. C'est dans cette perspective qu'A. de Saint-Alary est conduit à s'intéresser à Blanchet<sup>123</sup>.

Par contre, on ne voit pas bien pourquoi les Monnerot s'embarquent dans cette histoire. Ce n'est certainement pas à cause de la situation financière de Blanchet ; au contraire, celle-ci est la seconde usine de la Guadeloupe, elle est parfaitement gérée, autofinance l'essentiel de sa croissance et n'a pas de difficultés majeures à résoudre dans l'urgence, qui l'obligeraient à rechercher des alliés en métropole. Il ne semble pas non plus que des dissensions soient apparues au sein de la famille ; au contraire, la société Monnerot Jeune, créée initialement pour six ans, a été prorogée sans problème pour quinze autres années en 1876<sup>124</sup>, et en 1883, lors des différentes réunions familiales de liquidation, aucun contentieux particulier ne paraît exister entre frères et sœurs<sup>125</sup>. Peut-être est-ce alors l'existence de problèmes de santé apparus récemment chez René Monnerot, que révélerait en quelque sorte *a posteriori* sa disparition brutale quelques années plus tard (1886) ; mais si tel est le cas, pourquoi accepte-t-il de continuer à gérer Blanchet pendant cinq ans au moins après la création de la nouvelle société ?<sup>126</sup> Finalement, on pourrait peut-être simplement imaginer que les Monnerot se sont laissés convaincre par les propositions des Marseillais et par le poids financier de leurs arguments.

Car, effectivement, A. de Saint-Alary ne vient pas à la table des négociations les mains vides. Pour prendre le contrôle de Blanchet, il paie le prix fort. La nouvelle société prend en charge toutes les dettes grevant le centre, se montant ensemble à 656 000 F, qu'elles viennent de René Monnerot personnellement ou de la société Monnerot Jeune ; elle paie en outre à celle-ci 950 000 F en espèces ; enfin, elle lui remet 2 656 actions d'apport de 500 F chacune pour l'usine et les sept habitations lui appartenant, plus 264 à René personnellement pour Blanchard, et 180 à son oncle Marcelin Monnerot pour Sommabert, soit en tout 3 100 actions sur les 5 200 composant le capital, auxquelles viennent s'ajouter 150 parts de fondateur, estimées à 300 F chacune<sup>127</sup>. Au total, la liquidation de la société Monnerot Jeune laisse un actif net de 1 757 000 F en espèces et valeurs négociables, sur lequel René reçoit 659 000 F, dont 180 000 en espèces, son frère Louis 439 000 F (126 000 en espèces), et chacun des trois autres frères et sœur encore associés ou leurs héritiers 219 000 F<sup>128</sup>. Un désengagement particulièrement réussi, donc, parce qu'effectué au

---

123. Sur tout ce qui précède, voir J. FIERAIN, *Les raffineries de sucre des ports en France (XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat ès Lettres, Université de Nantes, 1974, publ. Paris, Lille, Librairie H. Champion, Atelier de reproduction des thèses, 1976, p. 521, 545-548 et 614-615.

124. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 19 août 1876.

125. *Ibid*, le même, divers actes du 28 mai 1883.

126. Voir le discours de remerciement que lui adresse A. de Saint-Alary, le nouveau PDG de la Compagnie Marseillaise, à l'issue de la seconde AG constitutive.

127. Art. 14 à 17 des statuts.

128. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 28 mai 1883.

bon moment à l'issue d'une longue période de croissance, surtout quand on compare ces chiffres à la petite bouchée de pain reçue par les actionnaires de la Compagnie Sucrière de la Pointe-à-Pitre lors de la reprise de Darboussier par la SIAPAP, en 1907, après plus de vingt ans de crise<sup>129</sup>.

En contrepartie, les Raffineries de la Méditerranée obtiennent le monopole sur la production de Blanchet. L'article 13 des statuts précise en effet que la maison de Saint-Alary ou ses successeurs immédiats « auront pendant vingt ans... la position du commissionnaire exclusif de la Société pour l'achat des approvisionnements (et) la consignation et la vente des produits de l'usine ». C'est exactement ce que les repreneurs marseillais étaient venus chercher en lançant cette opération.

Une fois les statuts déposés et les 2 100 actions de numéraire complétant le capital social souscrites, il ne reste plus qu'à réunir les actionnaires pour achever la constitution de la société. La Compagnie Marseillaise de Sucrerie Coloniale est définitivement créée à l'issue des deux AG des 25 octobre et 20 décembre 1881 et commence ses opérations immédiatement.

*b) Une entreprise marseillaise à participation créole de plus en plus effacée*

La nouvelle affaire repose initialement sur une alliance entre la famille Monnerot et le groupe d'actionnaires de contrôle des Raffineries de la Méditerranée, conduit par A. de Saint-Alary.

Au moment de la constitution, en 1881, les Monnerot sont, comme prévu par les statuts eux-mêmes, majoritaires dans la société. La famille restreinte<sup>130</sup> détient 2 920 actions, dont 2 656 par la société Monnerot Jeune en liquidation et 264 par René personnellement, soit 56,1 % du capital. Compte-tenu des 37,5 % qu'il détenait dans la société familiale, R. Monnerot est donc le premier actionnaire de la Compagnie Marseillaise, avec 1 260 titres. Viennent enfin s'y ajouter les 180 actions d'apport attribuées à l'oncle Marcelin, plus 50 de numéraire souscrites par un autre frère, Félix Monnerot, qui maintient à Pointe-à-Pitre la tradition négociante de la famille. Au total, le groupe familial au sens large possède donc 3 150 actions (= 60,5 %). Toutefois, au cours des deux années suivantes, à la suite de diverses opérations internes et externes sur les titres<sup>131</sup>, le nombre d'actions détenues par les Monnerot diminue ; René n'en possède plus « que » 1 216, la famille restreinte 2 680, et le groupe familial au sens large 2 910. Mais ils conservent encore une légère majorité.

À l'exception de la maison de commerce pointoise E. Ruillier (50 actions), tous les autres actionnaires de 1881, au nombre de 18, sont des métropolitains<sup>132</sup>. Avec dix associés rassemblant 1 080 titres, les Marseil-

---

129. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 245-246.

130. René Monnerot et ses frères et sœurs, héritiers de Solange Monnerot, créateur de l'usine, auxquels viendra s'adjoindre par la suite Rosela Croquet, leur mère et veuve de ce dernier.

131. Notamment vente d'une partie de leurs actions par certains membres de la famille, liquidation et partage de la société Monnerot Jeune, partage entre sa mère et ses cinq frères et sœurs des actions appartenant à Henri Monnerot, décédé sans héritiers en ligne directe au début de 1882 ; sur tout ceci, AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, trois actes du 28 mai 1883 réglant définitivement l'ensemble de ces problèmes.

132. Sur tout ce qui suit, voir déclaration notariée de souscription et de versement,



lais constituent le second grand groupe de contrôlares de l'entreprise ; parmi eux, A. de Saint-Alary détient une position dominante, avec 675 actions, et il peut en outre compter sur le soutien de Jules Deville qui, s'il ne possède que 50 actions, est par ailleurs co-fondateur avec lui et administrateur des Raffineries de la Méditerranée. Les huit associés restent dispersés à travers tout l'Hexagone, trois à Paris, trois en Haute-Saône et les deux derniers respectivement à Dijon et en Avignon. On ne voit pas toujours très bien ce qui les a conduits là, ni quels sont les liens qui les unissent. G. Noblemaire (100 actions), directeur d'exploitation du PLM à Paris, est le beau-frère de J. Deville<sup>133</sup> ; Ch. Meugniot (180 actions), propriétaire dans la région de Vesoul et ancien copropriétaire pendant dix ans de l'usine Zévallos, à Moule<sup>134</sup>, est un bon connaisseur de l'industrie sucrière de la Guadeloupe, où il a effectué de fréquents séjours.

La répartition des pouvoirs dans l'entreprise, telle qu'elle apparaît à travers la composition du premier conseil d'administration, a sans doute été longuement négociée au cours des discussions de 1881 précédant la création de la société, mais il est clair que, bien que minoritaires dans le capital, les Marseillais détiennent la prééminence. La raison sociale elle-même et la localisation du siège dans la cité phocéenne suffisent à l'indiquer. Mais surtout, sur les sept administrateurs élus par l'AG constitutive, quatre appartiennent au milieu d'affaires marseillais et sont liés d'une manière ou d'une autre aux Raffineries de la Méditerranée, dont, évidemment, A. de Saint-Alary lui-même, leur PDG. A côté, René et Félix Monnerot représentent la famille fondatrice de Blanchet, et Ch. Meugniot apporte son expérience d'ancien usinier colonial.

La même hiérarchie se retrouve pour ce qui concerne plus particulièrement le partage des responsabilités en matière de gestion courante de l'entreprise ; de Saint-Alary en est le président et R. Monnerot administrateur délégué en Guadeloupe et directeur général des exploitations, avec les pouvoirs les plus étendus, mais sous la responsabilité générale du conseil d'administration<sup>135</sup>, et un salaire annuel, très élevé pour un responsable d'usine antillaise à cette époque, de 25 000 F par an<sup>136</sup>. En somme, sans que l'on puisse pour autant parler de dyarchie, un certain équilibre s'est instauré entre Marseillais et Créoles, entre pouvoir de décision et pouvoir de gestion, entre famille fondatrice et capitalistes extérieurs.

---

annexée à AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 janvier 1882 (n.d. dans les autres références citées à la note 120).

133. FIERAIN, *Raffineries*, p. 534.

134. En association avec St. Duchassaing. Il s'en dégage au début de 1881 en revendant sa part à son associé, pour réinvestir une partie de ses disponibilités dans la nouvelle Compagnie Marseillaise, qui lui paraît sans doute une affaire plus intéressante ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 17 mai 1881.

135. D'où l'intérêt de la présence de Ch. Meugniot dans le conseil ; fort de son expérience, il peut exercer un contrôle discret mais efficace sur la gestion de R. Monnerot.

136. Sur toutes les autres usines de la Guadeloupe et de la Martinique, le salaire du plus haut responsable local de la gestion (gérant ou directeur général) varie entre 10 000 et 16 000 F par an ; à Darboussier, pourtant deux fois plus grosse que Blanchet, E. Souques ne touche « que » 14 000 F. Il fallait que les Marseillais aient vraiment très envie de s'attacher les services de R. Monnerot pour lui offrir un salaire pareil, ce que confirme d'ailleurs l'intervention d'A. de Saint-Alary à l'issue de l'AG constitutive du 20 décembre 1881, et qui, inversement, prouve les qualités de gestionnaire de R. Monnerot.

Mais il apparaît aussi que cet équilibre repose surtout sur l'accord de deux hommes. Or, la double disparition d'A. de Saint-Alary, en 1883, puis trois ans plus tard de R. Monnerot bouleverse complètement les bases humaines et relationnelles sur lesquelles avait été créée la Compagnie Marseillaise. Nous ignorons malheureusement totalement l'évolution de la répartition et de la structure du contrôle du capital après 1883, et nous ne connaissons qu'épisodiquement celle de la composition du conseil d'administration, mais une conclusion semble s'imposer ici : la présence et l'influence créoles dans la gestion s'effondrent.

Après la mort de Saint-Alary, c'est Ch. Meugniot qui est nommé président ; sans doute son expérience d'ancien usinier à la Guadeloupe a-t-elle joué en sa faveur. Nous le croisons à ce poste dans les quelques documents de la pratique qui nous sont parvenus jusqu'en 1905 au moins, mais nous ne savons pas à quel moment exactement il cesse ses fonctions. Au sein du conseil d'administration, Jules Deville continue de représenter les intérêts des Raffineries de la Méditerranée ; c'est également sa maison de commerce, l'une des plus importantes de Marseille en matière de commission coloniale, qui remplace Saint-Alary comme consignataire et commissionnaire de Blanchet en métropole.

Le problème du remplacement de R. Monnerot comme directeur général des exploitations est autrement plus difficile à résoudre. Il ne semble pas que Ch. Meugniot ait réussi à trouver « l'oiseau rare » réunissant toutes les qualités nécessaires pour occuper un tel poste, puisqu'à la fin de 1886 il décide finalement de se faire nommer administrateur délégué en Guadeloupe, mais, paradoxalement, sans y résider, s'engageant seulement à se rendre dans l'île « toutes les fois que les intérêts de la société le demanderont »<sup>137</sup>. Et effectivement, divers documents attestent qu'il fait de fréquents séjours en Guadeloupe jusqu'au début des années 1890, mais il faut tout de même alors dix jours de navigation entre l'Europe et les Antilles, et il n'y a pas plus de deux ou trois paquebots par mois toutes lignes et tous ports métropolitains confondus ; c'est dire que cette situation est malgré tout très insatisfaisante. En attendant de trouver une solution définitive, le centre est placé sous la responsabilité déléguée de deux directeurs, l'un agricole, chargé de la gestion des habitations et de la production de canne, l'autre industriel, chargé de la direction de l'usine et de la production de sucre<sup>138</sup> ; on peut imaginer des conflits entre les deux hommes, ce qui explique peut être le remplacement du directeur industriel quelques années plus tard<sup>139</sup>. Enfin à partir de 1893, l'unité de direction du centre est rétablie au profit d'un directeur général non administrateur, d'abord A. Courtemanche de Laclémendière, un Créole antérieurement directeur du centre Clugny, appartenant au CFC<sup>140</sup>, puis de 1900 à 1908, date à laquelle il rejoint Darboussier et la SIAPAP, Ch. Lau-

---

137. Extrait d'une délibération du CA de la CMSC du 22 décembre 1886, conservé dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guillioud, 5 avril 1887.

138. *Ibid*, le même, 30 avril 1887, procuration de Ch. Meugniot à S. Courbel-Duchesne pour la direction agricole et E. Parisis de Zévallos pour la direction industrielle.

139. *Ibid*, le même, 29 avril et 10 mai 1890, remplacement de Zévallos par Ch. A. Chénot ; il est précisé que le licenciement de Zévallos a été décidé « sur le vu de la correspondance de la Guadeloupe ».

140. *Ibid*, le même, 2 juin 1893 (procuration de Ch. Meugniot) et 30 juin 1894 (nomination définitive par le CA).

rent, un métropolitain dont nous ignorons le parcours et les antécédents<sup>141</sup>.

L'important pour ce qui nous concerne ici est surtout, au-delà de cette succession de responsables, qu'aucun Monnerot n'ait été en mesure de prendre la suite de René à la tête du centre à la mort de celui-ci, en 1886. Est-ce par manque d'intérêt ou manque de capacité chez les autres hommes de la famille, avec leur accord ou contre leur volonté ? Nous ne possédons aucun document permettant de répondre à ces questions, mais après cette date les Monnerot disparaissent complètement de l'histoire et de la gestion de Blanchet ; la veuve de René part s'installer en métropole avec ses enfants, leurs actions s'éparpillent, soit à la suite de ventes et reventes<sup>142</sup>, soit à l'occasion des successions familiales<sup>143</sup>, plus aucun membre de la famille ne semble siéger au conseil d'administration<sup>144</sup> jusqu'à la fin de la décennie 1920<sup>145</sup>. Dès 1890, le relatif équilibre entre Marseillais et Créoles sur lequel reposaient initialement la création et les premières années de fonctionnement de la société est définitivement rompu au profit des premiers ; la Compagnie Marseillaise n'est plus qu'une entreprise métropolitaine à implantation coloniale parmi beaucoup d'autres.

---

141. *Ibid*, le même, 19 janvier 1900, dépôt par Ch. Laurent du P.V. de la réunion du CA du 30 novembre 1899 le nommant directeur général des exploitations.

142. *Ibid*, le même, 7 mars 1899, vente par les héritiers Botreau-Roussel-Bonnetterre à la société Seignoret & C<sup>ie</sup> de 40 actions de la Compagnie Marseillaise. A l'époque, la société n'est pas encore cotée en bourse, et il paraît difficile d'imaginer que Botreau-Roussel-Bonnetterre ait acheté ces titres à des actionnaires métropolitains. Il n'a donc pu les acquérir que d'un membre de la famille Monnerot ou d'un tiers qui les avait lui-même achetés à un Monnerot.

143. *Ibid*, le même, 10 avril 1900, liquidation et partage de la succession de Rosela Croquet, veuve de Solange Monnerot. Parmi les biens laissés par la défunte figurent 107 actions de la Compagnie Marseillaise, mais à partager entre 10 ayants-droit ; résultat, le mieux « servi » ne reçoit que 27 titres.

144. Nous ne possédons malheureusement pas l'état complet des différentes compositions successives du CA après la constitution de la société. Les quelques noms d'administrateurs parvenus à notre connaissance ne sont connus qu'épisodiquement à travers des actes de la pratique ou divers autres documents les citant incidemment. Mais une chose est certaine : à aucun moment jusqu'en 1920 nous n'avons rencontré ici le nom de Monnerot. Pourtant, même après la mort de René, la famille possédait encore suffisamment d'actions pour pouvoir exiger un siège au conseil (en 1883, son frère Louis en avait 647, presque autant qu'A. de Saint-Alary). N'étaient-ils donc pas intéressés ou ont-ils été barrés par une coalition d'actionnaires métropolitains (et si oui, pourquoi) ?

145. En 1929, on apprend incidemment qu'un administrateur du nom de Monnerot (prénom n. d.) vient de démissionner ; c'est la seule mention de son existence que nous ayons trouvée, nous ignorons même quand il a été élu ; *Bulletin Economique et Financier du « Sémaphore » de Marseille*, 31 mars 1929.

Deux mots de présentation de cette publication, essentielle pour notre propos. De 1827 à la seconde Guerre Mondiale, le *Sémaphore* constitue le principal journal commercial et financier de Marseille. A partir de 1920, il publie un supplément boursier hebdomadaire, le *Bulletin Economique et Financier*, consacré surtout aux principales entreprises de la place, qui constitue une source irremplaçable sur l'histoire financière de Blanchet jusqu'en 1933. La collection complète se trouve à la bibliothèque de la Chambre de Commerce de Marseille, qui a eu l'amabilité de nous autoriser à la consulter. Nous abrégerons désormais en *Bull. Sémaphore*.

## 2.2. La crise

La grande crise sucrière de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une crise mondiale de surproduction qui s'étend sur la longue durée, de 1884 au milieu de la décennie 1900 ; elle se déroule en trois phases.

### a) *Le déclenchement et les premiers effets de la crise (1884-1893)*

Les prémices de la crise se font sentir dès les années 1870. Essentiellement grâce au prodigieux essor de la betterave, la production mondiale totale de sucre passe d'un million de tonnes en 1850 à 3,8 M en 1880. Malgré un accroissement considérable de la consommation, le marché est saturé et les cours se replient lentement ; à Darboussier, le prix moyen des réalisations diminue de 25 % entre 1869 et 1882 (*Pas d'informations sur celui de Blanchet*). En outre, les effets de la surproduction sont encore aggravés par la véritable guerre commerciale que se livrent à coups de subventions les principaux pays producteurs européens (France, Allemagne, Belgique, Autriche-Hongrie) pour exporter leurs excédents ; les multiples conférences internationales réunies à ce sujet tout au long de la décennie 1870 ne parviennent pas à mettre un terme à cette situation.

Au début des années 1880, une énorme poussée de la production mondiale (de 3,8 Mt à 6 M en 1883-84) achève de déséquilibrer complètement le marché. La glissade des cours s'accélère. En 1884, ils s'effondrent brutalement, puis ils continuent de diminuer au cours des deux années suivantes ; de 1882 à 1886, les prix moyens de réalisation des sucres de Blanchet chutent de 37 %. Puis après une légère reprise, ils observent jusqu'au début des années 1890 une certaine stabilité, seulement interrompue en 1888-89 et 1893 par deux fortes poussées spéculatives à la hausse en Europe, dont les effets se répercutent ensuite aux Antilles<sup>146</sup>.

Cette première phase de la crise entraîne une profonde diminution de l'activité de Blanchet ; de 1882 à 1886, la production diminue de 26 %. Mais très vite, après un bref sursaut en 1887, la baisse se transforme en un véritable effondrement, en raison d'une invraisemblable succession de sécheresses de 1889 à 1891 puis en 1893, qui font chuter les rendements agricoles et la production des habitations, donc celle de l'usine. Le fond est atteint en 1893, qui constitue la seconde plus mauvaise année de toute l'histoire de la Compagnie Marseillaise pour les résultats physiques ; depuis 1882, la production de canne du domaine foncier a diminué de 37 % et celle de sucre de l'usine de 47 %.

Cette répétition des sécheresses et le manque à produire qui en résulte font bondir les coûts et empêchent Blanchet de profiter pleinement du rebond des cours de 1889 et 1893. Nous ne connaissons pas l'évolution du résultat net au cours de cette période, mais on peut en avoir au moins une idée approximative à travers celle du résultat d'exploitation. Sur les

---

146. Sur tout ce qui précède, voir P. CHEMIN-DUPONTES, *Les Petites Antilles. Etude sur leur évolution économique*, Paris, Guilmoto, 1909, p. 242-250 ; et SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 135-136. Sauf exception dûment signalée, toutes les données quantitatives sérielles relatives à l'activité et aux résultats de Blanchet entre 1882 et 1908 sont reproduites dans les *annexes*, tableaux n° 1 à 3 ; jusqu'à la fin de ce paragraphe, nous nous abstenons désormais d'en redonner systématiquement les références.

huit exercices 1884 à 1891, quatre au moins sont déficitaires ; aux chiffres négatifs attestés pour 1886 et 1890 viennent probablement s'ajouter une petite perte nette en 1884<sup>147</sup> et certainement une énorme en 1891<sup>148</sup>. Il est vrai que cette série de catastrophes climatiques touche toutes les usines de la Guadeloupe, mais la comparaison avec Darboussier<sup>149</sup> montre clairement que Blanchet est spécialement et très durement frappée par la sécheresse. Cette succession de mauvais résultats déclenche un mouvement de mécontentement parmi les actionnaires de la Compagnie Marseillaise, qui se plaignent de l'insuffisance des dividendes et accusent la « mauvaise direction » de l'administrateur délégué<sup>150</sup> ; nous ignorons la suite et les effets concrets de cette protestation, mais elle ne semble pas modifier sensiblement l'équilibre des pouvoirs au sein de l'entreprise, puisque Ch. Meugniot en demeure le président<sup>151</sup>.

Pour lutter contre la crise, les responsables de Blanchet mettent en œuvre, à partir de 1887, un important programme d'investissements industriels destinés à abaisser le coût de fabrication et incluant la construction d'une distillerie pour valoriser les mélasses<sup>152</sup>. Pour ce qui concerne d'autre part l'approvisionnement en canne, l'organisation du domaine foncier est restructurée<sup>153</sup>, deux nouvelles habitations sont intégrées dans le faire-valoir direct<sup>154</sup>, et la politique d'encouragement à la « petite cul-

---

147. Le bénéfice de fabrication est de 42 000 F, mais il est déjà largement entamé par avance par 26 000 F d'annuité de paiement du prix d'achat de l'habitation Richeval à l'administration de la Colonie (Voir *supra*, note 95). Pour peu que viennent s'y ajouter des frais financiers et diverses dépenses exceptionnelles, même peu importantes, le résultat net a vite fait de passer « dans le rouge ».

148. Comme le montre l'évolution des dividendes distribués au cours de cette période : 25 F par action en 1887 et 1889, 35 F en 1888 ; rien en 1890 et 1891 ; 5 F en 1892 et 7,50 F en 1893 ; AOM, 118 AQ 384, d. 8, tableau récapitulatif de l'activité et des résultats de Blanchet de 1887 à 1893 ; pour cette dernière année, le haut niveau des cours du sucre a permis de compenser la faiblesse de la production de l'usine et donc de réaliser malgré tout un petit bénéfice.

149. Où, à l'exception de 1891, la période 1887 à 1893 est globalement excellente, l'une des meilleures, même, de toute l'histoire de la CSPAP ; c'est même en 1889, alors que les niveaux d'activité de Blanchet sont très médiocres, que Darboussier réalise son meilleur bénéfice jusqu'à la Première Guerre mondiale. Comme Blanchet, Darboussier est durement touchée par la sécheresse de 1891, mais beaucoup moins par celle de 1893 ; la capacité de production est utilisée alors à 83 % contre 58 % seulement pour celle de Blanchet ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 145-146.

150. AOM, 118 AQ 384, d. 8, note non signée et s. d. (mais probablement de 1894) sous tableau récapitulatif de l'activité et des résultats de Blanchet de 1887 à 1893.

151. Rappelons toutefois que l'administrateur délégué mis en cause par le texte dont il est question à la note précédente n'est autre que Ch. Meugniot lui-même, bien qu'il ne réside pas d'une façon permanente en Guadeloupe ; en 1893, il abandonne ce poste au profit d'un directeur général des exploitations résident ; voir *supra*, point 2.1.b. Est-ce une conséquence de pressions exercées par les actionnaires et administrateurs mécontents ?

152. AOM, 118 AQ 384, d. 8, note sous tableau récapitulatif de l'activité et des résultats de Blanchet de 1887 à 1893.

153. En 1885, les deux ensembles d'habitations contiguës formés respectivement par Blanchet, Beaumont et Marchand d'une part, et Blanchard et Sommabert d'autre part, sont regroupés chacun en une seule exploitation ; puis Clugny et Acomat en 1888 ; AOM, 118 AQ 384, d. 8, tableau récapitulatif de l'activité et des résultats de Blanchet de 1882 à 1890. Outre les économies de personnel d'encadrement qu'ils permettent de réaliser, ces regroupements ont probablement pour objet de faciliter l'introduction de la mécanisation dans la culture de la canne, comme à Darboussier au même moment, mais nous n'avons malheureusement aucune information sur ce point.

154. *Sainte-Marie ou Saintrac*, rachetée en 1892 à l'administration de la Colonie, qui

ture » est poursuivie afin de compenser la chute des apports des habitations-adhérentes<sup>155</sup>. Enfin, il est probable que, comme à Darboussier<sup>156</sup>, les salaires industriels et agricoles sont diminués. Toutes ces différentes mesures ne se répercutent que lentement et tardivement sur les coûts, qui sont tirés au contraire vers le haut par l'insuffisance de production ; c'est ce qui explique la grogne des actionnaires dont nous avons fait état précédemment : à quoi bon dépenser tant d'argent si les bénéficiaires ne suivent pas ?

Heureusement pour elle, la situation financière de la Compagnie Marseillaise à la veille de la crise était excellente. L'endettement envers le CFC hérité des Monnerot avait été soldé par anticipation en 1883<sup>157</sup>, et la seule dette à long terme qui pesait alors encore sur la société était celle envers l'administration coloniale pour l'achat de l'habitation Richeval ; elle est d'ailleurs réglée selon les termes et dans les délais prévus<sup>158</sup>. Par la suite, avec la succession des résultats mauvais ou médiocres de la période 1884 à 1891, la situation de Blanchet tend évidemment à se dégrader<sup>159</sup>, mais elle est encore très loin d'être aussi catastrophique que celle des deux usines de Souques<sup>160</sup> ; à la veille du déclenchement de la seconde phase de la crise sucrière, la Compagnie Marseillaise, grâce aux bons résultats de la campagne 1892, semble même ne plus avoir de dettes du tout<sup>161</sup>.

#### b) L'aggravation de la crise (1894-1900)

La diminution puis la relative stabilisation de la production mondiale qui suivent la première phase de la crise sont de courte durée (6 Mt en 1883-84, 4,9 M en 1885-86, 5,4 M en 1888-89). A partir de 1890, toutes les conditions sont réunies pour que la surproduction réapparaisse : la sucrerie de betterave réalise de considérables gains de productivité, celle de canne, jusqu'alors très en retard techniquement, se modernise rapidement, enfin l'échec de la conférence sucrière internationale de Londres,

---

l'avait elle-même acquise l'année précédente sur expropriation forcée par le CFC ; cette habitation était déjà adhérente à Blanchet auparavant. Et *la Mineure*, louée la même année au CFC. En contrepartie, il est vrai, la location d'*Elisa* prend fin en 1888, mais cette habitation demeure adhérente de Blanchet, ce qui ne doit guère modifier les tonnages de canne apportés par elle à l'usine. A la suite de toutes ces opérations, le domaine propre de Blanchet s'étend sur 11 habitations et 1 831 ha. Voir sur tout ceci, *annexes*, tableau n° 4.

155. En 1883, le FVD fournit 53,0 % du total des cannes manipulées par Blanchet, les colons et petits planteurs 17,8 % et les habitations-adhérentes 29,2 % ; calculé d'après *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884, et *annexes*, tableau n° 2. Sur la moyenne des années 1889 à 1893, 60,8, 29,0 et 10,2 % respectivement ; ADG, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13, tableau établi par le Syndicat des Fabricants de Sucre.

156. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 148 et 152-153

157. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 19 février 1883, quittance définitive, mainlevée et consentement à radiation d'inscription hypothécaire par le CFC à la CMSC.

158. *Ibid*, le même, 28 janvier 1888, quittance définitive de la direction des Domaines.

159. *JO Gpe*, 17 février 1893, séance de la Chambre d'Agriculture de Pointe-à-Pitre du 28 janvier précédent, interventions Meugniot et Souques : en raison des mauvais résultats des années antérieures, la Compagnie Marseillaise avait accumulé des dettes (montant n. d.), qui sont d'ailleurs réglées ou en cours de règlement.

160. Déjà endetté jusqu'au cou en 1883, il doit de nouveau emprunter au CFC cinq ans plus tard pour pouvoir faire face à ses échéances, s'engageant ainsi dans le redoutable engrenage qui le conduira finalement à la faillite ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 141 ; et *Beauport*, p. 95-96.

161. *JO Gpe*, 17 février 1893, séance de la Chambre d'Agriculture de Pointe-à-Pitre du 28 janvier précédent.

en 1887-88, relance la « guerre des primes » à l'exportation. La production recommence donc à augmenter fortement, atteignant finalement, pour l'ensemble de la planète, un sommet provisoire de 8,1 Mt en 1894-95.

Conséquence : en 1894 et 1895, les cours chutent de nouveau, puis demeurent à des niveaux très bas au cours des deux années suivantes ; de 1893 à 1897, le recul est de 40 % pour la moyenne des réalisations de Blanchet. Localement, l'épouvantable sécheresse de 1895 aggrave encore les effets désastreux de la crise<sup>162</sup>. Nous n'avons malheureusement aucune information sur l'activité de Blanchet au cours de cette campagne, mais il est très douteux qu'elle évolue différemment de celle des autres usines de la Guadeloupe, caractérisée par un véritable effondrement de tous les indices ; à Darboussier, la production et le chiffre d'affaires diminuent respectivement de 25 et 51 % par rapport à 1893, tandis que les exportations sucrière totales de l'île enregistrent une baisse de 27 % en volume et de 57 % en valeur. Dans ces conditions, il n'est évidemment pas surprenant que, comme toutes les autres usines<sup>163</sup>, la Compagnie Marseillaise enregistre des pertes monstrueuses qui, pour le seul exercice 1895, se montent à 530 000 F, soit peut-être presque autant que la totalité du chiffre d'affaires<sup>164</sup> ; puis après un léger redressement l'année suivante, son résultat net « replonge » de nouveau en 1897. Au total, à l'issue de cet exercice, elle doit reporter 581 000 F de pertes cumulées<sup>165</sup>.

Naturellement, les dettes s'accroissent parallèlement. A la fin de la campagne 1895, Blanchet ne parvient pas à rembourser à la Banque de la Guadeloupe la totalité du prêt sur récolte que celle-ci lui avait accordé l'année précédente ; elle laisse 150 000 F d'impayés sur un prêt de 450 000<sup>166</sup>. Nous ne connaissons pas le montant de son endettement total à cette même date, mais un an plus tard, alors que sa situation financière s'est très légèrement améliorée, celui envers son seul commissionnaire marseillais, la maison Jules Deville, atteint encore 739 000 F<sup>167</sup>. Tous

---

162. CHEMIN-DUPONTES, *Petites Antilles*, p. 242-250 ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 165-166.

163. Plus d'un million à Darboussier en 1894 + 1895 ; 976 000 F à Beauport en 1895 ; BUFFON, *Monnaie et crédit*, p. 294-295.

164. En 1894, pour l'octroi du prêt sur récolte de la campagne suivante, la valeur de la production de Blanchet pour 1895 avait été estimée par la Banque de la Guadeloupe à 1 361 600 F et celle de Darboussier à 5 234 000 F ; ADG, Bq Gpe, CA 21, séance n° 2271 du 1<sup>er</sup> mars 1895, rapport de vérification de l'inspecteur des Colonies Chaudié. Or, en pratique, le chiffre d'affaires effectif de Darboussier en 1895 n'a été que de 2 234 000 F en raison de la sécheresse et de la crise, soit à peine 42 % de ce qui était prévu. Si nous supposons, les mêmes causes produisant les mêmes effets, que l'estimation de la Banque n'a été réalisée que dans la même proportion à Blanchet également, le chiffre d'affaires effectif de celle-ci en 1895 serait donc de 572 000 F. Pour énorme qu'il apparaisse, le ratio « pertes/CA » réalisé à Blanchet (92 % dans l'hypothèse précédente) ne semble pas exceptionnel. On peut estimer, par diverses approximations dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, le chiffre d'affaires de Beauport en 1895 entre 1 000 000 et 1 100 000 F ; or, pour cette même campagne, les pertes, parfaitement connues, de la SA des Sucreries du Port-Louis se montent à 976 000 F, soit un ratio de 88 à 97 %, dans le même ordre de grandeur que celui de Blanchet.

165. AG 1897, bilan au 30 septembre 1897.

166. ADG, Bq Gpe, CA 21, séance n° 2271 du 1<sup>er</sup> mars 1895, et CA 22, séance n° 2401 du 5 mai 1896, rapports des inspecteurs des Colonies Chaudié et Picqué.

167. AG 1897, rapport du commissaire aux comptes. L'endettement total à long terme ne doit pas être très sensiblement plus élevé ; à la fin de l'exercice 1897, les dettes envers le commissionnaire représentent 93 % du montant du compte « Divers créanciers » (= avances

créanciers confondus, il n'est pas déraisonnable d'imaginer une dette globale de l'ordre du million de F à l'issue de ce que Souques nomme « l'année terrible » (1895).

Il apparaît donc que c'est essentiellement au soutien sans faille de son commissionnaire, qui est aussi l'un de ses principaux actionnaires<sup>168</sup>, que Blanchet doit de traverser sans trop de difficultés cette passe délicate. Mais même s'il diminue légèrement en 1896<sup>169</sup> et, malgré les mauvais résultats de la campagne, en 1897<sup>170</sup>, l'endettement demeure encore trop élevé, en particulier celui envers J. Deville, qui dépasse largement le découvert maximum autorisé par le contrat de commission<sup>171</sup>. C'est ce qui explique que, pour donner à ses créanciers une garantie plus solide que sa seule signature sur des effets à court terme indéfiniment prolongés, la Compagnie Marseillaise soit amenée à leur consentir une obligation hypothécaire de 200 000 F avec inscription sur l'usine et ses habitations<sup>172</sup>; en fait, il s'agit uniquement d'une opération de consolidation<sup>173</sup> qui, si elle n'amène pas d'argent frais, apporte au moins une plus grande sécurité juridique.

De 1897 à 1900, le prix du sucre se redresse très légèrement, mais les usines de la Guadeloupe ne peuvent guère en profiter, en raison d'une nouvelle série d'accidents naturels : conditions climatiques détestables en 1897 et 1898, cyclone en 1899, enfin invasion des plantations par le borer, un parasite de la canne qui fait fortement chuter les rendements<sup>174</sup>. A Blanchet, la production diminue de 39 % entre 1896 et 1900. Pourtant, les profits réapparaissent ; la Compagnie Marseillaise réalise plus de 406 000 F de bénéfices nets cumulés de 1898 à 1900. En réalité, c'est uniquement le résultat de la dévalorisation de 30 % du Franc guadeloupéen par rapport au Franc métropolitain survenue en 1897<sup>175</sup> ; par le supplément de chiffre d'affaires en monnaie locale qu'elle leur fait réaliser, cette baisse permet aux usines de compenser les effets de la stagnation

---

théoriquement à court terme mais en fait immobilisées) ; à côté, il y a également 387 000 F de dettes réellement à court terme qui ne nous concernent pas ici.

168. Nous ne connaissons pas la fraction du capital qu'il détient alors, mais J. Deville est vice-président de la Compagnie Marseillaise en 1898 ; AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 29 juillet 1898.

169. A la fin de la campagne 1896, Blanchet est parvenue à rembourser entièrement à la Banque de la Guadeloupe son arriéré de prêt sur récolte de l'année précédente ; elle est la seule usine de la Guadeloupe dans ce cas ; ADG, Bq Gpe, CA 22, séance n° 2401 du 5 mai 1896, rapport Picquié.

170. Sa dette envers son commissionnaire passe de 739 000 F à la fin de la campagne 1896 à 593 000 un an plus tard ; *AG 1897*, rapport du commissaire aux comptes.

171. *Ibid*, id° ; montant de ce maximum de découvert autorisé n. d. ici, mais nous savons par ailleurs qu'il est de 500 000 F.

172. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 29 juillet 1898 ; à 6 % d'intérêt et remboursable en trois annuités égales à compter du 30 septembre 1899. Le contrat fait référence à une AGE de la CMSC du 25 septembre 1897 autorisant le conseil d'administration à effectuer cette opération, mais le P.V. de celle-ci ne nous est pas parvenu.

173. Les six créanciers bénéficiaires de ce contrat sont tous actionnaires de la société à laquelle ils ont fait antérieurement des avances ; parmi eux, Ch. Meugniot personnellement et la maison J. Deville, dont les créances sont garanties ici jusqu'à 12 000 et 160 000 F respectivement.

174. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 170.

175. Jusqu'en 1945, la Guadeloupe constitue une zone monétaire autonome, avec sa propre monnaie, le Franc guadeloupéen (FG), émis par la Banque de la Guadeloupe et complètement indépendant du Franc métropolitain (FF). Le taux de change entre eux n'est pas



des cours<sup>176</sup>. Malgré l'énorme polémique qu'elle déclenche<sup>177</sup>, cette « crise de change » permet au moins à Blanchet de poursuivre son désendettement<sup>178</sup>.

c) *Le fond de la dépression (1901-1906)*

La seconde phase de la crise, en 1894 et 1895, n'a ralenti que temporairement la croissance de la production sucrière mondiale. Après avoir chuté de 8,1 Mt en 1894-95 à 7,5 M en 1897-98, celle-ci repart allègrement à la hausse face à une consommation qui, quoiqu'elle-même en augmentation rapide, lui demeure toujours inférieure. L'échec des deux conférences internationales réunies à Vienne en 1895 et à Bruxelles en 1898 pour essayer une nouvelle fois de supprimer les subventions à l'exportation accroît encore les tensions sur le marché. En 1901-02, alors que la production mondiale dépasse maintenant les 10 Mt, les cours s'effondrent pour la troisième fois en moins de vingt ans, puis ils demeurent à des

---

fixe mais peut au contraire varier, en fonction principalement de l'évolution du solde de la balance commerciale de la Guadeloupe avec la France. Quand celui-ci est positif, les deux monnaies s'échangent pratiquement à la parité, 1 FG = 0,98 ou 0,99 FF. Mais quand la balance commerciale de l'île devient déficitaire, les réserves de change en métropole de la Banque, par laquelle transite l'essentiel des relations financières entre la colonie et l'extérieur, tendent à diminuer, voire même à s'assécher si le déficit est trop important ou dure trop longtemps, et le FG tend alors à se déprécier. C'est exactement ce qui se produit à partir de 1895, en raison de la crise et de la baisse de la production sucrière. La balance commerciale de la Guadeloupe est déficitaire pendant quatre années consécutives, de 1895 à 1898. Conséquence, le FG commence à baisser sur le marché des changes, pour atteindre finalement 30 % de dévalorisation de Mars à Décembre 1897. La remontée est très lente. Au début de 1901, le change du FG en FF est encore à 14 % ; il ne retrouve la parité qu'en 1910. Sur tout ceci, voir de plus longs développements dans Ch. SCHNAKENBOURG, « La Banque de la Guadeloupe et la crise de change (1895-1904). Loi de l'Usine ou loi du marché ? », *Bull. de la Sté d'Hist. de la Gpe*, n° 87-90, p. 34-71.

176. Avec un change de 30 %, un quintal de sucre vendu 100 FF en métropole procure environ 125 FG à l'usine expéditrice, compte-tenu de divers frais et commissions bancaires ; *ibid.*, p. 71-73. S'agissant plus particulièrement de Blanchet, le supplément de recettes résultant de la hausse du change (la « prime des traites ») se monte à près de 704 000 F de 1896 à 1900 ; sans cela, la perte totale de l'usine entre 1895 et 1900 aurait dépassé les 878 000 F ; E. SOUQUES, *Rapport présenté à la Chambre d'Agriculture de la Pointe-à-Pitre sur la situation économique de la Colonie, dans sa séance du 24 mars 1901*, Basse-Terre, Impr. du Gouvernement, 1901, p. 30 (Cité désormais : *Rapport Souques*).

177. Cette chute de la monnaie locale tombe en effet tellement à propos pour les usiniers que l'ensemble de l'opinion publique guadeloupéenne, gouverneur compris, les accuse d'en être directement responsables et de l'avoir volontairement provoquée, avec la complicité de la Banque, pour se sauver de la faillite. Il est vrai que les usiniers en général, et Souques en particulier, se sont beaucoup démenés pour obtenir de la Banque de la Guadeloupe une hausse du change, mais ils ne sont pas directement responsables de cette crise, qui résulte principalement de l'évolution du marché des changes et des erreurs de la Banque dans sa politique de crédit. Voir sur tout ceci SCHNAKENBOURG, « Crise de Change » (II), *Bull. de la Sté d'Hist. de la Gpe*, n° 104-105, 1995, p. 3-65.

178. Grâce aux 406 000 F de bénéfices réalisés entre 1898 et 1900, le montant des pertes reportées, qui atteignait 581 000 F au 30 septembre 1897, n'est plus que de 174 000 F trois ans plus tard.

niveaux très déprimés jusqu'en 1906<sup>179</sup>. La grande crise sucrière mondiale vient enfin d'atteindre son plancher ; depuis 1882, le prix moyen des réalisations de Blanchet a diminué de 59 %.

Jointe aux effets de la terrible sécheresse de 1905, cette ultime phase de baisse des cours fait s'effondrer la production<sup>180</sup> et réapparaître de gros problèmes financiers. Les pertes s'accumulent et l'endettement bon-dit<sup>181</sup>, le remboursement de l'emprunt hypothécaire de 1898 est suspendu<sup>182</sup> ; enfin, la très forte restriction des prêts sur récolte de la Banque de la Guadeloupe<sup>183</sup> accentue encore les difficultés. La situation financière de Blanchet devient alors vraiment très mauvaise<sup>184</sup> ; c'est au point que, en 1904, une AG extraordinaire des actionnaires décide de procéder à une réduction de moitié du capital social pour effacer les pertes et procéder par la même occasion à une grande « toilette » du bilan<sup>185</sup>. En réalité, pendant toute cette période comme lors de la précédente phase de la crise, la Compagnie Marseillaise ne survit que grâce aux avances de la maison Deville, toujours son commissionnaire, qui accepte de proroger

---

179. CHEMIN-DUPONTES, *Petites Antilles*, p. 242-250 ; SCHNAKENBOURG, *Darbousier*, p. 179.

180. De 1902 à 1905, le tonnage de cannes manipulées par Blanchet diminue de 48 % et la production de sucre de 35 % ; en 1905, la moitié environ de la capacité de l'usine reste inutilisée ; *annexes*, tableau n° 1.

181. Le montant des pertes reportées, qui n'était plus que de 174 000 F à la fin de la campagne 1900 (*Voir note 178*) remonte à 960 000 F en Septembre 1904. La contrepartie se trouve dans l'augmentation du poste « Divers créanciers » du bilan ; de 637 000 F à la fin de l'exercice 1897, il est ramené à 437 000 à la suite de la consolidation réalisée par l'obligation hypothécaire souscrite en 1898, puis probablement encore abaissé en raison des bons résultats des trois campagnes 1898 à 1900 ; mais en septembre 1904, il est remonté à 723 000 F. Sur tout ceci, voir *AG 1897 et 1905*, rapports du commissaire aux comptes.

182. Cet emprunt de 200 000 F était normalement remboursable en trois annuités égales (66 600 F) aux 30 septembre 1899, 1900 et 1901. Or, une seule de ces échéances a été respectée, puisqu'au bilan de 1904, la société doit encore 134 000 F à ce titre.

183. SCHNAKENBOURG, *Crise de change* (II), p. 74 et 75-95 ; le montant des prêts sur récolte accordés à Blanchet, qui tournait autour des 450 à 500 000 F par campagne dans la décennie 1890, n'est plus que de 291 000 F en moyenne annuelle pour les quatre exercices 1902-03 à 1905-06. Pourtant, la Compagnie Marseillaise est un excellent client, qui, à la différence de la plupart des autres producteurs de sucre de la Guadeloupe, et notamment Souques, a remboursé dès 1896 son arriéré de prêt sur récolte de 1895 et ne laisse plus aucun impayé par la suite ; mais la Banque exécute là une politique qui lui a été ordonnée de façon itérative et impérative par le ministère des Colonies.

184. Comme le prouvent les quelques prix de cession des actions de la Compagnie Marseillaise parvenus à notre connaissance : 100 F en 1899 (AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guillod, 7 mars 1899), 50 F en 1903 (*Courrier de la Gpe*, 6 octobre 1903), pour un nominal qui est alors encore de 500 F. Rappelons qu'à ce moment, la société n'est pas encore cotée en bourse ; les opérations sur le titre sont donc rares et pratiquement toujours traitées de gré à gré.

185. P. V. de l'AGE du 23 décembre 1904, annexé à AOM, Notaires Gpe, minutes L. Graëve, 29 mars 1905. Les actionnaires décident de réduire le capital social de moitié, de 2 600 000 à 1 300 000 F, en divisant par deux la valeur nominale des actions, ramenée de 500 à 250 F. Avec la somme provenant de cette réduction, on commence par effacer les pertes reportées des exercices précédents figurant au compte de pertes et profits (= 960 000 F), puis le solde est utilisé « à éteindre ou amortir certains comptes » dormants de l'actif. Sur les

les échéances de tous ses crédits, à long<sup>186</sup> comme à court termes<sup>187</sup>. Il est clair toutefois que J. Deville n'est plus très loin d'atteindre les limites de ses propres capacités financières et que l'ampleur de son engagement dans Blanchet commence à l'inquiéter sérieusement<sup>188</sup>, comme le prouve la nouvelle inscription hypothécaire qu'il prend sur l'usine et son domaine pour un montant de 400 000 F, à titre de garantie du remboursement de ses avances<sup>189</sup>. Mais la reprise survient heureusement avant que le processus d'endettement du centre devienne incontrôlable.

Pour autant, et quelque mauvaise qu'elle soit, la situation de Blanchet l'est infiniment moins que celle, désespérée, de la plupart des autres usines de la Guadeloupe. Ernest Souques, qui ne survivait plus depuis des années que grâce à l'indulgence forcée de ses créanciers, est exproprié de Beauport en 1901<sup>190</sup> et entre dans un processus d'effondrement financier qui le conduit inexorablement à la perte de Darbous sier, six ans plus tard<sup>191</sup>. Les Duchassaing à Zévallos et Duchassaing, les de Chazelles à Marly, A. Beauperthuy à Duval subissent le même sort ; E. Dubos à Courcelles et Gentilly et la famille Pauvert à Sainte-Marthe ne tiennent plus qu'à coups d'expédients, et même le CFC connaît d'énormes difficultés à Marquisat et Bonne-Mère. En fait, les usiniers créoles subissent tout simplement les ultimes conséquences de leur manque initial de capitaux, au moment de la création des usines, trente à quarante ans plus tôt, de l'énorme endettement qu'ils ont dû contracter avant même le déclenchement de la crise, et de l'aggravation pratiquement continue de celui-ci après 1884 ; ils en arrivent maintenant au point où ils n'ont plus aucune capacité de « jongler » avec leurs dettes<sup>192</sup>.

Fort du soutien de son commissionnaire et n'ayant pas eu besoin de recourir aux prêts, ruineux et souvent mortels, du CFC<sup>193</sup>, Blanchet n'en est évidemment pas là. C'est peut-être ce qui explique que ses responsables adoptent face à la crise une attitude politiquement à l'opposé de celle des usiniers créoles en général et de Souques en particulier, qui, pour détenir la majorité au Conseil Général, si important pour eux car maître de la fiscalité locale, n'hésitent pas à se rendre coupables de toutes sortes

---

différentes modifications apportées au bilan de 1904 et sa nouvelle présentation une fois appliquées les décisions de l'AGE, voir *AG 1905*, rapport du commissaire aux comptes.

186. Rappelons qu'elle est son principal créancier hypothécaire dans le cadre de l'opération de consolidation de 1898, avec 160 000 F sur les 200 000 faisant l'objet de ce prêt.

187. La limite normale de son crédit à la Compagnie Marseillaise est de 500 000 F. A la fin de la campagne 1904, le compte « Divers créanciers », composé à plus de 95 % par des avances de J. Deville & C<sup>e</sup> (si l'on en juge par les indications contenues dans les rapports sur les exercices suivants), se monte à 723 000 F ; *AG 1905 à 1907*, rapports du commissaire aux comptes.

188. Comme la Banque de Consignations avec les usines de Souques, le risque est en effet qu'il se retrouve « collé » par le montant trop élevé de ses avances, devenues pratiquement irrécouvrables ; SCHNAKENBOURG, *Darbous sier*, p. 237-240 ; et *Beauport*, p. 106-107.

189. AOM, Notaires Gpe, minutes L. Graëve, 29 mars 1905.

190. SCHNAKENBOURG, *Beauport*, p. 111-116

191. SCHNAKENBOURG, *Darbous sier*, p. 219-240.

192. Outre le cas précité des deux usines de Souques, ce processus est également excellentement illustré par Duchassaing et Zévallos ; voir à ce sujet A. BUFFON, « L'affaire Zévallos : une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle », *Bull. de la Sté d'Hist. de la Gpe*, n° 95-98, 1993, p. 43-48, et SCHNAKENBOURG, *Crise de change* (II), p. 44-49 et 82.

193. Le coût d'un emprunt au CFC se monte en effet à près de 10 % : 8 % d'intérêt, plus 1,20 % de « frais d'administration », auxquels viennent encore s'ajouter divers frais supplé-

d'excès contre la démocratie<sup>194</sup>. Même s'ils profitent eux aussi de la baisse des droits de sortie sur le sucre votée par une assemblée locale entièrement dominée par « l'Usine », ni le conseil d'administration de la Compagnie Marseillaise ni le directeur général des exploitations ne s'engagent à aucun moment dans cette voie ; au contraire, ils observent publiquement une neutralité absolue dans les affrontements politiques locaux<sup>195</sup>, et au sein du milieu usinier ils sont même violemment hostiles à Souques pour avoir engagé de sa seule autorité le Syndicat des Fabricants de Sucre sur la scène politique active<sup>196</sup>.

Pour lutter contre la crise, les responsables de la gestion de Blanchet ne recourent donc qu'à des moyens exclusivement économiques. Deux ensembles de solutions s'offrent alors à eux. *En premier lieu*, ils adoptent un vaste programme d'investissements afin d'accroître la productivité et abaisser les coûts ; mis en œuvre à partir de 1905, il contribue, avec la reprise générale de l'économie sucrière mondiale, à sortir définitivement le centre de la crise<sup>197</sup>. Mais il s'agit là d'une solution à moyen terme, qui ne peut apporter de réponse immédiatement efficace à une situation brûlante. D'où, *en second lieu*, le recours à une politique relevant d'une logique de très court terme, et consistant à répercuter immédiatement la chute des cours du sucre sur les salariés et les fournisseurs de canne ; comme sur toutes les autres usines de la Guadeloupe, les salaires industriels et agricoles sont diminués<sup>198</sup>, le salaire à la tâche est substitué au

---

mentaires au moment de la conclusion du contrat (notaire, enregistrement, hypothèques, frais de mise à disposition) ; BUFFON, *Monnaie et crédit*, p. 247. De telles conditions aboutissent à faire payer par l'emprunteur plus du double de la somme empruntée pour un prêt de vingt ans et plus du triple pour un prêt de trente ans. Rappelons qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il était possible d'emprunter à long terme à 4 ou 5 % en métropole ; pour leur part, les avances de la maison J. Deville à Blanchet sont à 6 %. En outre, les conditions d'octroi des prêts du CFC sont extrêmement rigoureuses : que l'emprunteur ne puisse pas rembourser un seul semestre d'annuité, et la procédure d'expropriation forcée est immédiatement déclenchée, qui, sauf événement de dernière minute, débouche inévitablement sur la ruine du débiteur défaillant. C'est dans ces conditions que le CFC était devenu, en une dizaine d'années seulement après sa création (1863), le « tombeau des habitations » (E. Souques) ; mais à la fin du siècle, il est aussi le tombeau des usines.

194. Sur cet aspect particulier de l'activité de Souques et sur son impact sur la situation politique locale, voir Ph. CHERDIEU, *La vie politique en Guadeloupe : l'affrontement Boissieu-Légitimus (1898-1914)*, thèse de Sciences Politiques dact., IEP Paris, 1981, t. I, p. 283-421 ; et SCHNAKENBOURG, *Grand industriel*, p. 110-127.

195. Lors de l'élection sénatoriale de Janvier 1903, les usiniers se divisent entre partisans et adversaires du candidat de Souques ; seul pratiquement Ch. Laurent, directeur général de Blanchet, ne prend pas position ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 216, note 259.

196. Voir *ibid*, id<sup>o</sup>, note 260.

197. Nous reviendrons plus longuement sur tout ceci dans le paragraphe suivant.

198. E. LEGIER, *La Martinique et la Guadeloupe. Considérations économiques sur l'avenir et la culture de la canne, la production du sucre et du rhum et les cultures secondaires dans les Antilles Françaises*, Paris, Bureaux de la Sucrierie Indigène et Coloniale, 1905, p. 107 ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 183-185. Les salaires agricoles, qui oscillaient entre 1 F et 1,25 F par jour avant 1900, tombent à 0,80 et même 0,75 F sur certains centres de la Grande-Terre ; jointe à l'inflation provoquée par la hausse du change, cette diminution des salaires plonge toute la population du pays sucrier dans une atroce misère.

salaire à la journée pour les travaux sur les habitations<sup>199</sup>, le prix de la canne achetée aux petits planteurs est brutalement réduit<sup>200</sup>.

En termes purement techniques, cette politique donne bien les résultats attendus ; le coût de production de la canne sur les habitations de Blanchet diminue de 49 % de 1901 à 1906 et celui du sucre à l'usine de 38 %. Mais en contrepartie, l'extrême brutalité des moyens utilisés provoque en 1902 une explosion de mécontentement populaire dans toute la Grande-Terre<sup>201</sup>. Blanchet et ses habitations se trouvent au cœur même de la tourmente<sup>202</sup>. Même si quelques arrêts sporadiques de travail des ouvriers agricoles se produisent sur certaines habitations, ce mouvement est presque uniquement le fait des petits planteurs. Prévenus tardivement de la baisse du prix de la canne, en début de campagne seulement<sup>203</sup>, ceux-ci refusent les nouvelles conditions d'achat qui leur sont faites et essaient d'imposer collectivement le retour à l'ancien prix par divers moyens, certes réprouvés par la loi, mais qui traduisent surtout leur colère et leur désespoir face à une situation sur laquelle ils n'ont aucune prise<sup>204</sup> : pendant la semaine du 13 au 19 février, des incendies de champs de canne sont allumés sur pratiquement toutes les habitations du centre<sup>205</sup> ; et surtout, les 14 et 15 de ce même mois, une foule de 200 à 250 planteurs mécontents se masse devant l'usine, menaçant même d'envahir

---

199. *Ibid.*, p. 186-188. Comme il n'est plus possible d'abaisser encore le salaire à la journée, la rémunération des ouvriers agricoles est désormais fixée pour une certaine quantité de travail à effectuer : tant de kg de canne ou tant de rangs à couper, tant d'ha ou tant de rangs à sarcler, etc. En élevant le quantum des tâches pour des salaires qui, eux, demeurent inchangés, on abaisse ainsi le coût réel du travail ; compte-tenu de la lourdeur des tâches, qui nécessitent souvent plus d'une journée de travail, les ouvriers agricoles ne gagnent plus guère que 0,45 à 0,50 F par jour, 0,60 au mieux. Sur l'application spécifique à Blanchet de cette nouvelle politique salariale, voir A. SALINIÈRE, *Origines et causes du mouvement gréviste du mois de Février 1910. Les petits planteurs (Réclamations et incidents divers)*, Basse-Terre, Imprimerie du Gouvernement, 1910, p. 42-45 (Nous citerons désormais : *Rapport Salinière*).

200. De 17 à 10,55 F par tonne, pour un coût de production qui se situe au plus bas autour des 15 à 16 F ; SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 194-195.

201. Sur ce mouvement en général, voir J. ADELAIDE-MERLANDE, « Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, 1895-1910 », *Cahiers du CERAG*, n° 31, 1975, p. 18-28 ; Ph. CHERDIEU, *Vie politique*, t. I, p. 277-282 ; *Rapport Salinière*, p. 3-38.

202. Sur tout ce qui concerne plus particulièrement les incidents de 1902 à Blanchet, voir *ibid.*, p. 16-21 ; AOM, Gua. 101, d. 718, rapport du gouverneur Merlin au ministre, 4 mars 1902 + p. j. ; *Courrier de la Gpe*, 18 et 21 février 1902.

203. Et encore, le premier avis, en Janvier, est rédigé en des termes d'une ambiguïté savamment calculée pour être incompréhensible par des petits agriculteurs, illettrés pour la plupart d'entre eux : « Devant la situation actuelle de l'industrie sucrière, par suite du bas prix des sucres..., la Compagnie Marseillaise se voit à regret obligée de supprimer le supplément provisoire qu'elle accordait à ses planteurs pour parfaire un prix minimum » (= pour arriver aux 17 F garantis jusqu'alors aux fournisseurs des usines). C'est seulement au début de Février, au moment du règlement des cannes livrées le mois précédent, qu'il est clairement précisé que le nouveau prix sera de 10,50 F par tonne. Vives protestations des planteurs qui estiment n'avoir pas été prévenus à temps.

204. Dans son rapport précité du 4 mars 1902, le gouverneur Merlin estime que les usines n'ont pas été très prudentes en abaissant aussi fortement le prix de la canne. Selon lui, elles auraient encore pu payer 12 à 13 F la tonne sans faire de pertes. En outre, la colère des planteurs de Blanchet est aggravée par le fait que toutes les usines ne sont pas descendues aussi bas ; le CFC paie la canne à 14 F et cela se sait.

205. A Blanchet, à Beaumont, à Marchand, à Blanchard, à Sommabert, à Saintrac... Mais au total, les pertes sont insignifiantes ; de l'aveu même du chef comptable de l'usine, elles se limitent à quelques ha brûlés et environ 14 000 F en valeur.

les bureaux, mais finalement rien de grave ne se produit et le calme revient après une intervention apaisante du premier adjoint du maire de Morne-à-l'Eau et quelques bousculades avec la gendarmerie. Mais ils ont toute leur récolte sur les bras et au bout du compte, après une semaine de troubles sporadiques, ils doivent bien accepter le prix qui leur est offert.

Les usines en général et Blanchet en particulier sont donc arrivées à répercuter la crise sur la population rurale de la Grande-Terre, mais cette affaire produit rapidement des effets pervers pour elles, en particulier pour ce qui concerne leur approvisionnement en canne. Depuis la seconde phase de la crise sucrière, en effet, la structure de celui-ci a profondément changé. Leurs derniers habitants-adhérents qui survivaient encore ont disparu et, particulièrement à Blanchet, les petits fournisseurs constituent, en dehors du domaine foncier des usines elles-mêmes, la seule source encore disponible de matière première<sup>206</sup> ; cette source est même d'autant plus précieuse que les cannes achetées aux colons et petits planteurs reviennent toujours moins cher que celles produites sur les habitations<sup>207</sup>. Mais à partir de 1902, la baisse du prix de la canne en-dessous de son coût, puis son maintien à des niveaux très bas au cours des trois années suivantes, suscitent un profond découragement chez ces petits fournisseurs ; si l'on ajoute à cela l'insécurité juridique qui pèse sur le statut des colons partiaires et la suspicion permanente qui entoure la pesée des cannes des petits planteurs aux balances des usines<sup>208</sup>, il n'est pas surprenant que leurs apports diminuent sensiblement au cours des toutes premières années du siècle<sup>209</sup>. Ce qui, par répercussion, fait apparaître une grave sous-utilisation de la capacité de production de l'usine<sup>210</sup>, donc tend à alourdir les coûts, alors que toute la politique de Ch. Laurent est au contraire tournée vers leur réduction. Mais la reprise survient heu-

---

206. Sur la moyenne des années 1889 à 1893, le FVD fournit 60,8 % du total des cannes manipulées par Blanchet, les colons et les petits planteurs 29,0 % et les habitations-adhérentes 10,2 % ; ADG, Mss J. Ballet, t. IX, p. 13, tableau établi par le Syndicat des Fabricants de Sucre. En 1897, 55,4, 43,7 et... 0,9 % respectivement ; il ne reste plus alors que deux habitations-adhérentes, Elisa et Pointe-à-Raie ; AG 1897, rapport du conseil d'administration.

207. SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 193-194. A Blanchet, lors de la campagne 1897, le coût de production de la tonne de canne produite sur les habitations de l'usine se monte à 20,75 F, et le prix d'achat aux petits fournisseurs à 17 F ; AG 1897, rapport du conseil d'administration.

208. Sur ces deux points, voir plus de précisions dans SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 196.

209. AG 1905, rapport du conseil d'administration : « Les petits planteurs et colons, découragés par le bas prix des sucres », donc de la canne, « (ont) diminué considérablement leurs plantations ». Leurs apports se montent à 23 278 tonnes, soit 48,5 % du total manipulé par l'usine, en 1902 ; 17 772 t. et 47,2 % en 1903 ; 10 838 t. et 32,1 % en 1904 ; 6 955 t. et 28,1 % en 1905 (la sécheresse explique la chute particulièrement profonde des tonnages livrés en 1905, mais non la baisse du pourcentage ; les habitations de l'usine elles aussi ont été frappées par la catastrophe) ; calculs d'après *annexes*, tableaux n° 1 et 2. A *contrario*, tout le reste des cannes passées aux moulins provient donc du domaine foncier de l'usine ; jusqu'en 1908, celui-ci ne change pas par rapport à ses dimensions de 1892 (11 habitations et 1 831 ha), aucune nouvelle habitation n'ayant été prise en FVD entre ces deux dates ; voir *annexes*, tableau n° 4.

210. Taux d'utilisation de la capacité de Blanchet (environ 45 000 tonnes de canne par campagne) : 99 % en 1901, 106 % en 1902, 83 % en 1903, 75 % en 1904 et 55 % en 1905 (sécheresse).

reusement avant que cette contradiction ait pu aller jusqu'à ses ultimes conséquences.

### 3. GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA COMPAGNIE MARSEILLAISE (1906-1933)

#### 3.1. Les années fastes (1906-1926)

##### a) La reprise (1906-1914)

Au début de 1902, devant la situation catastrophique du marché mondial du sucre, frappé de nouveau par l'effondrement des cours, tous les principaux pays producteurs et importateurs se réunissent en une nouvelle conférence internationale à Bruxelles et parviennent finalement, le 5 mars, à un accord par lequel ils s'engagent notamment à supprimer toutes les subventions directes et indirectes à l'exportation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1903. Appliquée correctement par toutes les parties concernées et renouvelée en 1907, la Convention de Bruxelles va permettre l'assainissement définitif du marché<sup>211</sup>. Malgré une hausse de près de moitié de la production mondiale, le prix du sucre, favorisé en outre par l'expansion économique générale en cours depuis 1896, se redresse lentement jusqu'à la guerre.

La Guadeloupe est évidemment entraînée elle aussi par ce mouvement<sup>212</sup>, mais la reprise y est cependant relativement lente et saccadée<sup>213</sup> en raison notamment de l'irrégularité des conditions climatiques. La campagne 1913, en particulier, est marquée par une sécheresse calamiteuse qui fait chuter la production de Blanchet à son plus bas niveau depuis vingt ans ; en fait, il faut attendre 1914 pour retrouver les chiffres de l'avant-crise.<sup>214</sup>

Mais en sens inverse, un autre facteur spécifiquement guadeloupéen pousse au contraire à l'accélération de la reprise : la croissance très rapide de la production de rhum à partir de 1902. Jusqu'à cette date, en effet, la Guadeloupe n'est pas un producteur important d'alcool. A côté d'une vingtaine de distilleries agricoles, quelques usines ont également créé un atelier de distillation de leurs mélasses pour valoriser celles-ci au lieu de les jeter ; ainsi à Blanchet vers 1890<sup>215</sup>. Mais il s'agit alors encore d'une fabrication tout à fait mineure dans l'ensemble de leur activité ; à Blanchet comme à Darboussier, les tafias ne contribuent que pour environ 10 % seulement au chiffre d'affaires à la fin de la décennie 1890<sup>216</sup>. Cette production est d'ailleurs destinée essentiellement au marché local et très ac-

---

211. CHEMIN-DUPONTES, *Petites Antilles*, p. 250-254 ; FIERAIN, *Raffineries*, p. 48-53.

212. Nous ne sommes malheureusement pas renseignés pour ce qui concerne Blanchet, mais à Darboussier le prix moyen des réalisations augmente de 64 % de 1906 à 1912 ; Arch. SIAPAP, rapports aux AG.

213. Voir évolution de la production de Blanchet jusqu'à la guerre, dans *annexes*, tableau n° 1.

214. Rappelons que la guerre débute en Août, à un moment où la campagne sucrière est déjà terminée ; l'exercice 1913-14 est donc normal du point de vue sucrier.

215. AOM, 118 AQ 384, d. 8, note sous tableau récapitulatif de l'activité et des résultats de Blanchet de 1887 à 1893.

216. Pour Blanchet, calculé d'après AG 1897, rapport du conseil d'administration ; pour Darboussier, voir notre étude précitée sur cette usine, p. 178.

cessoirement à l'exportation, la demande métropolitaine s'orientant alors presque exclusivement vers la Martinique<sup>217</sup>.

La catastrophe de la Montagne Pelée, le 8 mai 1902, bouleverse complètement les structures de la production antillaise de rhum. La destruction de Saint-Pierre, où se concentrait la majeure partie des distilleries martiniquaises travaillant pour l'exportation, conduit les importateurs métropolitains à réorienter leur demande vers la Guadeloupe<sup>218</sup>. Puis quand le potentiel martiniquais est reconstitué, vers 1910, c'est la demande de l'Etat qui prend le relais ; en effet, en raison de la tension internationale croissante, le gouvernement est conduit à constituer d'importants stocks stratégiques d'alcool qui soutiennent les cours<sup>219</sup>. L'expansion de l'économie rhumière guadeloupéenne se poursuit donc jusqu'à la guerre ; de nouvelles distilleries se créent, la production augmente<sup>220</sup> et le rhum joue un rôle croissant dans l'activité et les résultats des usines<sup>221</sup>.

Enfin, il faut ajouter que les producteurs guadeloupéens de sucre et de rhum ne se contentent pas d'attendre passivement la reprise, mais qu'ils l'accompagnent et souvent même la précèdent en mettant en œuvre de vastes programmes d'investissements destinés à moderniser et à accroître leurs équipements, afin d'abaisser les coût de production. C'est en particulier le cas à Blanchet, où l'ensemble de la filière technique est complètement renouvelée à partir de 1904<sup>222</sup>. Pour ce qui concerne, tout d'abord, l'approvisionnement en canne, deux nouvelles habitations sont ajoutées au domaine<sup>223</sup>, une portion supplémentaire de voie ferrée est construite et la traction vapeur remplace les mulets ; à l'extraction, les moulins sont remplacés par des modèles plus puissants ; à l'évaporation, on installe la condensation barométrique et les deux appareils à triple effet sont concentrés en un seul, afin d'économiser le combustible ; en aval, l'atelier des turbines est complètement réorganisé et la distillerie agrandie ; enfin, pour fournir à toutes ces installations l'énergie néces-

---

217. G. JOSA, *Les industries du sucre et du rhum à la Martinique (1639-1931)*, Paris, Les Presses Modernes, 1931, p. 145-149 ; CHEMIN-DUPONTES, *Petites Antilles*, p. 255-261. Sur la moyenne des quatre années 1898 à 1901, les exportations de rhum de la Martinique se montent à 151 000 hl par an, pendant que celles de la Guadeloupe atteignent péniblement 25 000 hl.

218. En 1903 et 1904, les exportations martiniquaises tombent à une moyenne annuelle de 80 000 hl, pendant que celles de la Guadeloupe bondissent à 57 000 hl.

219. A Darboussier, le prix moyen de réalisation des rhums de l'usine passe de 26 F/hl en 1902 à 37 en 1912 ; Arch. SIAPAP, rapports aux AG.

220. Les exportations de la Guadeloupe passent de 28 000 hl en 1901 à 95 000 en 1913 ; l'île compte alors 41 distilleries indépendantes, auxquelles viennent s'ajouter celles des usines.

221. Production de Blanchet en 1897 = environ 4 200 hl, fournissant 10,5 % du chiffre d'affaires ; sur la moyenne des trois exercices 1905 + 1906 + 1908, 7 800 hl et 18,3 % du CA. Maximum en 1906, avec 12 700 hl et 26,9 % du CA. AG 1897, 1905, 1906, et 1908, rapports du conseil d'administration.

222. Sur tout ce qui suit, voir exposé du programme général des travaux dans AOM, Gua. 211, d. 1289, Ch. Laurent à Banque de la Guadeloupe, 30 avril 1904 ; et mise en application progressive au cours des années suivantes, dans AG 1905, 1906 et 1908, rapports du conseil d'administration.

223. Elisa (150 ha), déjà louée par Blanchet de 1872 à 1888, puis redevenue habitation-adhérente, et définitivement acquise en 1908 ; et Gallo (45 ha), achetée en 1909. A la suite de ces deux acquisitions, le domaine foncier de Blanchet s'étend sur 13 habitations et 2 026 ha ; annexes, tableau n° 4.



saire, on prévoit de changer les générateurs « dans un avenir rapproché ». Au total, non compris cette dernière modification, 405 000 F d'investissements sont effectués ; ils sont financés en partie par de nouvelles avances du commissionnaire et en partie sur les bénéfices de fabrication, et amortis en trois ans seulement par les économies qu'ils permettent de réaliser. A la veille de la guerre, Blanchet est devenue l'une des usines les plus modernes de la Guadeloupe. Par contre, il ne semble pas que cet effort d'équipement ait eu pour objet d'accroître sa capacité de production, alors que celle des autres continue au contraire de progresser ; en 1914, elle n'est plus que la quatrième usine de l'île par ordre d'importance de sa production<sup>224</sup>.

Tout ce qui précède explique que la situation financière de la Compagnie Marseillaise s'améliore progressivement jusqu'à la guerre. Les bénéfices réapparaissent<sup>225</sup>, l'endettement, quoiqu'encore très élevé, a cessé de constituer un motif d'inquiétude<sup>226</sup>, et la distribution de dividendes, interrompue depuis 1894, reprend<sup>227</sup>. Cette époque constitue donc un tournant dans l'histoire conjoncturelle des usines guadeloupéennes en général et de Blanchet en particulier. Pas seulement conjoncturelle, d'ailleurs ; d'importants changements surviennent également dans le domaine organisationnel. Beaucoup d'établissements changent de propriétaire<sup>228</sup>, et une nouvelle génération de responsables arrive aux commandes de Blanchet. A une date que nous ne connaissons pas mais qui est postérieure à 1905, Ch. Meugniot quitte (démission ? décès ?) la présidence de la Compagnie Marseillaise, remplacé par Jules Deville. A ses côtés, sinon

---

224. Avec 38.054 qx, contre 87 700 pour Darboussier, 66 700 pour Beauport et 50 500 pour Bonne-Mère, appartenant au CFC ; Blanchet fournit alors 9,6 % de la production guadeloupéenne totale ; AOM, Gua. 222, d. 1374, rapport annuel d'ensemble du gouverneur. Rappelons qu'en 1883, Blanchet était la seconde usine de la Guadeloupe, avec 9,9 % de la production totale ; tableau publié par R. Monnerot dans *Courrier de la Gpe*, 11 novembre 1884.

225. *Annexes*, tableau n° 3. Nous ne savons pas ce qu'il en est au-delà de 1908, mais la SIAPAP à Darboussier et la SAUB à Beauport réalisent des bénéfices relativement importants pour tous les exercices compris entre 1910 et 1914, sauf naturellement en 1913 à cause de la sécheresse.

226. La dette hypothécaire de 1898 demeure à 134 000 F en 1904, 1905 et 1906, puis diminue légèrement à 100 000 F en 1908, alors qu'elle devrait être remboursée depuis 1900 et que les bénéfices sont désormais suffisants pour le faire. Le compte « Divers créanciers », comprenant presque uniquement les avances du commissionnaire, varie entre 650 000 et 720 000 F, bien au-dessus, par conséquent, du plafond autorisé (= 500 000 F). Mais c'est bien davantage une question de ton du rapport du conseil que de niveau de l'endettement ; celui de 1905 est inquiet pour l'avenir, celui de 1908 est au contraire rempli d'optimisme, au point d'envisager même une distribution de dividendes au titre de l'exercice suivant ; *AG 1905, 1906 et 1908*. Il est probable que les bons résultats de 1910 à 1912 et 1914 ont permis à la Compagnie Marseillaise de poursuivre son désendettement.

227. 10 F par action en 1911 au titre de l'exercice 1910, 12 F en 1913 au titre de 1912 ; avis publiés dans *Nouvelliste*, 24 février 1911 et 22 mars 1913. Rien les autres années. Ces dividendes sont beaucoup plus faibles que ceux distribués à la fin des années 1880 (25 à 35 F).

228. A Darboussier, Souques est remplacé par la SIAPAP en 1907 ; à Beauport, Souques puis F. Clerc par la SAUB en 1901 puis 1908 ; à Duval, la famille Beauperthuy par E. Chatel en 1911-14 ; à Courcelles et Gentilly, les héritiers Dubos par E. Graëve en 1912-14 ; à Grande-Anse MG, Hippolyte de Retz par son cousin Amédée en 1911 ; à Gardel, Eugène de Saint-Alary succède à son oncle Evremont en 1901. D'après de multiples sources dont il serait trop long de donner le détail ici ; essentiellement ADG, Hyp. PAP, registres des transcriptions des actes de mutation de propriété.

à proprement parler un revenant, du moins une réapparition, celle de la famille de Saint-Alary en la personne d'Eugène, fils d'Armand, le fondateur de la société, et neveu et héritier d'Evremont, le créateur de Gardel ; en 1902, il est élu à la fois administrateur de la Compagnie Marseillaise<sup>229</sup> et administrateur délégué de la Société des Sucreries du Moule, une SA qu'il vient de créer, conjointement avec le même Jules Deville, par apport de Gardel et ses habitations héritées de son oncle<sup>230</sup>. Pour autant, d'ailleurs, et bien qu'elles aient trois administrateurs communs<sup>231</sup>, la gestion des deux usines ne semble guère coordonnée, pas même concertée<sup>232</sup>. Enfin, en 1908, Ch. Laurent quitte la direction générale des exploitations de Blanchet pour celle de Darboussier ; il est remplacé par son adjoint, le Créole Boureau<sup>233</sup>.

N'imaginons pas toutefois que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes sucriers marseillo-guadeloupéens possible. Car les bénéfices de la reprise ne sont pas, c'est le moins que l'on puisse dire, équitablement partagés entre tous ceux qui y ont contribué. Malgré une très légère augmentation en 1904 et 1905<sup>234</sup>, ni les salaires agricoles ni le prix de la canne ne profitent vraiment du retour de la prospérité et de la hausse des cours du sucre ; une atroce misère règne alors dans les campagnes guadeloupéennes<sup>235</sup>. Mais, soumis à une énorme pression patronale et rendus sans doute prudents par l'échec du mouvement de 1902, les petits planteurs et ouvriers agricoles du pays sucrier ne bougent pas jusqu'à la fin de la décennie 1900<sup>236</sup>.

Puis brutalement, en 1910, c'est le trop-plein et l'explosion<sup>237</sup>. Le 15 février, la grève éclate sur les habitations de Darboussier, aux Abymes. Le 21, elle s'étend à Blanchet, où elle mobilise non seulement les coupeurs de canne des habitations mais aussi les ouvriers industriels de l'usine ; le soir même, E. de Saint-Alary, qui a eu la mauvaise idée de venir sur les lieux, est séquestré dans son bureau par les grévistes et n'est libéré que le lendemain en début d'après-midi après avoir dû accepter les mêmes augmentations de salaires que celles accordées par la SIAPAP après une

---

229. Il est réélu administrateur en 1908 ; *AG 1908*, résolutions. La durée du mandat des administrateurs de la Compagnie Marseillaise était de six ans (Art. 32 des statuts).

230. Ensemble de pièces relatives à la constitution des Sucreries du Moule, en Juin 1902, enregistrées dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Graëve, 31 janvier 1903.

231. Outre J. Deville et E. de Saint-Alary, il s'agit du comte P.L. Roederer, beau-frère de ce dernier.

232. *AG 1908*, rapport du conseil d'administration : « Les bénéfices de notre distillerie ont été moins importants que ceux de l'année dernière, bien que les rendements en tafia aient été supérieurs, la production ayant beaucoup diminué par suite de l'installation d'une nouvelle distillerie par la Société des Sucreries du Moule, qui depuis quelques années nous vendait une partie de ses mélasses qui maintenant nous font défaut » ; la production de rhum de 1908 s'est montée à 7 206 hl, contre 10 463 l'année précédente.

233. *Ibid*, id° ; et SCHNAKENBOURG, *Darboussier*, p. 250.

234. *Ibid*, p. 189 et 195.

235. Quelques indications à ce sujet dans SCHNAKENBOURG, *Crise de change* (I), p. 80-81.

236. *Rapport Salinière*, p. 41 : « Par sa dispersion et par son manque d'organisation, la classe ouvrière agricole était sans force et sans défense devant les nécessités impérieuses du moment... Les doléances viendront plus tard ; mais dans ces années sombres, le travailleur de la terre se courba et œuvra... La grande paix des champs qui marqua cette époque (= 1902 à 1910) fut certainement faite d'abnégation absolue ».

237. Sur les causes immédiates du déclenchement du mouvement, voir l'analyse d'une extraordinaire lucidité de *ibid*, p. 80-88.

de dure journée de négociations sous la présidence et l'arbitrage du gouverneur<sup>238</sup>. Pour autant, le travail ne reprend pas immédiatement ; au contraire, exacerbé par la fusillade survenue le même jour, 22 février, devant l'usine Sainte-Marthe (3 morts et 6 blessés), le mouvement tend à s'étendre à toutes les usines de l'archipel guadeloupéen. Il est en outre prolongé par l'action spécifique des petits planteurs, qui veulent obtenir un relèvement substantiel du prix de la canne ; c'est seulement le 5 mars qu'un accord est finalement trouvé. Il ne semble pas que le travail reprenne à Blanchet avant cette date. Officiellement, le conflit est terminé le 9 mars, mais « queues de grève » et incidents divers vont en fait se prolonger jusqu'au milieu du mois d'Avril sur divers centres, dont, il est vrai, Blanchet ne fait pas partie<sup>239</sup>.

Au cours des années suivantes, la situation sociale demeure tendue dans le secteur sucrier guadeloupéen, et Blanchet est évidemment concernée comme toutes les usines de l'île. En 1911, les usiniers, qui estiment que l'accord salarial de l'année précédente n'est qu'un texte provisoire qui leur a été extorqué par la violence<sup>240</sup>, parviennent à imposer à leurs ouvriers agricoles une baisse d'environ 25 % malgré des grèves relativement importantes en début de campagne<sup>241</sup> ; à Blanchet, le mouvement dure plus d'une semaine mais n'est pas plus couronné de succès qu'ailleurs<sup>242</sup>. L'année suivante, par contre, les travailleurs prennent leur revanche en obligeant les usiniers à répercuter sur leurs salaires la forte hausse des cours du sucre<sup>243</sup> ; si nous en jugeons par les résultats de Darboussier, cela n'empêche pourtant pas les usines de réaliser de coquets bénéfices.

#### b) Le « boum » (1914-1919)

La Première Guerre mondiale constitue une période d'extraordinaire prospérité pour les usines antillaises, grâce au formidable « boum » du rhum. En effet, l'armée a besoin de quantités considérables d'alcool pour la fabrication des poudres et explosifs, mais les régions betteravières du Nord et de la Picardie, traditionnellement ses plus gros fournisseurs à cet égard<sup>244</sup>, sont envahies ou situées dans la zone des combats, et seules les colonies peuvent fournir la matière première indispensable<sup>245</sup>. Les cours

---

238. Le salaire moyen pour la coupe, qui était de 0,90 à 1 F depuis 1905, est porté à 2 F pour les hommes, 1,50 F pour les femmes et 1,25 F pour les enfants.

239. Sur tout ce qui précède, voir ADELAÏDE-MERLANDE, *Troubles sociaux*, p. 40-76 ; CHERDIEU, *Vie politique*, t. II, p. 525-541 ; *Rapport Salinière*, p. 113-158.

240. Voir à ce sujet les propos savamment indignés du conseil d'administration de la SIAPAP à l'AG des actionnaires du 16 décembre 1910.

241. *Ibid*, rapport du même à l'AG du 12 décembre 1911 ; CHERDIEU, *Vie politique*, t. II, p. 563-569. Le salaire des coupeurs, qui avait été porté à 2 F par l'accord de 1910, est ramené à 1,50 F ; *ibid*, p. 528. On observe tout de même qu'il s'agit là d'un niveau qui, à l'exception de 1910, n'avait plus été atteint depuis le début des années 1880, avant la grande crise sucrière mondiale.

242. *Nouvelliste*, 31 janvier et 7 février 1911.

243. Arch. SIAPAP, rapport du conseil d'administration à l'AG du 12 décembre 1912 ; CHERDIEU, *Vie politique*, t. II, p. 584-591. D'une façon générale, ce mouvement ramène les salaires agricoles à leur niveau de 1910 ; il est particulièrement dur à Blanchet et Gardel, où E. de Saint-Alary refuse longtemps et obstinément toute concession.

244. Pour la campagne 1912-13, ces deux régions ont rassemblé 79 % des fabriques de sucre et fourni ensemble 78 % de la production métropolitaine ; *Annuaire Statistique de la France*, 1913.

245. JOSA, *Industries du sucre et du rhum*, p. 153-158.

du rhum, dopés en outre par le comportement hautement spéculatif des opérateurs sur le marché, s'élèvent donc rapidement<sup>246</sup>, laissant aux producteurs une marge bénéficiaire considérable<sup>247</sup> ; en conséquence, les distilleries se multiplient<sup>248</sup> et les exportations bondissent<sup>249</sup>.

Inversement, celles de sucre diminuent très profondément<sup>250</sup>, parce que les usines négligent de plus en plus cette production pour se consacrer essentiellement à celle de rhum, beaucoup plus rentable<sup>251</sup>. Pourtant, en raison de la guerre et de l'invasion des régions sucrières, la métropole souffre d'une grave pénurie à cet égard<sup>252</sup>, mais les quelques mesures prises pour les obliger à renverser leur politique et à recommencer à faire prioritairement du sucre<sup>253</sup> ne semblent pas rencontrer le succès escompté<sup>254</sup>. Il est vrai aussi que les usines doivent faire face à divers han-

---

246. Le cours de l'hl 55° sur le marché du Havre passe de 54 F en 1913 à 509 en 1920 ; AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924.

247. Vers le milieu de 1917, alors que le prix du rhum sur le marché métropolitain atteint 500 F/hl, le coût de production, le fret et l'assurance mettent l'hl rendu au Havre à 225 F seulement ; *ibid*, c. 62, d. 5, p. v. d'une réunion sur la production de sucre et de rhum des Antilles, tenue au ministère des Colonies en Novembre 1917.

248. Elles sont au nombre de 41 en 1913, 57 en 1918 et 68 en 1920 ; AOM, 3 Aff. Eco. 11, rapport d'inspection de la mission Boulmer, 1924 ; et *Annuaire de la Gpe*, 1920.

249. De 95 000 à 195 000 hl entre 1913 et 1919. *Nota* : Pour éviter toute ambiguïté dans l'utilisation des diverses statistiques de production et d'exportation, notons une fois pour toutes que, en l'absence d'indication de titrage, le rhum dont il est question ici et sera question jusqu'à la fin de cette étude est normalement à 54 ou 55 degrés. Nous ne précisons désormais que lorsqu'il s'agira d'alcool pur (HAP).

250. De 39 600 tonnes en 1914 à 19 300 en 1919.

251. Les usines ne fabriquent plus que du sucre « premier jet » afin de conserver davantage de mélasses à distiller, et surtout elles développent leur production de rhum à partir de la distillation directe du vesou ; AOM, 1 Aff. Eco 62, d. 5, p. v. de la réunion précitée de Novembre 1917 au ministère des Colonies ; et *ibid*, id°, rapport du gouverneur de la Guadeloupe au ministère, 24 avril 1920.

252. Sur la moyenne des quatre campagnes 1914-15 à 1917-18, la production française de sucre de betterave se limite à 206 000 tonnes par an, pour une consommation qui, quoiqu'en baisse par rapport à l'avant-guerre, atteint les 612 000 tonnes ; voir les séries de statistiques sucrières métropolitaines rétrospectives publiées dans *Sucrierie Fse*, Août-Sept. 1985, p. 396-403.

253. Essentiellement prohibition totale de l'importation de mélasses des îles étrangères aux Antilles françaises, en Décembre 1917 ; puis deux mois plus tard, interdiction de toute exportation de rhum des vieilles colonies vers la métropole, sous prétexte de réserver le fret disponible aux besoins de la défense nationale ; la taxation, un moment envisagée, n'a finalement pas été retenue ; JOSA, *Industries du sucre et du rhum*, p. 156-157.

254. Ces mesures expliquent l'effondrement des exportations de rhum en 1918 (70 000 hl contre 126 000 l'année précédente), mais elles ne relancent pas pour autant la production de sucre, qui continue de diminuer (31 000 tonnes exportées en 1917, 27 600 en 1918). Ces interdictions ayant été levées après l'armistice, les producteurs peuvent écouler leurs stocks de rhum en 1919, ce qui explique alors le bond des exportations à 195 000 hl, sommet de ce « cycle du rhum ». Le gouverneur de la Guadeloupe note, désabusé : « Les bénéfices réalisés sur le rhum sont trop considérables pour que, dans un but purement pa-

dicaps spécifiques découlant de la guerre (manque de main d'œuvre<sup>255</sup>, problèmes d'approvisionnement depuis la France<sup>256</sup>, concurrence des distilleries pour les cannes des petits planteurs) qui pèsent lourdement sur les coûts et rendent la production de sucre beaucoup plus difficile que celle de rhum<sup>257</sup>.

Faute de documents suffisamment nombreux et précis, il est difficile de savoir comment évoluent exactement l'activité et les résultats de Blanchet pendant la guerre ; en particulier, tout ce qui concerne les trois campagnes 1915, 1916 et 1917 nous échappe totalement. Les quelques indications sur les années immédiatement antérieures ou postérieures parvenues malgré tout à notre connaissance laissent à deviner qu'il n'en va pas ici très différemment des autres usines<sup>258</sup>. Pour ce qui concerne tout d'abord la production de sucre, on observe<sup>259</sup> une baisse probablement continue, comparable à celle de Darboussier, entre 1914 et 1919<sup>260</sup>. S'agissant en second lieu de la production de rhum, on peut seulement noter le niveau particulièrement bas de 1918, qui est même inférieur à celui de 1908, dernière année antérieure connue ; il est probable que, comme sur les autres usines, un effondrement s'est produit au cours de cette année, et pour les mêmes raisons<sup>261</sup>. Plus surprenante, par contre, est la stagnation de cette production en 1919, alors qu'une vigoureuse reprise se produit au contraire à Darboussier<sup>262</sup> ; les causes de cette évolution particulière à Blanchet nous échappent complètement, mais il est vrai que cette usine n'est pas de celles qui ont le plus développé leur production de rhum pendant la guerre<sup>263</sup>. Ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas de réaliser de confortables bénéfices. On voit<sup>264</sup> que ceux de 1920 sont particulièrement élevés ; ramenés en F constants-1913, ce sont même les plus importants connus réalisés par la Compagnie Marseillaise depuis sa création. A ces quelques indications et comparaisons fragmentaires se

---

triotique, les industriels y renoncent volontairement » ; AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, lettre au ministère du 24 avril 1920.

255. Essentiellement en raison de l'ampleur des mobilisations opérées dans la population. Sur l'ensemble de la guerre, 11 000 hommes ont été appelés, dont 8 700 envoyés au front et 1 470 décédés ; BANGOU, *Les aspects de la colonisation*, p. 147.

256. En pièces détachées et surtout en engrais pour les plantations, en raison du manque de fret et des risques de la navigation sur l'Atlantique.

257. Sur ces différents points, voir ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6273, d. 3, rapport de la commission de la main-d'œuvre, 1918 ; AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Norès à la Martinique, 1921 ; et Arch. SIAPAP, rapports du conseil d'administration à l'AG sur les exercices 1916, 1917 et 1918.

258. Nous connaissons parfaitement les productions et les comptes de Darboussier par les rapports du conseil d'administration à l'AG des actionnaires de la SIAPAP, conservés depuis la création de la société (1907). Par contre les rapports sur les exercices 1919 à 1924 de la SAUB (Beauport) ne nous sont malheureusement pas parvenus.

259. *Annexes*, tableau n° 1.

260. De 38 000 à 19 500 qx à Blanchet ; 88 800 et 38 700 qx aux mêmes dates à Darboussier.

261. Voir *supra*, note 254 et développements correspondants. La production de rhum de Darboussier tombe de 41 700 hl en 1916 à 14 700 deux ans plus tard ; celle de Beauport de 22 900 hl à 11 100 aux mêmes dates.

262. De 14 700 à 25 500 hl.

263. AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, gouverneur de la Guadeloupe à ministère, 24 avril 1920, tableau de la production des usines en 1918 et 1919 : Blanchet, qui occupe les quatrième et cinquièmes places respectivement pour le sucre, ne vient qu'aux septième et neuvième rangs pour le rhum.

264. *Annexes*, tableau n° 3.

limite malheureusement tout ce que nous savons sur l'histoire de Blanchet pendant la Première Guerre mondiale.

c) *La crise de 1920-1921*

C'est en 1919 que se situe l'apogée du « boum » du rhum. Mais à la fin de l'année, la conjoncture commence à se retourner ; le marché s'alourdit, les cours subissent un lent mouvement de tassement, et un certain nombre d'opérateurs, victimes de leur propre comportement spéculatif des mois précédents, connaissent des difficultés croissantes pour faire face à leurs échéances. Dès le début de 1920, il apparaît que les Antilles sont à la veille d'une grave crise de surproduction rhumière<sup>265</sup>.

Cette crise éclate à la fin de l'année. Elle n'est d'ailleurs pas uniquement antillaise et rhumière, mais traduit surtout les répercussions locales de la crise de reconversion d'après-guerre qui frappe l'ensemble de l'économie mondiale en 1920-21. Les cours s'effondrent<sup>266</sup>, passant même en dessous du prix de revient<sup>267</sup>, et les exportations diminuent de plus de moitié<sup>268</sup>. En outre, la crise rhumière se double d'une crise bancaire ; la Banque de la Guadeloupe, engagée beaucoup trop profondément et beaucoup trop imprudemment sur ce marché, est entraînée à son tour par les difficultés de ses débiteurs et perd finalement plusieurs millions dans cette affaire<sup>269</sup>.

Toute l'économie guadeloupéenne est frappée par la crise. Beaucoup de petits distillateurs qui avaient acheté leurs établissements récemment et au prix fort sont purement et simplement éliminés ; le nombre de distilleries « fumantes » diminue sensiblement en 1921<sup>270</sup>. Les salaires, déjà fortement écornés par l'inflation pendant la guerre<sup>271</sup>, sont réduits<sup>272</sup>. Le prix d'achat de la canne est diminué<sup>273</sup>, et même ainsi les petits planteurs ne parviennent pas à vendre toute leur récolte, ou sinon à des prix de braderie<sup>274</sup>. Même certaines usines sont touchées, malgré la baisse relativement importante de leurs coûts. Beauport essuie des pertes en 1922 ;

---

265. AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, gouverneur de la Guadeloupe à ministère, 24 avril 1920 ; JOSA, *Industries du sucre et du rhum*, p. 160.

266. Cours moyen de l'hl au Havre = 509 F en 1920, 378 en 1921, 289 en 1922 ; AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924.

267. JOSA, *Industries du sucre et du rhum*, p. 161-162.

268. De 195 000 hl en 1919 à 91 000 en 1921.

269. AOM, 1 Aff. Eco. 102, d. 2, rapport de vérification de la Banque, par l'inspecteur des Colonies Norès, 1921.

270. Pas de chiffres disponibles, mais le phénomène est confirmé par de très nombreuses sources littéraires.

271. En métropole, les prix sont multipliés par 5 entre 1913 et 1920. Nous ne disposons malheureusement pas d'indices comparables à ceux de la SGF pour les Antilles, mais il semble, d'après diverses estimations et approximations fragmentaires, que l'inflation y soit moins élevée. Les prix y auraient été multipliés par 3 à 4 environ, mais les salaires des diverses catégories d'ouvriers de la canne entre 2,5 et 3 seulement ; AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924.

272. De 10 à 20 % pour ces mêmes catégories entre 1921 et 1922 ; *ibid*, id<sup>o</sup>.

273. De 76 F/t en 1920 à 75 en 1921 et 59 en 1922 (= - 21 %) ; mais à la différence des salaires, il avait augmenté beaucoup plus rapidement que l'inflation pendant la guerre (multiplié par 5,6 entre 1913 et 1920) ; *ibid*, id<sup>o</sup>.

274. En 1921, ceux qui livraient antérieurement à des distilleries venant de fermer ne trouvent à vendre leurs cannes qu'à 15 à 20 F/t, alors que le prix de revient se situe entre 50 et 60 F ; CG *Gpe*, SO Juin 1921, p. 24, intervention Bouverat.

Eugène Graëve, qui venait d'acheter Courcelles, Gentilly et Gardel, connaît d'énormes difficultés financières<sup>275</sup> qui l'entraîneront finalement dans la faillite quelques années plus tard<sup>276</sup>. Par contre, Blanchet et Darboussier n'ont pratiquement aucun problème. Dès 1920, elles prennent la précaution de reporter la majeure partie de leur activité sur le sucre<sup>277</sup>, dont les cours diminuent beaucoup moins que ceux du rhum, et la crise ne se traduit finalement pour elles que par un simple manque à gagner<sup>278</sup>.

d) *L'expansion (1922-1926)*

Malgré sa gravité, la crise dure peu. Dès 1922, la conjoncture repart à la hausse, inaugurant ainsi une période de rapide expansion qui s'étend jusqu'en 1926.

Cette expansion repose *en premier lieu*, paradoxalement en apparence, sur *le contingentement des exportations de rhum* édicté par la loi du 31 décembre 1922, votée non seulement pour donner satisfaction au puissant « lobby » des bouilleurs de cru métropolitains, inquiets de la concurrence croissante des alcools coloniaux sur leur propre marché, mais également pour obliger les usines à produire davantage de sucre. Initialement fixé à 160 000 HAP pour l'ensemble des colonies, dont 60 000 pour la Guadeloupe, il est porté à 200 000 en 1925, dont 68 000 pour la Guadeloupe, répartis après des négociations « au couteau » à raison de 22 700 pour les distilleries et 45 300 pour les usines. Les quantités contingentées sont admises en métropole en franchise ; celles exportées hors contingent doivent payer une surtaxe à leur entrée en France<sup>279</sup>.

Le contingentement est d'abord reçu par les distillateurs antillais comme une atteinte intolérable à leur liberté d'entreprendre et comme le signe avant-coureur de leur ruine prochaine. Mais très vite, il apparaît au contraire que ses effets sont hautement bénéfiques pour eux. Le contingentement permet l'élimination de la spéculation et l'assainissement du marché, et assure aux rhums coloniaux un débouché garanti à des prix de plus en plus élevés, en raison de l'accroissement continu de la demande métropolitaine<sup>280</sup>. Les cours augmentent même tellement qu'il devient rentable de produire et d'exporter pour France du rhum hors contingent, malgré l'augmentation continue de la surtaxe ; c'est ce qui explique que, malgré la stabilisation des exportations à un niveau légèrement supérieur

---

275. AOM, 1 Aff. Eco. 102, d. 2, rapport de vérification de la Banque de la Guadeloupe, par l'inspecteur des Colonies Norès, 1921.

276. ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 759, n° 10, 1926.

277. La production de Blanchet repasse de 19 500 à 28 800 qx entre 1919 et 1920 ; elle est encore pratiquement à ce niveau deux ans plus tard (chiffre de 1921 n. d.) ; *annexes*, tableau n° 1. A Darboussier, elle progresse de façon continue de 1919 (38 700 qx) à 1922 (54 100 qx), alors que celle de rhum est fortement diminuée en 1921 ; Arch. SIAPAP, rapports à l'AG.

278. A Blanchet, le bénéfice net tombe de 1 617 000 à 931 000 F en 1921 ; *annexes*, tableau n° 3. A Darboussier, de 4 800 000 à 2 100 000. Sur les deux usines, remontée dès l'année suivante.

279. Sur tout ce qui précède, voir JOSA, *Industries du sucre et du rhum*, p. 163-167 ; E. REVERT, *La Martinique. Etude géographique*, Paris, Nouvelles Ed. Latines, 1949, p. 437-438 ; G. LASSERRE, *La Guadeloupe. Etude géographique*, Bordeaux, Union Fse d'Impression, 1961, t. II, p. 538.

280. JOSA, *Industries du sucre et du rhum*, p. 167-169 ; de 1921 à 1928, les cours du rhum sont multipliés par 5 à la Martinique.

aux 120 000 hl, le nombre de distilleries continue d'augmenter au cours de la décennie 1920, passant de 79 en 1922 à 87 en 1929<sup>281</sup>. En 1930, un conseiller général n'hésite pas à déclarer : « En ce qui concerne l'industrie du rhum, sa prospérité est basée sur le contingentement »<sup>282</sup>.

Le contingent de Blanchet se monte à 5 384 HAP<sup>283</sup>, soit 9 970 hl 54<sup>o</sup>. Bien qu'initialement excédentaire par rapport à la capacité de la distillerie de l'usine<sup>284</sup>, il est ensuite, grâce à des investissements *ad hoc*, régulièrement dépassé à partir de 1924<sup>285</sup>, probablement par rachat d'une partie de celui d'autres usines ou de distilleries voisines. En 1923, le rhum fournit 21 % des recettes d'exploitation de la Compagnie Marseillaise<sup>286</sup> ; nous ne sommes malheureusement pas renseignés pour les années suivantes, mais compte-tenu du développement que prend alors sa production et de la flambée de ses cours, il ne serait pas surprenant que sa contribution au chiffre d'affaires de Blanchet atteigne voire même dépasse alors les 30 %.

*Second facteur de l'expansion des années 1920 : la vigueur de la demande métropolitaine de sucre.* La destruction des fabriques du Nord et de la Picardie<sup>287</sup> crée une énorme pénurie en France, qui doit importer pendant de longues années après l'armistice la majeure partie de sa consommation<sup>288</sup>. Il s'en suit une très forte augmentation des cours<sup>289</sup>, qui, jointe aux difficultés du rhum de 1920 à 1922 puis aux effets du contingentement ensuite, rend de nouveau la production de sucre attractive pour les usines. En conséquence, celle-ci connaît une phase de hausse accélérée jusqu'en 1925, puis, quoiqu'en léger repli, elle demeure à des niveaux encore très élevés l'année suivante<sup>290</sup>.

*En troisième lieu,* les usines procèdent, au lendemain de la guerre, à des investissements très importants pour renouveler, moderniser et aug-

---

281. *JO Gpe*, 17 mai 1923 et 8 mars 1934.

282. *CG Gpe*, SO Juin 1930, p. 118, intervention Bouverat.

283. AOM, 3 Aff. Eco. 11, rapport de l'inspecteur des Colonies Boulmer sur l'application du contingentement des rhums en Guadeloupe, 1924.

284. En 1923, Blanchet n'a produit que 6 771 hl de rhum et vendu le droit à distiller pour les 3 199 autres hl, car elle avait « trop de mélasses pour fabriquer la totalité du contingent » ; *ibid.*, id<sup>o</sup>, et *Nouvelliste*, 24 mars 1924. Cette situation apparemment paradoxale s'explique par le fait que le contingent global des usines a été réparti entre elles proportionnellement à leur production de sucre de 1913 à 1922, afin de « récompenser » celles qui avaient eu une attitude « patriotique » pendant la guerre en contribuant au ravitaillement de la « Mère-Patrie ». Une grosse usine avec une petite distillerie pouvait donc avoir un contingent très important. C'est notamment le cas de Blanchet, qui n'avait fourni que la septième production de rhum en 1918 et la neuvième en 1919 (AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, gouverneur de la Guadeloupe à ministère, 24 avril 1920), et qui se retrouve finalement avec le troisième contingent. Plus fort encore : Capesterre de MG, qui n'avait pas de distillerie, bénéficie d'un contingent de rhum qu'elle peut vendre à sa guise pour se procurer des recettes.

285. *Annexes*, tableau n<sup>o</sup> 1.

286. *Bull. Sémaphore*, 24 février 1924.

287. Pour l'ensemble de la France, on compte 213 sucreries pour une production de 877 000 tonnes pendant la campagne 1912-13, et 51 et 110 000 respectivement en 1918-19.

288. Sur l'ensemble des campagnes 1918-19 à 1924-25, la production métropolitaine ne couvre en moyenne que 45 % de la consommation ; le « record » négatif se situe en 1919-20, avec 24 % seulement.

289. Le cours du sucre n<sup>o</sup> 3 à la bourse de Paris est multiplié par 2,8 de 1918 à 1926.

290. Exportations totales de la Guadeloupe = 19 800 tonnes en 1922, 37 800 en 1925, 33 900 en 1926 ; production de Darbousier = 54 100, 104 400 et 77 000 quintaux pour ces trois mêmes années ; de Blanchet = 28 000, 51 000 et 49 200 quintaux respectivement.



menter leurs équipements<sup>291</sup>, qui, en général, avaient été peu et mal entretenus pendant la guerre<sup>292</sup>. A Blanchet, la capacité de broyage de l'usine est portée de 45 000 à 60 000 tonnes de canne par campagne et la distillerie est agrandie pour pouvoir fabriquer la totalité de son contingentement du rhum. En outre, le domaine foncier est accru de plus de moitié par l'achat, en 1919, de 8 habitations de l'ancien centre Duchassaing contenant 1 189 ha<sup>293</sup> ; une voie ferrée de 7 Km est construite ultérieurement pour les relier à l'usine<sup>294</sup>. On ne saisit pas bien les raisons profondes de cette acquisition, qui ne semble pas s'expliquer par la nécessité d'étendre les culture, tellement le domaine de Blanchet proprement dit est déjà peu mis en valeur<sup>295</sup> ; à moins qu'il ne s'agisse de constituer une réserve foncière dans l'hypothèse d'une expansion future<sup>296</sup>, ou peut-être tout simplement de « couper l'herbe sous les pieds » d'un éventuel concurrent désireux de s'étendre dans la région du Moule<sup>297</sup>.

L'expansion de l'économie sucrière et rhumière de la décennie 1920 repose *enfin* sur la *politique de très forte « compression des coûts »*, selon l'expression consacrée, mise en œuvre par les usines afin de maintenir le prix du travail et celui de la canne à des niveaux aussi bas que possible et augmentant en tout état de cause à des rythmes inférieurs à ceux du sucre et du rhum. Nous avons noté précédemment que ceux-ci s'accroissent respectivement de 180 % et 400 % au cours de cette période. Or, selon un document d'origine gubernatoriale de 1935, le salaire moyen du coupeur de canne, qui constitue en quelque sorte le baromètre des rémunérations dans l'agriculture guadeloupéenne, n'aurait augmenté que de 120 % entre 1922 et 1928<sup>298</sup>. Quant au prix de la canne, son évolution est assez difficile à suivre précisément, en raison du caractère lacuneux et

---

291. AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924 : de 1919 à 1923, les usines ont importé pour 6 MF d'équipements en Guadeloupe ; malheureusement, nous ne savons pas ce que représente ce chiffre par rapport au total des immobilisations. Pour Darboussier seule, les investissements entre ces deux dates représentent 3,5 MF, ce qui permet de doubler le montant des immobilisations ; Arch. SIAPAP, rapports à l'AG, bilans. Pas d'informations précises sur Blanchet, mais elle aussi participe pleinement à ce mouvement : « Les bénéfices réalisés depuis six ans (par la Compagnie Marseillaise) ont été utilisés en partie à l'amélioration du matériel d'exploitation » ; *Bull. Sémaphore*, 18 novembre 1923.

292. AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Saurin à la Martinique, 1919.

293. ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 696, n° 62 ; voir *annexes*, tableau n° 4. Ce centre appartenait auparavant à la SA des Sucreries du Moule (Gardel), qui l'avait elle-même racheté en 1902 à la Banque de la Guadeloupe, après l'expropriation forcée de ses anciens propriétaires, la famille Duchassaing.

294. Arch. SIAPAP, rapports, AGE du 1<sup>er</sup> décembre 1933, rapport du commissaire aux apports A. Héliard.

295. En 1924, alors qu'on est pourtant en pleine expansion, 496 ha de canne seulement sont cultivés sur le domaine propre de Blanchet, soit à peine le quart de la superficie totale de celui-ci (2 026 ha). On observe d'ailleurs que la superficie de canne a diminué sensiblement par rapport à l'avant-guerre ; ce ne sont donc pas les terres qui manquent. *Annexes*, tableau n° 2.

296. Arch. SIAPAP, rapports, AGE du 1<sup>er</sup> décembre 1933, rapport du commissaire aux apports A. Héliard : « Ce deuxième centre peut être considéré comme un appoint au cas où votre société voudrait développer ultérieurement sa production, (mais) le premier centre (*Blanchet proprement dit*), à lui seul, doit fournir largement les 30 000 tonnes de cannes dont vous avez besoin pour l'alimentation de l'usine ».

297. Soit un ou plusieurs distillateurs (nous sommes en 1919, à l'apogée du « cycle du rhum »), soit E. Graëve qui, au même moment, se prépare à acheter Gardel et son domaine.

298. Document aimablement communiqué sous forme indiciaire par D. Chathuant, qui

hétérogène des quelques chiffres qui nous sont parvenus. De 1922 à 1924, il passe de 59 à 130 F/t en moyenne guadeloupéenne générale<sup>299</sup> ; pour les campagnes postérieures, nous ne sommes renseignés que pour la seule Beauport : le prix de la canne y tombe à 83 F en 1925 avant de remonter à 110 l'année suivante ; en 1928, enfin, il est redescendu à 85 F<sup>300</sup>. Au total, cela ne ferait donc que 86 % d'augmentation jusqu'en 1926, mais avec des fluctuations de grande ampleur qui rendent difficilement lisible la tendance générale.

Cette extrême inégalité dans la répartition des fruits de la croissance de la guerre et des années 1920 provoque évidemment les réactions de ceux qui en sont les victimes. Les profits considérables réalisés au même moment par les usines sont connus en Guadeloupe<sup>301</sup>, et la situation de leurs ouvriers agricoles et fournisseurs de canne n'en apparaît que plus intolérable par comparaison. Déjà en 1920, alors qu'on est au maximum de la hausse des cours du rhum, les ouvriers de la canne doivent faire deux semaines de grève en Février, une en Mars et une en Avril pour obtenir une augmentation de 10 % de leurs salaires<sup>302</sup>. Ceux-ci sont maintenus à ce niveau l'année suivante<sup>303</sup>, mais en 1922 les usines n'hésitent pas à leur répercuter la baisse des cours du sucre et du rhum en diminuant le prix de la tâche dans une proportion comprise entre 10 et 20 % selon les travaux<sup>304</sup>. La création en 1923 d'une commission paritaire, réunissant délégués usiniers et ouvriers et chargée de la fixation des salaires agricoles<sup>305</sup>, contribue manifestement à détendre considérablement l'atmosphère dans ce domaine<sup>306</sup>, d'autant plus que la hausse des cours des productions dérivées de la canne est tellement forte en ce milieu des années 1920 que les usiniers peuvent se montrer généreux<sup>307</sup>.

Par contre, il n'en va pas de même pour ce qui concerne la fixation du prix de la canne. En 1925, la baisse, provisoire mais brutale, des cours

---

l'a lui-même relevé dans les archives du Cabinet du gouverneur, conservées aux ADG. Sur une base 1914 = 100, l'indice est à 303 en 1922 et 673 en 1928.

299. AOM, 1 Aff. Eco 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924.

300. Arch. SAUB, rapports à l'AG ; prix de 1927 n. d.

301. Surtout ceux de Darbous sier et Blanchet, qui sont possédées par des SA publiant leurs rapports annuels sous forme de plaquettes imprimées largement répandues dans le public ; un résumé de celles-ci est publié chaque année par *Le Nouvelliste*.

302. AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, gouverneur de la Guadeloupe au ministère, 24 avril 1920.

303. *Ibid*, id°, conditions de la campagne sucrière arrêtées le 4 février 1921 au cours d'une réunion tenue sous la présidence du gouverneur entre les représentants des usines et les maires des communes sucrières ; il est précisé expressément que les salaires de 1920 resteront acquis en 1921, même si le prix de la canne diminue.

304. AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924.

305. C. CELMA, « Le mouvement ouvrier aux Antilles, de la Première Guerre mondiale à 1939 », *Historial Antillais*, t. V, *Les Antilles de 1910 à 1945*, Paris, Ed. Dajani, 1980, p. 202.

306. AOM, 1 Aff. Eco. 874, rapport d'inspection de la mission Le Conte, 1924 : la commission paritaire a décidé que les salaires de 1924 seraient majorés de 35 % par rapport à ceux de 1923 ; vient en outre s'y ajouter une prime d'assiduité de 0,50 F par jour (soit 8 à 10 % de plus selon le salaire de base) pour tout travailleur fournissant au moins 10 jours de travail par quinzaine. Enfin, les travailleurs obtiennent satisfaction sur leur principale revendication : le retour au salaire à la journée ; et il est précisé que la journée de travail s'étendra de 7 heures à midi. C'est donc une amélioration à la fois quantitative et qualitative.

307. Arch. SIAPAP, rapport à l'AG sur l'exercice 1923 : sur les habitations de Darbous sier, les dépenses à l'ha se sont fortement accrues, « le taux des salaires ayant subi plusieurs modifications au fur et à mesure de la hausse des prix du sucre » ; voir également rapport sur l'exercice 1926.

du sucre<sup>308</sup>, se répercute automatiquement sur les conditions faites aux petits planteurs; à l'ouverture de la campagne, les usines proposent 66 à 68 F par tonne alors qu'on était à 130 l'année précédente<sup>309</sup>. Au début de Février, la grève des livraisons éclate sur les usines du centre et du Nord de la Grande-Terre, plus vulnérables car plus dépendantes de la « petite culture » pour leurs approvisionnements en matière première<sup>310</sup>. Les incidents se multiplient; les usines, et notamment Blanchet, sont envahies et obligées d'arrêter leur fabrication, parfois même elles subissent des déprédations, et les lignes téléphoniques sont coupées. La situation s'envenime rapidement; le 4 février, un peloton de gendarmerie posté devant Duval ouvre le feu sur la foule des grévistes, faisant 5 morts et 4 blessés<sup>311</sup>. A la suite de ce massacre, l'ampleur de l'émotion et des protestations oblige les usiniers à négocier; à Blanchet, une commission mixte d'arbitrage réunie sous la présidence du juge de paix de Morne-à-l'Eau conclut un accord par lequel le prix de la canne est porté de 66,65 à 71 F par tonne<sup>312</sup>. C'est pour éviter le renouvellement de ce genre d'« incident » que la loi du 31 décembre 1927, votée à l'initiative du député guadeloupéen Jean-François (qui lui laissera son nom), crée dans chacune des vieilles colonies sucrières une « Commission consultative du Travail et de l'Agriculture », composée en nombre égal de délégués des usiniers et des planteurs et de fonctionnaires désignés par le gouverneur, chargée de fixer au début de chaque campagne les conditions d'achat et de règlement de la canne par les usines<sup>313</sup>; mais ces commissions ne seront pas instaurées effectivement avant le début de la campagne 1929 en Guadeloupe et à la Réunion et de la campagne 1930 à la Martinique<sup>314</sup>.

Tout ce qui précède explique le niveau extraordinairement élevé des bénéfices réalisés et des dividendes distribués par Blanchet comme par l'ensemble des usines au cours de cette période<sup>315</sup>; convertis en Francs de 1913, ce sont même les profits les plus importants de toute l'histoire de la Compagnie Marseillaise. La rentabilité financière<sup>316</sup> pour les deux seules années où nous pouvons la calculer<sup>317</sup> atteint des niveaux fabuleux : 168 % en 1923 et 64 % en 1924; à Darboussier, 76 et 69 % respectivement, mais jamais moins de 50 % entre 1922 et 1926; à Beauport, 27 % en 1925 et 67 % en 1926. Naturellement, la situation financière est à l'image de ces résultats : excellente; la société n'a pas de dettes, sa tré-

---

308. Le prix moyen du n° 3 à la bourse de Paris chute de 264 F/ql en 1924 à 204 en 1925 avant de remonter à 292 l'année suivante.

309. CELMA, *Mouvement ouvrier*, p. 203.

310. En 1924, les colons et les petits planteurs ont fourni 45 % des cannes manipulées par Blanchet et 37 % de celles de Beauport, contre 21 % pour Darboussier. Pas de chiffres précis pour Duval, mais selon un rapport d'expertise de 1926 effectué à la demande de la Banque de la Guadeloupe, les petits planteurs semblent y jouer également un rôle important dans l'approvisionnement en canne.

311. CELMA, *Mouvement ouvrier*, p. 204; *Nouvelliste*, 7 et 10 février 1925.

312. *Ibid.*, 14 février 1925.

313. AOM, 3 Aff. Eco. 23, d. « Loi du 31 décembre 1927. Institution des Commissions ».

314. *Ibid.*, dossiers particuliers de chacune des trois îles.

315. *Annexes*, tableau n° 3. A Darboussier, le dividende par action se monte à 200 F en 1922, puis entre 400 et 450 F jusqu'en 1926; à Beauport, 1 200 F en 1923, mais 15 F seulement en 1924 et 50 à 75 de 1925 à 1927.

316. Définie comme le rapport du bénéfice net aux capitaux propres (capital + réserves).

317. Bilans aux 30 septembre 1923 et 30 septembre 1924, reproduits dans *Bull. Sémaphore*, 24 février 1924 et 11 janvier 1925.

sorerie est abondante et sa liquidité totale<sup>318</sup>. Pour rendre cette excellence parfaitement visible par les opérateurs sur le marché boursier et mettre le bilan plus en rapport avec les nouvelles réalités économiques et financières issues des bouleversements survenus pendant et après la guerre, le montant du capital est doublé par incorporation des réserves et reporté à son niveau initial de 2 600 000 F<sup>319</sup>. On comprend, dans ces conditions, que l'action « Marseillaise de Sucrierie Coloniale » fasse partie des titres les plus recherchés à la bourse de Marseille, où elle est cotée depuis Novembre 1923<sup>320</sup>, et que, au-delà des divers mouvements plus ou moins spéculatifs qui l'agitent à court terme, son cours tende à s'élever progressivement pendant cette période<sup>321</sup>.

Au vrai, la société semble mériter de moins en moins son qualificatif de *marseillaise*. De profonds changements se produisent pendant et au lendemain de la guerre dans la composition du groupe d'actionnaires de contrôle de l'entreprise. Le nom des Saint-Alary disparaît, semble-t-il, définitivement de l'actionariat. Eugène, le dernier membre de la famille à avoir joué un rôle dans l'histoire de la Compagnie Marseillaise, est-il décédé (tué pendant la guerre ?) ou a-t-il décidé de se retirer des affaires sucrières guadeloupéennes ? En tout cas, à aucun moment après 1910 nous ne voyons son nom même simplement cité dans aucun document relatif à Blanchet, et nous savons par ailleurs qu'il n'est plus propriétaire de Gardel après 1920<sup>322</sup>. Désormais, la famille fondatrice n'est plus représentée qu'indirectement par le comte Roederer, beau-frère d'Eugène. Par contre, l'autre famille fondatrice de Blanchet, les Monnerot, réapparaît furtivement au conseil d'administration<sup>323</sup>. D'autre part, en 1921, Jules Deville meurt, remplacé à la présidence par Maurice Brugnon, fils de l'un des plus anciens actionnaires de la société<sup>324</sup>. A la suite de quoi, comme la majorité des membres du conseil résident désormais à Paris, les actionnaires décident d'y transférer le siège social<sup>325</sup>. Après les Créoles,

---

318. Son actif disponible et réalisable, non compris les stocks, est 7,8 fois plus élevé que le montant des exigibilités en 1923 et 4,5 fois en 1924 ; *ibid*, id°.

319. AGE du 27 mars 1924 ; cette opération est réalisée par création de 5 200 actions nouvelles de 250 F chacune, assimilées aux anciennes et distribuées aux actionnaires à raison de une nouvelle pour une ancienne, et entièrement libérées par prélèvement sur les réserves. En outre, l'AG autorise le conseil à réaliser une seconde augmentation de capital analogue quand il le jugera opportun, mais le PDG précise qu'il y a peu de chances pour que l'opération soit effectuée dans un avenir proche. Sur tout ceci, voir *ibid*, 6 avril 1924. Rappelons qu'en 1904, le capital social avait été réduit de moitié et ramené de 2 600 000 à 1 300 000 F ; voir note 185, *supra*.

320. *Bull. Sémaphore*, 18 et 25 novembre 1923.

321. *Annexes*, graphique n° 1.

322. ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 708, n° 51, vente de Gardel et son domaine par la SA des Sucrieries du Moule à E. Graëve, 1920 ; rappelons qu'E. de Saint-Alary était l'actionnaire majoritaire de cette société lors de sa création, en 1902.

323. Un Monnerot dont le prénom n'est pas indiqué est signalé comme administrateur démissionnaire dans *Bull. Sémaphore*, 31 mars 1929 ; nous ne savons pas quand il a été nommé pour la première fois à ce poste.

324. Mme Veuve Brugnon, propriétaire dans la Haute-Saône, et Emmanuel Brugnon, avocat à Paris, figurent pour 80 et 100 actions respectivement dans la déclaration notariée de souscription et de versement au moment de la constitution de la société, en 1881 ; copie dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 30 janvier 1882. Maurice Brugnon est par ailleurs membre du conseil d'administration du Syndicat Général des producteurs de Sucre et de Rhum des colonies françaises.

325. *Bull. Sémaphore*, 13 novembre et 4 décembre 1921 et 18 novembre 1923.

voici maintenant que les Marseillais sont à leur tour éliminés de la direction de Blanchet.

### 3.2. L'effondrement (1927-1933)

#### a) *L'accumulation des difficultés (1927-1928)*

Au début de 1927, la situation de la Compagnie Marseillaise paraît excellente. L'exercice 1925-26, dont les résultats viennent d'être rendus publics, se termine sur le second plus important bénéficiaire en F courants de l'histoire de la société, se montant à 3 350 000 F et un solde disponible de 6 811 000 F avec les reports ; un dividende net de 132 F après impôt va être versé aux actionnaires ; un vaste programme d'investissements, d'un coût total de 850 000 F, est prévu pour l'installation d'une centrale électrique et de « divers autres appareils »<sup>326</sup>. En outre, le bruit court avec insistance que la société pourrait réaliser la seconde augmentation de capital autorisée par l'AGE en 1924, pour porter celui-ci de 2 600 000 à 3 900 000 F de nouveau par incorporation des réserves<sup>327</sup> ; ces bruits contribuent évidemment à faire monter le cours du titre à la bourse de Marseille<sup>328</sup>.

Pourtant, au fur et à mesure que l'année s'avance, les informations relatives à l'exercice en cours sont de plus en plus mauvaises. « Il se pourrait » que ses résultats soient nettement moins bons que ceux de 1926<sup>329</sup> ; il s'annonce « moins satisfaisant que le précédent »<sup>330</sup>. L'action commence à s'orienter à la baisse, passant de 2 300 F en Avril à 1 755 en Novembre<sup>331</sup>, quand il apparaît que le dividende sera très inférieur à celui distribué au titre de 1926<sup>332</sup>. Et effectivement, l'exercice se termine très mal, sur une perte *d'exploitation* de 717 000 F, et la société ne réalise un bénéfice net, d'ailleurs bien médiocre, de 286 000 F que grâce aux produits financiers et autres non liés à l'exploitation courante<sup>333</sup> ; malgré tout, grâce au report à nouveau, les actionnaires reçoivent un dividende net de 30,50 F par titre<sup>334</sup>, mais en très fort repli par rapport à celui de l'année précédente.

La dégringolade se poursuit pendant la campagne 1927-1928, qui se termine sur un véritable désastre, avec seulement 18 900 quintaux de sucre et 7 800 hl de rhum, et une perte qui dépasse le million de F. Comme l'année précédente, un petit dividende (10,25 F net par action) peut être payé aux actionnaires sur les reports, mais à force de tirer dessus ceux-ci commencent à se réduire très sérieusement ; le solde disponible en fin d'exercice est tombé en moins de deux ans de 6 811 000 à 2 026 000 F<sup>335</sup>, et à ce rythme là on peut prévoir qu'il n'y en aura bientôt plus.

---

326. *Ibid*, 2 janvier 1927.

327. *Ibid*, 6 mars 1927.

328. *Ibid*, 13 mars 1927 ; c'est le moment où l'action dépasse pour la dernière fois les 2 000 F ; voir *annexes*, graphique n° 1.

329. *Bull. Sémaphore*, 22 mai 1927.

330. *Ibid*, 3 et 10 juillet 1927.

331. *Annexes*, graphique n° 1.

332. *Bull. Sémaphore*, 13 et 20 novembre 1927.

333. *Ibid*, 11 mars 1928.

334. *Ibid*, 8 avril 1928.

335. Sur tout ce qui précède, *ibid*, 10 et 24 mars 1929. *Nota* : bien que ces deux articles

Cette tournure particulièrement négative des événements est très spécifique à Blanchet. Certes, les autres usines subissent elles aussi une réduction de leurs bénéfices en 1927 et 1928<sup>336</sup>, mais il n'y a aucune comparaison possible avec l'espèce de collapsus qui frappe les comptes de la Compagnie Marseillaise au même moment ; d'autre part, la production de sucre des autres usines continue alors d'augmenter<sup>337</sup>, pendant que celle de Blanchet s'écroule<sup>338</sup>. C'est donc dire que les explications classiques avancées tout d'abord par le conseil d'administration pour justifier la chute des résultats, baisse des cours du sucre<sup>339</sup>, fortes pluies survenues malencontreusement en pleine campagne, accroissement des salaires et autres frais d'exploitation<sup>340</sup>, sont évidemment très insuffisantes ; les autres usines aussi se heurtent à ces mêmes difficultés<sup>341</sup>, ce qui ne les empêche pourtant pas d'obtenir de bons ou très bons résultats.

En réalité, il semble bien que Blanchet soit en train de payer brutalement les conséquences d'une politique d'insuffisance d'investissements vieille de plusieurs années. Certes, nous l'avons vu précédemment<sup>342</sup>, la Compagnie Marseillaise effectue un gros effort d'amélioration et d'agrandissement de ses équipements au lendemain de la guerre, mais tous ces travaux portent davantage sur des aspects périphériques de la fabrication, même s'ils sont très importants<sup>343</sup>, que sur le cœur de celle-ci, le travail de la matière première. Plus grave encore, il semble que la politique de la société en la matière soit de procéder par à-coups ; entre deux grandes vagues d'investissements, pratiquement aucune dépense n'est effectuée<sup>344</sup>, on attend que le matériel soit complètement usé et à bout de souffle pour le remplacer<sup>345</sup>. A la limite, ce n'était pas trop grave à l'époque du « boum » du rhum, quand les usines ne produisaient que des sucres « premier jet » pour conserver davantage de mélasses à distiller<sup>346</sup> ;

---

qualifient le résultat de 1928 (= – 1 066 000 F) de perte *d'exploitation*, tout le contexte de la phrase et le contenu de la référence faite à 1927 montrent bien qu'il s'agit en réalité du résultat *net*.

336. A Darboussier, 9 MF en 1926, 6,6 en 1927 et 7,5 en 1928 ; à Beauport, 2,6 MF en 1926, n. d. en 1927, 2,3 en 1928 ; Arch. SIAPAP et SAUB, rapports aux AG.

337. De 1926 à 1928, 77 700 à 89 300 qx à Darboussier, 49 300 à 56 400 à Beauport.

338. De 63 % ; *annexes*, tableau n° 1.

339. La reconstruction de l'industrie sucrière nordiste et picarde est en effet terminée, et les cours commencent à se replier lentement ; le prix moyen des réalisations de Beauport passe de 223 F/ql en 1926 à 190 en 1928.

340. *Bull. Sémaphore*, 22 mai, 3 et 10 juillet 1927.

341. Voir le rapport à l'AG de la SIAPAP sur l'exercice 1927.

342. *Supra*, points 3.1.c.

343. La distillerie, la capacité de production, la production de vapeur, etc.

344. Nous avons vu précédemment que la Compagnie Marseillaise effectue de gros investissements entre 1919 et 1923, puis la vague suivante est programmée à partir de 1927. Mais entre ces deux dates, rien. Au bilan au 30 septembre 1923, la « réserve pour achat et amélioration du matériel » se monte à peine à 144 000 F ; dans celui au 30 septembre 1924 à 29 000 F, soit 8 et 2 % seulement du total des immobilisations ; *Bull. Sémaphore*, 24 février 1924 et 11 janvier 1925. Rien à voir avec la politique de Darboussier qui investit chaque année plusieurs centaines de milliers de F, et souvent même plus d'un million, et qui agrandit et améliore continuellement ses équipements.

345. *Ibid.*, 9 janvier 1927 : « Les modifications de l'outillage qui font partie du programme de 1927 vont atténuer les difficultés que la société a eu à vaincre au cours de ces derniers exercices ». Si ces difficultés dataient déjà de quelques années, pourquoi avoir attendu pour les résoudre ? Ce n'étaient pourtant pas les moyens financiers qui faisaient défaut. Voir également note 348, *infra*.

346. AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, gouverneur de la Guadeloupe à ministère, 24 avril 1920.

d'une certaine façon, un équipement obsolète pour l'extraction, l'évaporation et la cuite participait lui aussi à ce résultat. Mais avec l'établissement du contingentement et l'obligation qui en découle de recommencer à produire des deuxièmes et troisièmes jets pour épuiser tout le sucre contenu dans la canne<sup>347</sup>, cette obsolescence devient alors un terrible handicap ; c'est ce qui explique notamment l'effondrement du rendement industriel à 4,40 % en 1928, alors qu'il est 7,57 à Darboussier et à 8,38 à Beauport<sup>348</sup>.

Par dessus le marché, il faut en outre que la nature s'en mêle ! Le 12 septembre 1928, la Guadeloupe est ravagée par l'un des cyclones les plus affreux de son histoire<sup>349</sup>. A l'exception de la destruction d'une partie de la production de rhum qui n'avait pas encore quitté l'usine<sup>350</sup>, la catastrophe n'a pratiquement pas de répercussions sur la campagne 1928, terminée depuis environ deux mois, mais ses effets sur celles de 1929 et 1930 sont cataclysmiques<sup>351</sup>. Certes, toutes les usines de la Guadeloupe sont très gravement endommagées<sup>352</sup> et leur production s'effondre au cours de l'année suivante<sup>353</sup>, mais à Blanchet, après les deux exercices de « galère » qu'elle vient de vivre et dans la situation de grande fragilité qui était déjà la sienne avant le 12 septembre, on peut dire que le cyclone de 1928 marque en réalité tout simplement le commencement de la fin de la Compagnie Marseillaise.

#### b) Blanchet dans l'orbite de Saint-Louis

Le 5 septembre 1928, les actionnaires sont convoqués en AG extraordinaire pour décider des moyens à mettre en œuvre pour sortir la société du mauvais pas dans lequel elle se trouve après les deux désastreuses campagnes 1927 et 1928. Sur proposition du conseil d'administration, ils se prononcent en faveur d'un doublement du capital, porté de 2 600 000 à 5 200 000 F par émission de 10 400 nouvelles actions de 250 F chacune, dont la souscription sera évidemment réservée prioritairement aux anciens actionnaires. Mais cette fois-ci, il n'est pas question d'actions créées par incorporation de réserves pour être distribuées gracieusement aux associés, mais au contraire de solliciter la bourse de ceux-ci. Il n'y a plus de réserves et la société a un urgent besoin d'argent frais. Les actions

---

347. AOM, 3 Aff. Eco. 11, rapport de l'inspecteur des Colonies Boulmer, 1924 ; *Nouvel-Liste*, 24 mars 1924.

348. *Bull. Sémaphore*, 9 septembre 1928, rapport du conseil à l'AG : Ces dépenses de remplacement des équipements « auront pour résultat de reporter au niveau des années 1925 et 1926 les rendements en sucre, très diminués dans les deux dernières années par suite de l'état du matériel ». Même question que précédemment : pourquoi avoir attendu ces deux ans de trop ?

349. Les chiffres officiels sont de 1 500 morts et 15 000 blessés et plus de 500 MF de dégâts ; *Annuaire de la Gpe*, 1931, p. 31. Sur tout ce qui concerne ses effets à court terme et ses conséquences à moyen terme, voir les excellents développements de A. BUFFON, *Histoire du Crédit Agricole Mutuel de la Guadeloupe*, t. I, *Les années de gestation, 1900/1940*, Paris, Pointe-à-Pitre, Ed. Hervas, CRCA Gpe, 1996, p. 76-81.

350. 2 400 hl sur 7 820 ; *Bull. Sémaphore*, 24 mars 1929.

351. Voir *infra*, point c.

352. Au moins 3 MF de dégâts à Beauport, 6,8 M pour les deux usines des Sucreries Coloniales (Marquisat et Bonne-Mère), 2,2 M à La Retraite, plus de 12 M à Darboussier ; par comparaison, Blanchet, avec 1 048 000 F de pertes « seulement » n'a pas trop à se plaindre.

353. Les exportations totales de l'île tombent de 30 700 tonnes en 1928 à 960 en 1929.

nouvelles doivent donc être souscrites *en numéraire*, avec, dans l'immédiat, une prime d'émission de 500 F<sup>354</sup>. Pour commencer, le conseil décide d'émettre une première tranche de 4 000 titres pour accroître le capital social d'un million (= porté à 3 600 000 F), mais rapportant en fait à la société trois millions, une somme largement suffisante pour apurer la situation et relancer l'entreprise en remplaçant complètement le matériel de l'usine<sup>355</sup> ; tout ceci à supposer toutefois que, selon l'expression consacrée, toutes choses demeurent égales par ailleurs.

Malheureusement, on est alors à une semaine du cyclone, et les choses ne vont pas demeurer très longtemps « égales par ailleurs ». Déjà, les conditions de cette augmentation de capital ne sont pas follement enthousiasmantes pour les actionnaires<sup>356</sup>, mais en outre l'annonce de la catastrophe du 12 septembre achève de les décourager tout à fait. Nous ne savons pas combien d'entre eux ont souscrit effectivement à la nouvelle émission, mais ce ne peut être qu'une minorité comme la suite de cette histoire va le prouver.

Quelques mois après, en effet, un nouveau venu fait son apparition dans l'actionariat de la Compagnie Marseillaise, la société des Raffineries de Saint-Louis. Celle-ci, parfaitement gérée depuis sa création, en 1867<sup>357</sup>, est alors en pleine expansion. A la fin de 1928 et au début de 1929, elle élargit très sensiblement son périmètre d'activité en absorbant sa vieille rivale marseillaise des Raffineries de la Méditerranée et en prenant des participations dans diverses entreprises sucrières coloniales, importantes pour elle comme sources d'approvisionnement en sucre brut ou comme débouchés sur des marchés émergents<sup>358</sup>. A Blanchet, elle détient « non pas la majorité, mais un nombre suffisant (d'actions) pour avoir sur l'affaire un droit de contrôle utile »<sup>359</sup> ; il est probable que l'opération s'est réalisée par « ramassage » des droits préférentiels de souscription non utilisés par les anciens actionnaires. Elle ne tarde d'ailleurs pas à y acquérir « une imposante majorité » par rachats successifs en bourse<sup>360</sup>.

Mais d'ores et déjà, dès 1929, Saint-Louis est devenu le véritable patron de la Compagnie Marseillaise. Les vieilles familles fondatrices et antérieurement contrôlaires de l'affaire sont promptement « débarquées » du conseil d'administration<sup>361</sup> et remplacées par des hommes « sûrs » ve-

---

354. C'est-à-dire que les souscripteurs devront payer 750 F, somme représentant probablement alors l'actif net par action, pour un titre d'une valeur nominale de 250 F.

355. Sur tout ce qui précède, voir *Bull. Sémaphore*, 9 septembre 1928.

356. Non seulement à cause de la forte prime d'émission qui leur est réclamée, mais surtout parce que les futurs bénéficiaires devront être répartis entre un beaucoup plus grand nombre d'actions (14 400 au lieu de 10 400), ce que ne manque pas de souligner la presse boursière, qui s'attache surtout au dividende distribué ; *Bull. Sémaphore*, 3 mars 1929.

357. FIERAIN, *Raffineries*, p. 522-614.

358. Elle détient ainsi 60 % dans l'usine de la Retraite, à Baie-Mahault, 53 % dans les Sucreries de Madagascar, et participe, en association avec les autres grands raffineurs français, à la création d'une raffinerie au Maroc ; L. PIERREIN, *Industries traditionnelles du port de Marseille. Le cycle des sucres et des oléagineux, 1870-1958*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1975, p. 58-60 et 131-132.

359. Sur tout ce qui précède, voir le compte-rendu de l'AGE de Saint-Louis du 10 juin 1929, reproduit dans *Bull. Sémaphore*, 16 et 23 juin 1929.

360. *Ibid.*, 21 février 1932.

361. *Ibid.*, 31 mars 1929 : les trois administrateurs démissionnaires ont reçu quitus de leur gestion ; il s'agit de l'ancien PDG Maurice Brugno, d'un Monnerot (prénom n. d.) et



nus de l'état-major de la Rue de la République<sup>362</sup>. Des « accords techniques », sur le contenu desquels nous ne sommes pas renseignés, sont conclus entre Blanchet et les Raffineries, et celles-ci imposent le retour du siège social de la Compagnie Marseillaise dans sa ville d'origine<sup>363</sup>. C'est donc bien d'une prise totale de pouvoir dont il s'agit. Saint-Louis se retrouve maître absolu de Blanchet, mais en contrepartie seul responsable de son avenir et seul capable d'organiser son sauvetage.

c) *Les ultimes tentatives de sauvetage (1929-1931)*

Dans un premier temps, l'annonce du cyclone du 12 septembre 1928 ne semble pas inquiéter particulièrement les milieux d'affaires phocéens quant à ses répercussions futures sur la Compagnie Marseillaise. On fait observer que la société avait déjà pris la décision de renouveler complètement le matériel de l'usine et dégagé les moyens de financement nécessaires, et que, dans ces conditions, le cyclone ne devrait finalement pas changer grand chose à son avenir<sup>364</sup> ; sans doute aussi le fait que Blanchet gravite désormais dans l'orbite de Saint-Louis, ce fleuron du capitalisme industriel marseillais, derrière lequel se retrouvent tant de grands noms de la place<sup>365</sup>, contribue-t-il aussi largement à cet optimisme. En tout cas, le cours de l'action à la bourse de Marseille n'est guère affecté sur la moyenne période ; après un bref et léger recul, de 1 690 à 1 520 F (à peine 10 %), en Septembre<sup>366</sup>, le titre remonte jusqu'à 1 725 en Novembre, avant de se stabiliser autour des 1 650 F au début de 1929<sup>367</sup>.

L'annonce officielle, début Mars 1929, des chiffres de 1928 ramène brutalement les opérateurs à la réalité. La campagne a été catastrophique. Les pertes nettes de l'exercice 1927-28, qui ne doivent rien au cyclone puisque celui-ci est survenu pratiquement au moment de la clôture, se montent à 1 066 000 F ; les dégâts atteignent 1 048 000 F ; les dettes sont passées de 411 000 à 3 807 000 F et sont désormais 4,7 fois plus élevées que l'actif disponible et réalisable<sup>368</sup>.

---

du comte Roederer, gendre d'Armand de Saint-Alary. Même s'ils ont démissionné officiellement « pour convenances personnelles », selon la formule consacrée, on imagine bien que ce n'est pas de leur plein gré.

362. Composition du nouveau conseil d'administration publiée dans *ibid*, 11 janvier 1931. Seul le nouveau président, L. Pamard, et un autre administrateur, Ch. du Bernard, appartiennent au groupe des anciennes familles d'actionnaires d'avant la guerre ; on rencontre leurs noms dans divers documents du début du xx<sup>e</sup> siècle, mais elle ne semblent pas avoir joué un rôle actif dans la gestion. A leurs côtés, le vice-président, J. Bourgougnon, et un autre administrateur, J. Guérin, appartiennent au conseil de Saint-Louis, et E. Doucet semble être un cadre supérieur de cette même société. *Nota* : dans le jargon des milieux d'affaires marseillais de l'entre-deux-guerres, « la Rue de la République », sans autre précision, renvoie automatiquement au siège social des Raffineries Saint-Louis, au n° 3 de cette rue, à deux pas du Vieux Port.

363. *Bull. Sémaphore*, 5 et 19 octobre 1930. *Nota* : dans ce dernier numéro, la notice consacrée à la Marseillaise de Sucrerie Coloniale est placée par erreur sous le titre de « Compagnie Marseillaise de Madagascar » ; mais tout le texte montre bien que c'est de Blanchet seule dont il s'agit, et l'erreur est d'ailleurs rectifiée dans le numéro suivant.

364. *Ibid*, 7 et 14 octobre 1928.

365. FIERAIN, *Raffineries*, p. 533-534 ; PIERREIN, *Industries traditionnelles*, p. 57.

366. *Bull. Sémaphore*, 23 et 30 septembre 1928.

367. *Annexes*, graphique n° 1.

368. *Bull. Sémaphore*, 10 mars 1929.

Malgré tout, l'AG décide de distribuer un dividende de 10,25 F nets par action, par prélèvement sur les reports<sup>369</sup>. Cette décision, pour le moins surprenante compte-tenu de la situation très sombre de la société et de ses perspectives d'avenir qui le sont plus encore, s'explique probablement par la crainte d'une chute de l'action en bourse. Mais si tel est le cas, il faut bien dire que c'est raté ; à partir de ce moment, les transactions sur le titre commencent à se raréfier à un point tel qu'il peut se passer plusieurs semaines, et bientôt plusieurs mois, sans une seule cotation, tandis que les cours entament une lente descente aux enfers, annonciatrice de la chute finale<sup>370</sup>. Cela signifie tout simplement que Saint-Louis, actionnaire dominant et contrôlaire de l'affaire, ne peut plus compter sur le marché financier pour l'aider à sauver la Compagnie Marcellaise.

En attendant, il faut bien assurer le redémarrage. La campagne 1929 est catastrophique. Les plantations ont été complètement ravagées par le cyclone, et les cannes encore debout, avariées le plus souvent, n'ont qu'un rendement en sucre très faible<sup>371</sup>, et l'usine, gravement endommagée, n'est remise en marche que difficilement et tardivement<sup>372</sup>. Pour ces deux raisons, la production est ridiculement faible<sup>373</sup>, et il n'est évidemment pas surprenant que l'exercice se termine sur des pertes astronomiques, se montant en chiffres ronds à 4 900 000 F, tandis que l'endettement (Poste « Crédeurs divers » du bilan) passe de 3 807 000 à 4 443 000 F<sup>374</sup>.

Pour redresser structurellement la situation, l'investissement constitue évidemment la seule solution. Le programme de modernisation du centre décidé avant le cyclone est immédiatement mis en application. Le nouveau matériel industriel est expédié en Guadeloupe de façon à être opérationnel au début de la campagne 1930<sup>375</sup>, puis ce programme est poursuivi au cours des deux années suivantes, malgré les difficultés croissantes que rencontre l'entreprise<sup>376</sup>. Cette politique ne se limite d'ailleurs pas seulement à l'usine, mais s'étend également aux habitations, dont « les cultures ont besoin d'être sérieusement remontées » ; la société achète des tracteurs, des engrais, de nouvelles espèces de cannes plus productives, reconstitue des habitations<sup>377</sup>. En 1933, la modernisation de Blanchet est pratiquement achevée et le centre est dans un bon état général permettant d'envisager rapidement son démarrage à peu de frais<sup>378</sup>.

---

369. *Ibid*, 24 mars 1929.

370. Voir *annexes*, graphique n° 1.

371. Nous n'avons malheureusement aucune information sur la situation des plantations de Blanchet après le cyclone, mais on peut se faire une idée des effets de celui-ci à cet égard à travers la description qu'en donne pour Darboussier le rapport du conseil d'administration de la SIAPAP sur l'exercice 1929.

372. Le 7 février seulement, soit près d'un mois après le moment normal de début de campagne ; *Bull. Sémaphore*, 30 mars 1930.

373. A peine 6 000 qx, trois fois moins que lors de la campagne précédente (qui n'était déjà pas bien brillante) et à peine plus de 10 % de la production record de 1926 ; *annexes*, tableau n° 1.

374. *Bull. Sémaphore*, 16 mars 1930. Sur ces 4 900 000 F de pertes, environ 2 000 000 sont amortis sur les reports encore existant et le reste reporté à nouveau sur l'exercice suivant.

375. *Ibid*, 31 mars 1929.

376. *Ibid*, 22 mars 1931, 21 février et 27 mars 1932.

377. *Ibid*, 22 mars 1931 et 27 mars 1932.

378. Arch. SIAPAP, rapports, AGE du 1<sup>er</sup> décembre 1933, rapport du commissaire aux apports A. Héliard.

Mais entre-temps, la Compagnie Marseillaise a disparu, emportée par ses dettes. L'accélération des événements, la montée continue des difficultés et la dégradation croissante de sa situation qui en est résultée ne lui ont pas permis d'attendre les deux ou trois années que le conseil d'administration estimait nécessaires pour que son plan de redressement ait le temps de produire ses effets<sup>379</sup>. A aucun moment entre 1930 et 1932 Blanchet ne parvient à retrouver son niveau de production et de rentabilité d'avant le cyclone<sup>380</sup>. La campagne 1930 est encore très fortement marquée par les séquelles de celui-ci<sup>381</sup> et surtout par une grève longue et dure des ouvriers agricoles de la Grande-Terre, au cours de laquelle, par deux fois, la gendarmerie tire sur les grévistes (3 morts) ; Blanchet n'est certes pas l'usine la plus touchée par ce mouvement (la production n'y est arrêtée qu'une dizaine de jours seulement contre près de trois semaines à Darboussier), mais compte-tenu de sa situation, elle est certainement celle où il tombe le plus mal<sup>382</sup>. Puis la récolte de 1931 est très sensiblement amoindrie par la sécheresse de l'intercampagne du second semestre 1930<sup>383</sup>, dont les conséquences sont encore aggravées par la chute des cours du sucre<sup>384</sup>. Toutes les usines sont en pertes, mais celles de Blanchet sont de très loin les plus lourdes de toutes<sup>385</sup> ; naturellement, les dettes s'accumulent elles aussi<sup>386</sup>.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que toute l'histoire de la Compagnie Marseillaise entre le cyclone de 1928 et sa dissolution, quatre ans plus tard, ne soit que celle d'une longue et douloureuse « course à l'argent ». Les 3 millions provenant de l'augmentation de capital votée en Septembre 1928 sont disponibles fin Janvier 1929<sup>387</sup> et, outre l'achat et l'expédition du nouveau matériel devant être installé à Blanchet, servent probablement aussi à boucher quelques « trous » urgents dans les comptes. Mais de toute façons, la somme n'est pas en rapport avec les énormes

---

379. *Bull. Sémaphore*, 30 mars 1930 et 22 mars 1931.

380. *Annexes*, tableaux n° 1 et 3.

381. *Bull. Sémaphore*, 22 mars 1931. Les exportations de la Guadeloupe remontent, certes, de 960 à 24 800 tonnes, mais elles sont encore très inférieures à celles de 1928 (30 700 tonnes).

382. CELMA, *Mouvement ouvrier*, p. 204-207.

383. Les très mauvais résultats de la campagne 1931 sont annoncés alors même que la récolte n'est pas encore terminée, et malheureusement confirmés à la fin de celle-ci ; *Bull. Sémaphore*, 22 mars 1931 et 27 mars 1932. La quantité de cannes manipulées passe de 79 000 à 71 000 tonnes à Darboussier et de 60 000 à 24 000 à Beauport. Les exportations sucrières de la Guadeloupe retombent de 24 800 à 17 300 tonnes.

384. Longtemps à l'abri de la grande crise mondiale qui éclate avec le krach boursier de New York d'Octobre 1929, la France et son empire colonial sont finalement rattrapés par celle-ci en 1931 ; le prix moyen de réalisation des sucres de Beauport tombe à 685 F/ql, contre 875 l'année précédente, soit une baisse de 22 %.

385. Pertes de Darboussier = 4 136 000 F, soit 58 F par tonne de canne manipulée ; de Beauport = 3 179 000 F, soit 130 F par tonne de canne ; de Blanchet = 5 380 000 F, soit 265 F par tonne de canne. Le montant total des pertes de la Compagnie Marseillaise reportées sur l'exercice suivant passe de 2 660 000 F à la fin de la campagne 1929 à 3 409 000 F en 1930 et 8 789 000 au 30 septembre 1931 ; *Bull. Sémaphore*, 22 mars 1931 et 27 mars 1932.

386. Evolution du poste « Créanciers divers » du bilan = 4 443 000 F à la fin de l'exercice 1929, 5 160 000 en 1930, 9 653 000 au 30 septembre 1931 ; *ibid.*, 16 et 19 mars 1930 et 27 mars 1932.

387. Date à laquelle doit être achevée la libération intégrale des 4 000 actions nouvelles créées par l'AGE du 5 septembre 1928 ; le reliquat des sommes restant à verser sera appelé par le conseil avant la fin du mois. *Ibid.*, 13 janvier 1929.

besoins de financement de l'entreprise. Bien sûr, l'Etat a promis une indemnité, se montant à 1 425 000 F, mais elle n'est payée qu'à la fin de 1931 et, dans la situation d'extrême détresse financière qui est celle de la société, ne constitue malheureusement pour elle « qu'un trop faible secours »<sup>388</sup>. En attendant, il faut bien trouver des moyens supplémentaires de financement ; quatre différentes sources sont envisagées, mais finalement une seule est véritablement mise à contribution, qui fournit en fait la quasi-totalité de la trésorerie.

En premier lieu, *le recours au Crédit National*, qui, en vertu d'une convention passée en Mars 1929 avec l'Etat, peut accorder des prêts à taux réduits aux entreprises ayant subi des pertes en Guadeloupe en raison du cyclone<sup>389</sup>. En Septembre 1929, la Compagnie Marseillaise décide d'emprunter par ce moyen 2 500 000 F à 5 % d'intérêt<sup>390</sup>. Pourtant, bien qu'apparemment le contrat soit signé peu après<sup>391</sup>, il ne semble pas que les fonds aient été mis à disposition de la société par la suite, car il n'y en a aucune trace au bilan<sup>392</sup>. Nous ne trouvons pas d'explication à cette apparente contradiction. Elle ne paraît pas être la conséquence de la mauvaise situation financière de Blanchet, qui aurait dissuadé au dernier moment le Crédit National d'effectuer le versement prévu, car bien d'autres usines encore plus mal en point ont effectivement bénéficié de ses prêts, qu'elles sont d'ailleurs de l'incapacité de rembourser quelques années plus tard<sup>393</sup>. Mais quoiqu'il en soit, la Compagnie Marseillaise doit donc finalement s'adresser ailleurs pour financer son redressement.

Elle choisit alors de se tourner vers *les porteurs de parts de fondateur* ou de dixièmes de parts<sup>394</sup>. Au début de 1930, le conseil d'administration leur propose de convertir celles-ci en actions, par l'émission au pair (= 250 F) de 4 500 actions nouvelles dont la souscription leur serait réservée à titre irréductible, à raison de trois actions pour deux dixièmes

---

388. Rapport du conseil d'administration à l'AG du 22 mars 1932, publié dans *ibid*, 27 mars 1932.

389. Toute une liasse sur les divers prêts accordés par cet organisme financier aux industriels, négociants et planteurs de la Guadeloupe jusqu'en 1932, dans ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6279, d. 7.

390. *Bull. Sémaphore*, 15 septembre et 6 octobre 1929.

391. Il y est fait allusion dans *ibid*, 30 mars 1930 ; ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6279, d. 7, Etat des prêts consentis aux usines sur fonds garantis par le Crédit National, note mss s. d. (Juillet 1932) établie par les services gubernatoriaux à l'intention, semble-t-il, du sénateur Bérenger : la Compagnie Marseillaise y figure effectivement pour ce montant.

392. En tout cas, cet emprunt n'apparaît pas dans le seul bilan postérieur qui nous soit parvenu, celui au 30 septembre 1931, publié dans *Bull. Sémaphore*, 27 mars 1932. Et dans la mesure où il s'agit d'un emprunt à long terme, il est évidemment impensable qu'il soit inclus dans le poste « Crédoeurs divers », qui ne comprend que des dettes théoriquement à court terme.

393. Nombreuses traces des difficultés rencontrées en 1932 par le Crédit National avec ses débiteurs guadeloupéens, dans ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6279, d. 6, 7 et 8.

394. Les parts de fondateur sont des titres émis par la société au moment de sa constitution, destinés à rémunérer tous ceux qui, par leur activité dans divers domaines et à divers moments, ont contribué d'une façon ou d'une autre à cette création autrement que par un apport en capital. Ce sont des titres sans valeur nominale donnant droit à une part des bénéfices de la société, après paiement d'un premier dividende et/ou d'un intérêt statutaire aux actionnaires et provision à un certain nombre de réserves. Ces titres peuvent être divisés en dixièmes et même en centièmes et sont négociables en bourse. L'ensemble des propriétaires de parts de fondateur sont constitués en une « masse » qui délègue en AG et élit des mandataires pour la représenter aux AG des actionnaires et auprès des organes dirigeants de la société. Les parts de fondateur ont connu un très grand succès au XIX<sup>e</sup> siècle (les pre-

de part<sup>395</sup>. Menée jusqu'à son terme, cette opération devrait rapporter 1 125 000 F d'argent frais et permettre d'effacer un montant équivalent de pertes du bilan<sup>396</sup>. Mais « les porteurs de parts ne semblent pas accepter cette proposition avec un grand enthousiasme », d'autant plus qu'il leur faut payer en outre une taxe de 25 F qui porte le coût pour eux à 275 F, sans aucune perspective, en contrepartie, de dividendes à échéance prévisible ; cela conduit alors le PDG à modifier sa proposition : « échange d'une part contre une action sans aucun apport de numéraire, un actionnaire disposant de capitaux prenant à sa charge la souscription des titres à émettre »<sup>397</sup>. Finalement, après pas mal de tergiversations<sup>398</sup>, les porteurs de parts de fondateur rejettent la combinaison proposée<sup>399</sup>.

Le conseil d'administration avait d'ores et déjà prévu une solution de remplacement en cas de refus : *l'emprunt obligataire*. Convoqués en AG extraordinaire, les actionnaires décident, en Octobre 1930, une émission de 10 millions de F d'obligations (10 000 titres de 1 000 F) à 7,15 % d'intérêt, amortissable en trente ans, avec faculté de remboursement total ou partiel anticipé à partir de 1935<sup>400</sup>. En principe, la souscription est réservée par préférence aux actionnaires et porteurs de parts de fondateur, mais on imagine que, en dehors de Saint-Louis, bien peu d'entre eux ont dû se manifester. Finalement, l'opération remporte malgré tout un succès ; même s'il n'est pas entièrement couvert, cet emprunt apporte tout de même 8 millions de F d'argent frais à la société<sup>401</sup>.

En réalité, pendant toute cette période, la Compagnie Marseillaise ne fonctionne plus que grâce aux *avances de la société des Raffineries Saint-Louis*. C'est sans doute elle, nous l'avons vu, qui était prête à apporter les fonds nécessaires à la réussite de l'opération de conversion des parts de fondateur en actions ; c'est probablement elle aussi qui souscrit l'essentiel de l'emprunt obligataire émis à la fin de 1930 ; c'est elle encore qui fournit à Blanchet la quasi-totalité de sa trésorerie<sup>402</sup> ; c'est elle enfin qui avance

---

mières sont créées en 1858 par la Compagnie Universelle du Canal de Suez) et entre les deux Guerres Mondiales, où elles étaient souvent utilisées pour rémunérer ce que le Code Civil appelle des « apports en industrie », qui ne pouvaient être rémunérés en actions. Puis leur importance a progressivement décliné après 1945. Leur création a été définitivement interdite par la loi du 24 juillet 1966.

Au moment de sa constitution, la Compagnie Marseillaise avait créé 300 parts de fondateur, 150 remises à Armand de Saint-Alary et 150 aux Monnerot. Elles se partageaient 20 % des bénéfices nets après provisions à la réserve légale et à la réserve statutaire et paiement d'un intérêt de 5 % aux actionnaires ; voir statuts annexés à AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 20 janvier 1882. Elles sont cotées à la bourse de Marseille. Au début de 1930, elles sont à 1 305 F (la part entière) contre 1 150 pour l'action.

395. *Bull. Sémaphore*, 19 janvier 1930.

396. Rappelons qu'au bilan de 1929, dernier connu au moment où est fait cette proposition, les pertes reportées sont alors de 2 660 000 F ; cette opération permettrait donc d'en effacer près de la moitié.

397. *Bull. Sémaphore*, 23 mars 1930 ; le nom de cet « actionnaire (altruiste ?) disposant de capitaux » n'est pas indiqué, mais il ne peut évidemment s'agir que de Saint-Louis.

398. L'AG des porteurs de parts devant se prononcer sur cette proposition est reportée au moins quatre fois.

399. *Bull. Sémaphore*, 17-24 août 1930.

400. *Ibid.*, id<sup>o</sup>, et 14 septembre, 5 et 19 octobre (sous le titre erroné de « Compagnie Marseillaise de Madagascar » ; voir note 363, *supra*) et 21 décembre 1930.

401. Chiffre du bilan au 30 septembre 1931, publié dans *ibid.*, 27 mars 1932.

402. Lire *a contrario* ce qui est dit à ce sujet lors de l'AG de Saint-Louis du 16 mars 1933, dont le compte-rendu est publié dans *ibid.*, 19 mars 1933.

près de 3 500 000 F « pour que les commandes de matériel et les travaux de rajeunissement de l'usine ne subissent aucun retard »<sup>403</sup>. Désormais, l'existence même de la CMSC et l'activité la plus immédiate de Blanchet sont totalement suspendues aux décisions de Saint-Louis et à sa seule volonté de poursuivre ou non son aventure guadeloupéenne.

*d) Epilogue : la fin de la Compagnie Marseillaise et la reprise de Blanchet par la SIAPAP (1932-1933)*

Au début de 1932, la situation de la société est tellement dégradée qu'il n'est désormais plus possible aux actionnaires d'éviter de s'interroger sur son avenir. Le voudraient-ils, d'ailleurs, qu'ils ne le pourraient pas ; l'article 37 de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés anonymes prévoit en effet que lorsque les pertes excèdent les trois quarts du capital social, une AG extraordinaire *ad hoc* doit expressément se prononcer sur la poursuite de la société et de ses opérations. Or, après quatre exercices déficitaires, le total des pertes de la Compagnie Marseillaise (8 789 000 F) sont près de 2,5 fois plus élevées que le capital social (3 600 000 F). En conséquence, les actionnaires se réunissent le 22 mars 1932 et décident malgré tout « qu'il y a lieu de continuer la société à titre provisoire..., sauf au conseil à réunir ultérieurement une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour prendre toutes mesures exigées par la situation »<sup>404</sup>. Il semble que ce soient les relativement bonnes nouvelles reçues peu de temps auparavant de la récolte en cours<sup>405</sup> qui soient à l'origine de ce sursis ; les actionnaires préfèrent attendre la fin et les résultats de la campagne avant de se prononcer définitivement.

Et effectivement, malgré une nouvelle baisse des cours du sucre<sup>406</sup>, 1932 constitue globalement une excellente année sucrière en Guadeloupe, tant pour l'île en général<sup>407</sup> que pour la plupart des usines en particulier<sup>408</sup>. Partout sauf à Blanchet, dont les résultats sont au contraire désastreux une fois de plus. Bien loin des records établis sur d'autres usines, la production (19 800 qx) y est au contraire l'une des plus faibles de toute l'histoire de la Compagnie Marseillaise<sup>409</sup>. Les causes immédiates de cette situation semblent résider, d'une part dans le fonctionnement très irrégulier de l'usine au début de la campagne, en raison de pannes à répétition<sup>410</sup>, et d'autre part dans le caractère probablement un peu limité des

---

403. *Ibid.*, 21 février 1932.

404. *Ibid.*, 27 mars 1932.

405. *Ibid.*, 21 février 1932.

406. Le prix moyen de réalisation des sucres de Beauport, qui avait déjà diminué de 875 à 685 F/ql entre 1930 et 1931, tombe à 448 en 1932 (- 34 %).

407. Les exportations atteignent 44 500 tonnes, leur plus haut niveau depuis 1898.

408. A Beauport, la production se monte à 82 200 qx, la plus importante jamais obtenue depuis la création de l'usine, en 1863 ; à Darboussier, elle est de 100 800 qx, ce qui ne constitue pas un record, certes, mais représente tout de même l'une des meilleures campagnes de l'histoire de l'usine. Les résultats financiers sont nettement moins brillants, en raison de la crise économique, mais sur ces deux usines, l'exercice se termine au moins par un petit bénéfice net (41 000 et 795 000 F respectivement).

409. *Annexes*, tableau n° 1.

410. ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6279, d. 3, rapports du commandant de la brigade de gendarmerie de Morne-à-l'Eau des 7 et 17 février 1932.

ressources financières mises à sa disposition par le siège social<sup>411</sup>, lui-même soumis aux pressions de Saint-Louis à ce sujet. En réalité, et plus structurellement, Blanchet est maintenant arrivée au point où ses difficultés vont en se renforçant sans cesse mutuellement (aujourd'hui plus difficile qu'hier et moins que demain) pour décrire un processus cumulatif qui ne peut plus aller désormais qu'en s'aggravant sans cesse. Évidemment, les résultats financiers sont à l'image de la production. L'exercice 1932 établit bien un record, certes, mais c'est celui des pertes, avec 5 248 000 F ; ajoutées à celles reportées des années précédentes, elles atteignent maintenant un total de plus de 14 millions<sup>412</sup>.

Dans ces conditions, les Raffineries Saint-Louis, dont les avances dépassent les 10 millions de F<sup>413</sup>, n'ont plus d'autre choix que d'arrêter les frais. En Mai 1932, elles avertissent la Compagnie Marseillaise « qu'elle ne devait pas compter sur (leur) concours pour le financement de la prochaine campagne »<sup>414</sup>. A partir du 13 juin, Blanchet arrête de prendre les cannes de ses fournisseurs extérieurs, provoquant chez les petits planteurs de Morne-à-l'Eau une vive émotion ; ceux-ci, qui ont encore la majeure partie de leur récolte sur les bras, en raison de l'irrégularité du fonctionnement de l'usine au cours des mois précédents, se retrouvent ainsi brutalement « plaqués » sans aucune solution de remplacement et doivent alors céder leurs cannes aux distilleries à des prix de braderie<sup>415</sup>. Puis début Juillet, la direction générale des exploitations ayant épuisé toutes ses ressources locales et ne recevant plus du siège social marseillais les sommes nécessaires à la poursuite de l'activité, cesse définitivement ses paiements<sup>416</sup>. Le 26 octobre 1932, l'AG extraordinaire des actionnaires, constatant que la société n'a plus les moyens de fonctionner, décide sa dissolution et sa mise en liquidation<sup>417</sup>. Après un demi siècle d'existence, la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale disparaît ainsi du paysage industriel guadeloupéen.

Une fois prise la décision de principe, il reste encore à régler les problèmes en découlant.

En premier lieu, celui du sort des anciens obligataires de la société dissoute. En pure théorie, ils ne devraient pas avoir droit à un traitement particulier ; ils ne sont que des créanciers chirographaires<sup>418</sup> parmi d'autres et ne peuvent en principe espérer récupérer leur créance que si la réalisation de l'actif par les liquidateurs produit une somme suffisante,

---

411. *Ibid*, d. 17, lettre du directeur de Blanchet, Doignon, au gouverneur, 22 juin 1932 ; et *Bull. Sémaphore*, 30 octobre 1932.

412. *Ibid*, 8 janvier 1933.

413. *Ibid*, 26 février 1933.

414. Compte-rendu de l'AG de Saint-Louis du 16 mars 1933, publié dans *ibid*, 19 mars 1933.

415. ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6279, d. 3, lettre du maire de Morne-à-l'Eau, J. Archimède, au gouverneur, 10 juin 1932.

416. *Ibid*, d. 17, lettre du directeur de Blanchet, Doignon, au gouverneur, l'informant de cette décision, 22 juin 1932.

417. *Bull. Sémaphore*, 9 et 30 octobre 1932.

418. On appelle ainsi tous les créanciers ordinaires, c'est-à-dire ceux dont les créances ne sont pas garanties par une inscription hypothécaire ou par un privilège quelconque (Trésor Public, salariés) leur assurant un remboursement prioritaire. En cas de faillite, ils ne récupèrent généralement pratiquement rien de leurs créances.

ce qui, compte-tenu des 22 millions de F de dettes laissées par la Compagnie Marseillaise est totalement impossible<sup>419</sup>. Normalement, ils sont donc ruinés. Mais dès que la décision de mise en liquidation est prise, la société Saint-Louis s'empresse de les rassurer sur sa volonté « d'arriver à une solution raisonnable » à leur égard<sup>420</sup>. Peu de temps après, elle leur propose de garantir le remboursement de leurs titres selon les modalités et échéances initialement prévues, en leur servant en outre un petit intérêt de 3,5 % par an, au lieu toutefois des 7,15 % annoncés au moment de l'émission ; en contrepartie, ils doivent renoncer à tous leurs droits sur l'actif de la société dissoute. Encore inespérée pour eux au moment de la dissolution, cette proposition est évidemment acceptée à l'unanimité par les obligataires<sup>421</sup>. On imagine bien, naturellement, que Saint-Louis n'agit pas ainsi par altruisme. Seul créancier important de l'ancienne Compagnie Marseillaise en dehors de ces obligataires, cette solution lui permet d'écarter ceux-ci d'une future réalisation de l'actif et lui donne donc la quasi-certitude de se retrouver seul propriétaire de Blanchet et son domaine lorsque le centre sera mis en vente par les liquidateurs. Accessoirement, désintéresser ainsi les autres créanciers met également Saint-Louis à l'abri d'une éventuelle action judiciaire de leur part, tendant à lui faire prendre en charge le passif de la Compagnie Marseillaise dans la mesure où celle-ci était une de ses filiales, selon une jurisprudence alors récente mais qui commence déjà à se fixer<sup>422</sup>.

Second grand problème à régler : celui du devenir du centre Blanchet. Celui-ci n'est pas en effet extrêmement facile à vendre, alors qu'on est en pleine crise économique. Les liquidateurs notent que « les démarches accomplies... pour arriver à réaliser l'actif dans des conditions convenables n'ont abouti à aucun résultat positif » et que, dans ces conditions, « la meilleure solution à prendre était de procéder sans retard à la vente aux enchères publiques des biens de la société »<sup>423</sup>. Cette vente a lieu le 2 mai 1933, et c'est sans surprise que l'on apprend que Blanchet et son domaine ont été adjugés à la société des Raffineries Saint-Louis pour la somme de 500 000 F, intégralement compensée avec les créances d'un montant supérieur détenues par elle sur la Compagnie Marseillaise en liquidation<sup>424</sup>.

Il est clair toutefois que Saint-Louis n'a pas du tout l'intention d'exploiter le centre, même indirectement par l'intermédiaire d'une filiale monocontrôlée. Son métier est de raffiner le sucre brut et non pas d'en

---

419. *Bull. Sémaphore*, 15 janvier 1933.

420. *Ibid*, 8 janvier 1933.

421. Sur tout ce qui précède, voir *ibid*, 15 janvier et 5 février 1933.

422. Deux arrêts ont déjà été, ou sont sur le point d'être, rendus en ce sens au moment de cette affaire, l'un de la Chambre des Requêtes de la Cour de Cassation du 20 novembre 1922, l'autre de la Cour d'Appel de Poitiers du 7 mars 1933. Il y a d'autant plus de risque pour les Raffineries Saint-Louis de se voir appliquer cette jurisprudence que c'est très probablement parce qu'elles étaient la société-mère de la Compagnie Marseillaise que celle-ci a pu placer ses obligations en 1930, alors que sa situation financière était déjà désastreuse ; sans compter que, pour donner une impulsion aux souscriptions, elles ont sans doute dû en souscrire une bonne partie pour leur propre compte, renforçant ainsi le sentiment de garantie qu'elles pouvaient donner à d'autres souscripteurs potentiels.

423. Rapport des liquidateurs à l'AG des actionnaires de la Compagnie Marseillaise en liquidation du 5 janvier 1933, reproduit dans *Bull. Sémaphore*, 8 janvier 1933.

424. *Ibid*, 28 mai 1933 ; et Arch. SIAPAP, rapports, AGE du 15 novembre 1933.



produire, et ses problèmes sont déjà suffisamment graves avec ses filiales de la Retraite et de Madagascar<sup>425</sup> pour éviter de recommencer à Blanchet l'expérience désastreuse de l'ex-Compagnie Marseillaise<sup>426</sup>. En outre, le centre n'a plus le personnel<sup>427</sup>, à l'exception probablement de quelques gardiens pour éviter les vols et déprédations, les travaux agricoles de l'intercampagne 1932 sur les habitations n'ont pas été effectués et l'usine ne roule pas en 1933<sup>428</sup> ; quel que soit le futur reprenneur, le redémarrage sera donc difficile et ne peut être confié qu'à un spécialiste de la sucrerie de canne.

C'est probablement ce qui conduit Saint-Louis à se rapprocher de la SIAPAP, à laquelle elle achetait déjà du sucre brut depuis de longues années. Celle-ci, qui exploite Darboussier avec efficacité et profit depuis 1907, constitue alors la première société sucrière de la Guadeloupe et dispose surtout des moyens financiers et humains indispensables à la reprise et au redémarrage de Blanchet. Les deux parties prennent langue à ce sujet dès la fin de la campagne 1933 et parviennent assez rapidement à un accord. Saint-Louis fait apport de l'usine et de son domaine à la SIAPAP, qui lui remet en guise de rémunération 12 000 actions de 100 F chacune entièrement libérées, créées à titre d'augmentation de capital ; l'affaire est définitivement réglée à la fin de l'année<sup>429</sup>. Avec 10 % du capital, les Raffineries Saint-Louis deviennent ainsi le premier actionnaire de la SIAPAP et siègent au conseil d'administration à partir de l'année suivante, mais celle-ci conserve son entière indépendance et ne peut en aucune façon être considérée comme une de leurs filiales.

La SIAPAP remet Blanchet en route en 1934. Elle l'exploite ensuite sans interruption jusqu'à la fin de la campagne 1979, date de sa fermeture définitive.

## CONCLUSION

On a remarqué que l'histoire des entreprises considérées individuellement s'inscrivait fréquemment dans une évolution de type cyclique : expansion, apogée, chute. Ou encore qu'elle relevait d'une sorte de loi, dite « des trois générations » : celle qui crée l'affaire, celle qui la porte à maturité, et celle qui la « coule ». Il ne faut certes pas trop généraliser ce genre de propos qui, poussés à l'extrême, aboutiraient à réduire l'évolution économique à une simple application automatique de mécanismes

---

425. Voir AG des raffineries Saint-Louis du 16 mars 1933, compte-rendu dans *Bull. Sémaphore*, 19 mars 1933.

426. Dans laquelle Saint-Louis a finalement perdu 10 212 000 F d'avances, ainsi que le prix d'achat des actions détenues en portefeuille ; toutes ces sommes ont dû être passées par pertes et profits et amorties sur les réserves ; *ibid.*, 26 février 1933.

427. *Ibid.*, 8 janvier 1933.

428. ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6279, d. 17, lettres du liquidateur de la Compagnie Marseillaise au gouverneur, et de ce dernier au maire de Morne-à-l'Eau, 3 et 26 décembre 1932 ; AOM, 3 Aff. Eco. 17, d. « Sucres, Gpe », tableau de la production des usines de la colonie de 1929 à 1936.

429. Arch. SIAPAP, rapports, AG extraordinaires des 15 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1933 ; et dossier « Apports Blanchet-La Retraite », chemise « Usine Blanchet », extrait des minutes Thibierge, notaire à Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1933, dépôt d'un ensemble de pièces relatives à cette opération.

aveugles, et il serait sans doute facile de trouver dans l'histoire industrielle des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de nombreuses entreprises ne répondant absolument pas à une telle analyse ; en Guadeloupe, Beauport et Darboussier à l'époque de Souques, par exemple<sup>430</sup>. Mais pour ce qui concerne Blanchet, il faut bien reconnaître que l'histoire de cette usine entre 1860 et 1932 entre tout à fait dans ce schéma ; on peut parfaitement suivre la succession des trois générations, parallèlement à l'évolution de la conjoncture et des résultats de l'entreprise.

La première, jusqu'à la mort de René Monnerot, en 1886, est celle des Créoles. C'est elle qui fait les bons choix initiaux au moment de la création de l'usine, dont découle ensuite près d'un quart de siècle de croissance tranquille. Créée essentiellement à partir des ressources propres de ses fondateurs, gérée avec une grande prudence, loin des pratiques flamboyantes et des acrobaties comptables qui caractérisent alors la gestion de la plupart des autres usines de la Guadeloupe, et surtout associée au bon moment et « à froid », hors de tout contexte de crise, à des capitaux métropolitains qui renforcent sa solidité financière, Blanchet aborde la grande crise sucrière mondiale dans une position extrêmement favorable, surtout par comparaison avec les usines de Souques, déjà complètement ligotées par leurs dettes.

La seconde génération est celle des Marseillais. Bénéficiant pleinement de l'excellente situation laissée par les Monnerot, elle peut affronter et surmonter la crise sucrière de la fin du siècle sans trop de dégâts, quand la plupart des autres usiniers de la Guadeloupe n'ont d'autre choix que d'entrer dans l'engrenage fatal de l'emprunt au CFC, dernière étape avant le naufrage. En 1905, quand survient enfin la reprise, Blanchet est l'une des rares usines de la Guadeloupe encore à peu près debout au milieu du champ de ruine laissé par l'écroulement du vieux monde des « Grands-Blancs » sucriers venus de l'époque esclavagiste, dont E. Souques constitue le modèle le plus achevé. En ceci, l'histoire de Blanchet jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle semble bien montrer que le « modèle Souques » de gestion des usines n'était pas une fatalité, et qu'une autre politique après leur création était peut-être possible.

La génération des fondateurs métropolitains de la Compagnie Marseillaise à tout juste le temps d'assister au grand « boum » de l'activité et des profits qui accompagne la guerre avant de disparaître. En 1921, avec le décès de J. Deville, arrive la troisième génération, celle des Parisiens. Même si elle ne reste que huit ans seulement à la tête de l'entreprise, sa responsabilité dans la chute finale semble totalement engagée<sup>431</sup>. La poursuite de la comparaison entre la gestion de Blanchet d'une part, et celle de Beauport et Darboussier, désormais propriétés de sociétés métropolitaines parfaitement gérées, d'autre part, fait clairement apparaître un renversement complet dans l'ordre des mérites de leurs gestionnaires respectifs ; modèle d'excellence avant la guerre, la Compagnie Marseillaise

---

430. Il n'y a qu'une seule génération, et surtout ces deux usines n'ont jamais réellement connu de véritable phase de prospérité avant la Première Guerre mondiale ; le processus conduisant à leur chute s'enclenche pratiquement dès leur création.

431. Rappelons que c'est en 1929 que Saint-Louis prend le pouvoir dans la Compagnie Marseillaise et en « éjecte » l'équipe des anciens dirigeants. Mais nous savons qu'il est déjà trop tard pour redresser la situation.

devient au contraire l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire après celle-ci : la prudence fait place à la frilosité<sup>432</sup>, l'esprit d'entreprise à une mentalité de rentier<sup>433</sup>, les investissements sont insuffisants et les gaspillages considérables<sup>434</sup>. Et voilà comment une société apparemment très prospère et qui ne semblait pas connaître jusqu'alors de difficultés majeures se volatilise en quelques années comme frappée d'implosion. L'histoire de Blanchet à l'époque de la Compagnie Marseillaise de Sucrierie Coloniale vient confirmer ce que nous avait déjà montré celle de Beauport et Darbousier au temps de Souques, et plus encore ce que montrera l'effondrement de l'industrie sucrière guadeloupéenne dans les décennies 1970 et 1980 : à l'échelle de leur environnement micro-insulaire, les usines antillaises sont des colosses, mais aux pieds d'argile ; il suffit de très peu de temps et de très peu de choses pour qu'elles s'écroulent.

---

432. *Bull. Sémaphore*, 11 janvier 1925 : « Nous ne cherchons nullement, déclarait l'an dernier le conseil dans son rapport, à élargir outre mesure le cadre d'une affaire qui est bien équilibrée telle qu'elle est. Le but est seulement d'achever d'en mettre les éléments en pleine concordance ».

433. Comme le montre cette invraisemblable accumulation de liquidités sans cesse croissantes et pratiquement inutilisées, qui finissent par atteindre 3 600 000 F au début de 1927, soit environ le quart du total de l'actif. Une telle pratique est peut-être excellente du point de vue de la présentation comptable du bilan, mais elle est un pur non-sens économique. Autre manifestation de cet esprit rentier, la poursuite de la distribution des dividendes en puisant dans les réserves à l'issue des campagnes 1926-27 et 1927-28, alors que les profits ont fait place à des pertes et que l'usine a été détruite par le cyclone de 1928.

434. *Bull. Sémaphore*, 9 septembre 1928, rapport du conseil à l'AGE du 5, réunie pour statuer sur une augmentation de capital : « La société doit donc se procurer les ressources nécessaires à l'achat de ce matériel neuf (pour) remplacer un matériel usé ». Ce qui signifie donc qu'elle ne les a pas ou plus. Or, le total des disponibilités en fin d'exercice est tombé de 6,8 MF au 30 septembre 1926 à 2 M deux ans plus tard. Sur cette différence, 3,1 MF s'expliquent par le paiement des dividendes et les pertes de l'exercice 1927-28. Manquent donc environ 1 700 000 F qui semblent s'être volatilisés ; où sont-ils passés ? En tout cas, leur « disparition » n'est certainement pas due aux dégâts causés par le cyclone du 12 septembre 1928, puisque celui-ci survient alors que l'exercice 1927-28 est pratiquement clos.

*ANNEXES*

*Tableaux*

1. Activité industrielle.
2. Activité agricole.
3. Résultats financiers.
4. Formation du domaine foncier.

*Graphique*

1. Cours de l'action.

Tableau n° 1  
EVOLUTION DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE DE 1869 A 1932

	Cannes manipulées Tonnes	Prod. de sucre Qx	Rendement ind. %	Coût de prod. sucre F par t. de canne	Px moyen de réalisation sucres F p. ql	Prod. de rhum Hl 55°	Sources
1869	10 349						1
1870		13 500					2
1873		17 000					3
1874	26 397						1
1878		34 955					3
1880		25 061					4
1881		29 973					4
1882	40 794	42 507	10,42	41,69	54,00		5
1883	43 748	40 513	9,26	40,52	49,75		5
1884	41 761	41 902	10,03	36,19	38,30		5
1885	37 388	33 775	9,03	34,82	40,45		5
1886	34 550	31 135	9,01	35,18	34,09		5
1887	43 951	43 885	9,98	47,32	38,45		5
1888	40 143	38 053	9,48	38,22	50,14		5
1889	32 996	28 386	8,60	43,86	57,98		5
1890	31 046	27 997	9,02	36,70	39,27		5
1891	25 324	26 522	10,47	40,04	38,98		5
1892	39 341	34 457	8,76	37,01	38,89		5
1893	26 116	22 410	8,58	34,77	50,78		5
1894				34,16			6
1896	39 962	38 024	9,51	31,03			7
1897	34 348	32 025	9,32	31,29	30,29	env. 4 200	7
1899		28 452					8
1900		23 374					9
1901	44 563	34 180	7,67	31,17			10
1902	47 938	36 624	7,64	23,04			10
1903	37 629	31 533	8,38	26,18			10
1904	33 728	25 667	7,61	20,96		8 001	11

	Cannes manipulées Tonnes	Prod. de sucre Qx	Rendement ind. %	Coût de prod. sucre F par t. de canne	Px moyen de réalisation sucres F p. ql	Prod. de rhum Hl 55°	Sources
1905	24 748	23 660	9,55	29,10	33,78	3 691	11
1906	43 147	35 818	8,30	19,13	22,09	12 731	12
1907	41 610			19,10		10 463	13
1908	41 278	35 444	8,57	20,24	28,10	7 206	13
1911		32 842					14
1912		29 337					14
1913		22 420					14
1914		38 054					14
1918		29 510				6 109	15
1919		19 560				6 196	15
1920		28 856					16
1922		28 075					17
1923	35 988	31 718	8,81			6 771	17
1924	50 000	39 700	7,94			10 660	18
1925		51 000				13 300	19
1926		49 200				10 460	20
1928	43 000	18 919	4,40			7 820	21
1929		6 019				3 560	22
1930	31 215	16 319	5,23			6 690	23
1931	20 257	12 196	6,02			4 634	24
1932		19 864					25

Tableau n° 2  
EVOLUTION DE L'ACTIVITE AGRICOLE DE 1878 A 1928

	<i>Cannes produites sur les habitations de l'usine</i>				Sources
	Superficie Ha	Quantité Tonnes	Rendement t/ha	Coût de prod. F/t	
1878	533	23 022	43,2		26
1879	519	23 242	44,7		26
1880	518	16 003	30,9		26
1881	500	19 031	38,0		26
1882	518	23 591	45,5	17,21	26
1883	535	23 182	43,2	17,10	26
1884	557	21 295	38,2	21,84	27
1885	655	23 305	35,6	20,55	5
1886	592	23 424	39,5	19,55	5
1887	619	26 602	42,9	17,45	5
1888	587	23 801	40,5	18,29	5
1889	520	18 274	35,1	26,91	5
1890	502	17 866	35,6	29,09	5
1891	522	17 222	32,9	25,18	5
1892	541	26 488	48,9	15,33	5
1893	558	14 795	26,5	26,15	5
1894				23,35	28
1897	519	19 040	36,7	20,75	29
1898	519				29
1902	548	24 660	45,0	16,00	30
1903	543	19 857	35,9	14,56	30
1904	536	22 890	42,7	14,01	30
1905	539	17 793	32,8	14,63	11
1906	525	25 325	48,2	11,08	12
1907	542			12,54	12
1908	549	21 062	38,4	12,42	13
1909	585				13
1923	496	19 742	39,8		17
1928		25 600			21

Tableau n° 3  
EVOLUTION DU RESULTAT EN VALEUR DE 1882 A 1932

	Résultat d'expl. usine + hab. 1 000 F courants	Résultat net 1 000 F courants	Résultat net 1 000 F 1913 (a)	Divid. net F/action	Sources
1882	726			n.d.	5
1883	434			-	5
1884	42			-	5
1885	158			-	5
1886	- 70			-	5
1887	329			25	5
1888	494			35	5
1889	206			25	5
1890	- 238			0	5
1891				0	5
1892				5	5
1893				7,50	5
1895		- 530		0	31
1896		56		0	31
1897	- 114	- 107		0	29
1898		210		0	31
1899		187		0	31
1900		10		0	31
1905	189	101		0	11
1906	92	10		0	12
1908	241	153	153	0	13
1910				9,60	32
1912				12	33
1920		1 617	318	106	34
1921		931	270	42	34
1922		1 235	379	51	35
1923	2 598	3 932	942	135	36
1924		1 994	409	105,60	37
1925		3 015	550	116	38
1926	2 917	3 350	478	132	39
1927	- 717	286	46	30,50	40
1928		- 1 066	- 173	10,25	41
1929		- 4 900	- 805	0	42
1930		- 742	- 140	0	23
1931		- 5 380	- 1 193	0	24
1932		- 5 248	- 1 320	0	43

(a)En l'absence d'un indice guadeloupéen des prix suffisamment fiable et continu, nous avons déflaté par l'indice des prix de gros des 45 articles de la SGF, base 1901-10 = 100, publié dans *Annuaire Statistique de la France. Résumé rétrospectif, 1966*, p. 374.



Sources des tableaux n° 1 à 3

1. *CG Gpe*, SE Mai 1875, p. 30, tableau de la manipulation de toutes les usines de la colonie lors de leur première campagne et en 1874, publié dans le rapport de la commission de l'immigration et des usines ; origine n. d., mais provient vraisemblablement du Comité des Usines de la Guadeloupe.
2. *Commercial*, 6 juillet 1870, chiffre donné en barriques (2 700 bques de 500 kg) ; origine n. d., mais provient vraisemblablement de René Monnerot lui-même, qui communiquait très libéralement les chiffres relatifs à l'activité de son usine.
3. *CG Gpe*, SE 1879, p. 73, chiffres donnés en barriques (3 400 en 1873, 6 991 en 1878) et communiqués par R. Monnerot lui-même.
4. ADG, Mss J. Ballet, t. VI, p. 47, tableau de la production de toutes les usines de la Guadeloupe de 1880 à 1882 ; origine n. d., mais provient vraisemblablement du Comité des Usines.
5. AOM, 118 AQ 384, d. 8, divers tableaux sur l'activité de Blanchet de 1882 à 1893 ; anonymes, mais tous les chiffres qui y sont reproduits proviennent manifestement des rapports du conseil d'administration aux actionnaires de la Compagnie Marseillaise.
6. ADG, Mss J. Ballet, t. VIII, p. 20, qui reproduit le rapport du conseil d'administration aux actionnaires.
7. Production de sucre en 1896 donnée avec celle de toutes les autres usines de la colonie, dans AOM, Gua. 101, d. 716, rapport du gouverneur Moracchini au ministre « sur l'industrie agricole à la Guadeloupe », 29 octobre 1898 ; origine n. d., mais provient vraisemblablement du Syndicat des Fabricants de Sucre.  
Autres chiffres de 1896 et 1897 : *AG 1897*, rapport du conseil d'administration.
8. Chiffre communiqué par la direction de l'usine à la Banque de la Guadeloupe à l'appui de sa demande de prêt sur récolte pour la campagne 1899-1900 ; ADG, Bq Gpe, CA 24, séance n° 2758 du 23 juin 1899.
9. Tableau de la production de toutes les usines de la colonie publié dans *JO Gpe*, 20 mars 1901 ; origine : Syndicat des Fabricants de Sucre.
10. LEGIER, *La Martinique et la Guadeloupe*, p. 119, qui reproduit les rapports du conseil d'administration.
11. *AG 1905*, rapport du conseil d'administration.
12. *AG 1906*, id°.
13. *AG 1908*, id°.
14. Tableaux de la production des usines de la colonie, annexés à AOM, Gua. 222, d. 1374, rapports annuels d'ensemble du gouverneur ; origine n. d., mais provient vraisemblablement du Syndicat des Fabricants de Sucre.
15. Tableau de la production de sucre et de rhum de toutes les usines de la colonie, joint à AOM, 1 Aff. Eco. 62, d. 5, gouverneur à ministère, 24 avril 1920. *Nota* : la production de rhum est donnée en HAP ; nous l'avons reconvertie en hl 55°.
16. ADG, Cabinet du gouverneur, c. 6273 d. 8, tableau de la campagne sucrière 1920 ; origine n. d., provient vraisemblablement du Syndicat des Fabricants de Sucre.

17. *Nouvelliste*, 24 mars 1924, qui reproduit le rapport du conseil d'administration à l'AG des actionnaires.
18. *Ibid*, 21 février 1925 ; même origine.
19. *Ibid*, 4 mars 1926 ; même origine.
20. *Bull. Sémaphore*, 2 janvier 1927 ; même origine.
21. *Ibid*, 24 mars 1929 ; même origine.
22. *Ibid*, 30 mars 1930 ; même origine.
23. *Ibid*, 22 mars 1931 ; même origine. *Nota* : la production de rhum est donnée en « fûts » (= 2 676 fûts de 250 l.).
24. *Ibid*, 27 mars 1932 ; même origine. *Nota* : la production de rhum est donnée en hl 59° ; nous l'avons reconvertie en 55°.
25. AOM, 3 Aff. Eco. 17, d. « Sucres Gpe », tableau II, « Production des usines de la Colonie de 1929 à 1936 » ; origine : Syndicat des Fabricants de Sucre.
26. Ph. BONAME, *Culture de la canne à sucre à la Guadeloupe*, Paris, Challamel, 1888, p. 253 et 255 ; tableau établi par R. Monnerot lui-même.
27. *Ibid*, id° ; et ADG, Mss J. Ballet, t. VIII, p. 26, qui reproduit les rapports du conseil d'administration.
28. *Ibid*, t. VIII, p. 23 ; même origine.
29. AG 1897, rapport du conseil d'administration.
30. LEGIER, *La Martinique et la Guadeloupe*, p. 68, qui reproduit les rapports du conseil d'administration.
31. *Rapport Souques*, p. 33 ; même origine.
32. *Nouvelliste*, 24 février 1911 ; communiqué de la Compagnie.
33. *Ibid*, 22 mars 1913 ; id°.
34. *Bull. Sémaphore*, 18 novembre 1923 ; *Nouvelliste*, 9 février 1926. Origine : rapport ou communiqué de presse du conseil d'administration.
35. *Bull. Sémaphore*, 18 novembre et 24 décembre 1923 ; même origine.
36. *Ibid*, 26 décembre 1923, 8 janvier et 24 février 1924 ; même origine.
37. *Ibid*, 25 janvier 1925 ; même origine.
38. *Ibid*, 24 janvier 1926 ; même origine.
39. *Ibid*, 2 janvier 1927 et 11 mars 1928 ; même origine.
40. *Ibid*, 11 mars et 8 avril 1928 ; même origine.
41. *Ibid*, 10 et 24 mars 1929 ; même origine. Voir au sujet du résultat de l'exercice la note 335 du texte, *supra*.
42. *Ibid*, 16 mars 1930 ; même origine.
43. *Ibid*, 8 janvier 1933 ; même origine.

*Tableau n° 4*

CONSTITUTION DU DOMAINE FONCIER DE BLANCHET

Nous considérons ici comme faisant partie du domaine de Blanchet toutes les habitations exploitées en faire-valoir direct sous la responsabilité finale du gérant ou du directeur général des exploitations, qu'elles appartiennent en propre à l'usine, ou aux membres de la famille Monnerot, ou encore qu'elles soient louées sur de longues périodes. Autrement dit, plus que le statut juridique, nous avons privilégié le critère économique ; peu importe le propriétaire d'une habitation, à partir du moment où son exploitation est directement contrôlée par l'usine et où celle-ci l'intègre dans l'organisation générale de sa production.

Pour chaque habitation, nous avons indiqué la date et le mode d'entrée dans le domaine, ainsi que les modifications éventuelles survenues ultérieurement dans son statut juridique. En principe, et sauf, temporairement, le cas particulier d'Elisa, une fois entrées dans le domaine de Blanchet, toutes les habitations y demeurent jusqu'en 1933.

Les sources utilisées dans ce tableau sont indiquées à la fin de celui-ci, sous le nom de chaque habitation.

Habitation	Commune	Sup. ha	Date et mode d'entrée dans le domaine
Blanchet	MAE	175	1855, acq. Solange Monnerot ; apport à la Sté Monnerot Jeune en 1871, puis à la CMSC en 1881.
Beaumont	MOU	150	1863, id°.
Dutau	MOU	104	1866, acq. Sté S. & E. Monnerot ; revendue à la Sté Monnerot Jeune en 1876 ; apport à la CMSC en 1881.
Elisa ou Larroche	MAE	150	1872 à 1888, loc. ; acq. CMSC en 1908.
Richeval	MAE	233	1873, acq. Sté Monnerot Jeune ; apport à la CMSC en 1881.
Blanchard	MOU	153	1874, acq. René Monnerot ; apport à la CMSC en 1881.
Sommabert ou Gros-Cap	MOU	153	1874, antichrèse ; apport à la CMSC en 1881.
Clugny	MAE	227	1874, acq. Sté Monnerot Jeune ; apport à la CMSC en 1881.
Marchand ou Toinon	MAE	154	1879, id°.
Acomat	MAE	142	1879, id°.
La Mineure	MOU	150	1892, loc. ; acq. CMSC date n. d. postérieure à 1908.
Saintrac ou Sainte-Marie	MAE	190	1892, acq. CMSC
Gallo	MAE	45	1909, id°.
Caillebot ou Maupertuis	MOU	179	1919, acq. du centre Duchassaing par CMSC.
Nord-Ouest	MOU	132	1919, id°.
Cocoyer	MOU	212	1919, id°.
L'Ecluse	MOU	160	1919, id°.
Couppé ou La Boissière	MOU	74	1919, id°.
La Pinardière	MOU	68	1919, id°.
La Baie	MOU	173	1919, id°.
Le Mercier ou La Trompeuse	MOU	191	1919, id°.

*Abréviations* : Acq. = acquisition ; loc. = louée par l'usine ; MAE = Morne-à-l'Eau ; MOU = Moule.

Sources du tableau n° 4

*Blanchet, Beaumont, Dutau, Richeval, Clugny, Marchand et Acomat* : Origines de propriété établies dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 4 novembre 1881.

*Elisa* : Référence aux baux antérieurs dans AOM, Notaires Gpe, 31 décembre 1885, renouvellement. Ne figure plus dans la liste des habitations exploitées en FVD par l'usine à partir de 1889 ; AOM, 118 AQ 384, d. 8, tableau récapitulatif de l'activité et des résultats de Blanchet de 1882 à 1890. Achat par la Compagnie Marseillaise enregistré dans ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 628, n° 28.

*Blanchard* : Contrat d'achat par R. Monnerot dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 26 avril 1874.

*Sommabert* : Antichrèse en faveur de la Sté Monnerot Jeune dans *ibid*, le même, 25 mai 1874.

*La Mineure* : Premier bail dans *ibid*, le même, 2-3 mars 1892. Renouvellement pour 3, 6 ou 9 ans dans *ibid*, minutes L. Graëve, 30 novembre 1905. Figure dans la liste des habitations appartenant à la Société des Raffineries Saint-Louis, repreneur de Blanchet et son domaine, apportées par celle-ci à la SIAPAP en 1933 ; Arch. SIAPAP, dossier « Apports Blanchet-La Retraite », chemise « Usine Blanchet », extrait des minutes Thibierge, 1<sup>er</sup> décembre 1933.

*Saintrac* : Contrat d'achat dans AOM, Notaires Gpe, minutes L. Guilliod, 10 août 1892.

*Gallo* : Achat transcrit dans ADG, Hyp. PAP, tr., vol. 639, n° 55.

*Centre Duchassaing* : Achat transcrit dans *ibid*, vol. 696, n° 32.

Graphique n° 1

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION « MARSEILLAISE DE SUCRERIE COLONIALE » A LA BOURSE DE MARSEILLE  
(Dernière séance de chaque mois – Source : Bull. Sémaphore)

